



HAL
open science

Parcours d'Education Artistique et Culturelle : enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat à l'école primaire

Delphine Ferrier-Garric

► To cite this version:

Delphine Ferrier-Garric. Parcours d'Education Artistique et Culturelle : enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat à l'école primaire. Education. 2021. hal-03353099

HAL Id: hal-03353099

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-03353099>

Submitted on 23 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

MEMOIRE :

Parcours d'Education Artistique et Culturelle : enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat à l'école primaire



Musée de Dole – Classe de CE2- Atelier : « utiliser les effets du noir et du blanc ».



DELPHINE FERRIER-GARRIC
MASTER MEEF 1^{ER} DEGRE – ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021
SOUS LA DIRECTION DE MARIE CLAIRE ROUBIN
GRADE : PROFESSEURE AGREGEE EN LETTRES CLASSIQUES

Déclaration de non-plagiat

Je soussignée, Delphine FERRIER GARRIC, déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai conscience que les propos empruntés à d'autres auteurs ou autrices doivent être obligatoirement cités, figurer entre guillemets, et être référencés dans une note de bas de page.

J'étaye mon travail de recherche par des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise, présente dans ce mémoire.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur - l'autrice de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

A Dole, le 1^{er} mai 2021

Delphine FERRIER GARRIC



<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>I. QU'EST-CE QUE LE PEAC ?</u>	6
1. DEFINITIONS	6
2. L'HISTORIQUE DE LA PLACE DES ARTS A L'ECOLE	10
3. OBJECTIFS DU PEAC	12
4. LE PEAC, LES ENJEUX, LES ENSEIGNEMENTS ET LA PEDAGOGIE	12
5. LES OUTILS	16
6. LES PERSONNES RESSOURCES	16
<u>II. RECENSEMENT, INTERETS ET ETUDE DES PARTENAIRES DOLOIS</u>	20
1- RECENSEMENT ET INTERETS DES PARTENAIRES DOLOIS	20
2- ETUDE ET COMPARAISONS DES PARTENAIRES	32
<u>III. OBSERVATIONS ET ANALYSES DE PEAC</u>	35
1. DESCRIPTION DU PROJET EXPERIMENTAL :	35
2. PERCEPTION DES ENSEIGNANTES	36
3. CONTRIBUTION DU PROJET AU SCCCC	36
<u>IV. OBSERVATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES</u>	38
1. OBSERVATIONS DU MILIEU PROFESSIONNEL	38
2. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES	39
<u>V. CONCLUSION</u>	45
<u>VI. BIBLIOGRAPHIE DE TRAVAIL :</u>	47
<u>VII. LISTE DES ANNEXES :</u>	50

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

En premier lieu, je tiens à adresser ma gratitude à madame Roubin. Ce mémoire a connu trois directions. Je la remercie particulièrement d'avoir accepté de prendre en charge mon accompagnement au pied levé dans des circonstances exceptionnelles et de m'avoir conseillée et guidée dans sa finalisation.

Je désire également remercier les collègues de l'école de Damparis pour leurs attentions et bienveillance, Julia Fiat et Gaëlle Buatois, les PE référentes de mes premiers lieux de stage et lieux d'observations de PEAC, Sylvaine Blanc, les partenaires sollicités qui m'ont accordé du temps malgré le contexte difficile pour leur structure culturelle, et les élèves pour leur spontanéité si formatrice.

Je voudrais enfin exprimer toute ma reconnaissance à ma sœur et tutrice de cœur pour ses yeux de lynx, mon entourage et plus particulièrement ma moitié qui a pris à sa charge l'intégralité de la logistique familiale pour me permettre de m'investir dans cette expérience de réflexion et qui m'a offert un ordinateur contre mon gré ! « *Mais effectivement quel luxe de pouvoir réaliser un mémoire sous forme de tapuscrit* » ! *Quelle idée !* »

*« L'éducation est semblable à un Art ;
elle est une création perpétuelle
qui progresse en provoquant des rencontres toujours nouvelles. [...]
Le système éducatif peut donc être défini comme le lieu
où l'on enseigne et où l'on pratique l'Art de la rencontre ».*

Albert Jacquard

Introduction

Pour la réalisation du mémoire, dans le cadre de la formation universitaire du master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation (MEEF), j'ai décidé de m'orienter vers un sujet de recherche traitant de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) et plus précisément du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) proposé et réalisé dans les écoles maternelles et primaires.

Cette envie naît du souvenir d'une expérience personnelle. En classe de cinquième, un professeur de musique, par ses propositions pédagogiques, m'a permis de vivre une réelle expérience culturelle et musicale autour d'un projet. A l'époque, le PEAC n'existait pas. J'ai étudié pendant le temps scolaire l'opéra *La flûte enchantée*. Cet apprentissage a été complété par la participation à une représentation de cette œuvre, sur une scène nationale. Une rencontre avec l'équipe artistique et technique, a été organisée en fin de spectacle avec les élèves afin de permettre des échanges. Je n'avais jamais franchi la porte d'un théâtre jusqu'à ce jour-là, et je ne me doutais pas qu'une mise en scène et une interprétation d'une œuvre de Mozart pouvaient me procurer autant de plaisir, à moi jeune adolescente néophyte et non initiée à la musique classique. De plus, ce projet a été vécu et réalisé au sein d'une classe et cela a été véritablement formateur de le partager et de le vivre avec des camarades. Devant l'engouement des élèves, un prolongement du projet a été mis en place : l'enseignant avait permis aux jeunes volontaires, ainsi qu'aux familles, de s'abonner à la structure culturelle afin de découvrir d'autres spectacles au cours de l'année.

Cette expérience positive a été, depuis cette année scolaire, un élément déclencheur dans mon rapport personnel avec le spectacle vivant, d'autres arts et les pratiques culturelles.

Je souhaite donc utiliser ce temps de travail de recherches afin de mieux connaître le fonctionnement, les enjeux et les perspectives du PEAC, pour les enseignants et les élèves, dans les établissements du premier degré. Cette étude va permettre de s'interroger sur deux aspects :

- Sur les apports pédagogiques des projets pour les élèves. Est-ce que cela concerne tous les élèves et toutes les classes ? Et de quelle manière ? Quels sont les éléments facilitateurs et contraignants ? En quoi les PEAC participent aux apprentissages des élèves et sous quelles formes ? En quoi sont-ils complémentaires des enseignements réalisés en classe ?
- Sur la relation des enseignants et des membres de l'équipe pédagogique avec les partenaires permettant la proposition et/ou la réalisation de PEAC. Quelle est la fonction de chacun ? du professeur des écoles (PE), enseignant pluridisciplinaire et du professionnel de la Culture et du milieu artistique. Quels sont les effets attendus d'un partenariat d'un PEAC ?

L'ensemble de ces questions permet d'entrevoir la problématique suivante : Les élèves du premier degré, d'un territoire donné, ont-ils un accès égalitaire à la Culture et aux apprentissages qui lui sont dédiés, par l'intermédiaire d'un PEAC, réalisé avec des partenaires ?
Quels bénéfices les enseignants obtiennent-ils à mettre en place des PEAC avec des partenaires dans leur pratique professionnelle ?

Les éléments de réponse à cette problématique annoncée reposeront en grande partie sur l'analyse et l'interprétation d'observations de projets et des échanges qui seront réalisés avec les différents interlocuteurs au cours des deux années universitaires.

Il y a autant de PEAC différents que de territoire. Afin de rendre l'étude possible et concrète, les recherches concerneront une zone géographique limitée qui correspondra à la commune de Dole.

Après avoir présenté la création du PEAC et son fonctionnement au sein du système éducatif français, les apports pédagogiques seront développés et mis en lien avec le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCCC). Différentes réflexions et travaux de recherche seront également explicités et développés. Pour clore la partie théorique de l'étude, les

personnes ressources, au cœur de la réalisation du PEAC, dans les écoles de premier degré, seront identifiées.

À la suite du recensement des partenaires potentiels d'une zone d'étude, une analyse et une présentation de leurs intérêts pédagogiques seront réalisés.

Une partie expérimentale consacrée à l'observation d'un PEAC mis en place dans une école de premier degré, complétera ce travail.

Au vu de la situation exceptionnelle et inédite liée à la pandémie, certains projets de la zone concernée sont repoussés, voire annulés. Les observations et études demeurent difficiles. Le travail de recherche portera également sur des entretiens et expériences de projets déjà réalisés mais également sur l'adaptabilité des partenaires aux consignes sanitaires.

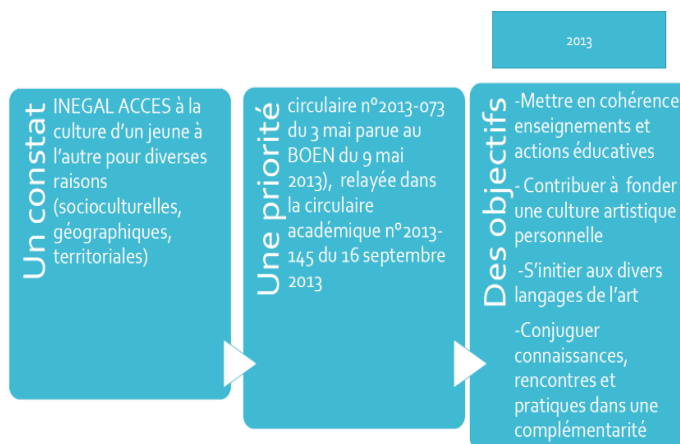
Actuellement Professeure des Ecole Stagiaire (PES) à l'école élémentaire Paul Langevin de Damparis, j'ai pu étudier le positionnement de l'équipe pédagogique de cet établissement tout en m'interrogeant sur ma pratique actuelle, dans la mise en place de PEAC.

I. Qu'est-ce que le Parcours d'Education Artistique et Culturelle ?

De l'école au lycée, le PEAC a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'Art et à la Culture à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Ce but ministériel est né de la constatation en 2013 de grandes inégalités d'accès aux propositions culturelles sur le territoire français. L'EAC constitue, actuellement, une priorité afin de garantir la démocratisation culturelle et l'égalité des chances en particulier à destination des jeunes.

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le PEAC fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.

(Annexe 1 - Textes de référence)



Source - site internet Eduscol

1. Définitions

Afin de comprendre ce que représente le PEAC, il est important de définir la Culture, l'EAC, la notion de parcours éducatif et de considérer l'évolution historique de la présence des Arts et de la Culture à l'école.

a) La Culture

Le nom commun culture est polysémique¹. Il vient du latin *colo*, et son sens figuré correspond à la culture de l'esprit et de l'âme : *cultura animi philosophia est*. C'est l'ensemble des aspects intellectuels, artistiques d'une civilisation². Dans l'acronyme PEAC, l'adjectif « culturel » se rapporte au nom « Culture » utilisé dans le sens du savoir, de l'érudition. Ce sens figuré apparaît en 1538 : *cultiver l'esprit*. La Culture correspond à l'ensemble des connaissances acquises. « Culturel » est donc relatif à la Culture d'une société, d'un individu, à son développement, à une *identité culturelle*.

Le champ de la Culture demeure vaste. Dans la société, il illustre également des traditions, des habitudes de vie. La Culture n'est rien, c'est l'Homme qui est tout. L'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en 1982³ donne une définition plus anthropologique à la culture. « La culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Edouard Herriot, écrivain et homme politique français écrit⁴ « La culture, [...] c'est ce qui demeure en l'homme, lorsqu'il a tout oublié ». La phrase originelle provient de l'essayiste et pédagogue suédoise Ellen Key qui écrit précisément⁵ « La culture est ce qui subsiste, quand on a oublié tout ce qu'on avait appris ». Cet aphorisme exprime qu'avant de tout oublier, il faut avoir

¹ <https://gaffiot.fr/#cultura>

² <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/culture>

³ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles 26 juillet - 6 août 1982

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>

⁴ *Notes et maximes, inédits*, 1961

⁵ Revue Verdandi, 1891, p. 97, article intitulé *On tue l'esprit dans les écoles*

beaucoup appris, mais que la « Culture », loin d'être une addition de connaissances, est dans la conscience qui naît de leur assimilation.

Le psychologue et pédagogue Michel Lobrot, dans son ouvrage⁶ considère la culture comme un élément primordial au développement humain. Il précise que cette acculturation indispensable doit pour lui être prise en charge par l'école. Il exprime son désaccord avec le sociologue Pierre Bourdieu qui considère la culture comme sociale. Elle l'est au plus haut point mais il ne faut pas, d'après lui, la considérer comme une forme de machine sociale, d'instrument, qui ne fait rien d'autre que de conférer des profits et des privilèges. Bourdieu ne voit pas ici que les processus qui permettent à la Culture d'exister ne sont pas les mêmes que ceux qui permettent de l'utiliser.

Le sociologue, Bernard Lahire, dans son travail d'enquête⁷, évite la caricature culturelle des groupes et montre qu'une majorité d'individus présentent des profils dissonants qui associent des pratiques culturelles allant des plus légitimes au moins légitimes.

L'enseignante et chercheuse, Françoise Buffet précise⁸ que l'école a pour mission de favoriser la formation d'un citoyen autonome, solidaire et responsable, et de ce fait se doit de s'insérer dans une dynamique culturelle. Il est donc important de proposer différents chemins, formes et modalités d'enseignements aux élèves pour multiplier le rapport au monde.

b) L'EAC « l'éducation à l'Art, éducation par l'Art »

Depuis 2018, les ministères chargés de l'Éducation nationale et de la Culture développent ensemble un plan d'action « À l'école des arts et de la culture » afin de permettre à tous les élèves de bénéficier d'un parcours artistique et culturel de qualité. C'est l'objectif « 100 % EAC ». Les résultats d'une enquête statistique⁹ conjointe menée par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP) et le Département des Études de la Prospective et des Statistiques (DEPS) auprès des directeurs d'écoles et chefs d'établissements) révèle que 75% des élèves ont bénéficié d'au moins une action d'EAC au cours de l'année scolaire 2017-2018.



	ÉCOLE	COLLÈGE
PART DES ÉLÈVES TOUCHÉES PAR L'EAC	82 %	62 %
SORTIES OU VISITES CULTURELLES	92 %	99 %
RENCONTRES AVEC DES ARTISTES	62 %	85 %
CHORALE	56 %	84 %

(DEPP & DEPS, 2019)

L'EAC repose sur trois piliers :

- développer les connaissances des enfants.
- la pratique artistique.
- la fréquentation des œuvres et des artistes.

En 2019, 82 % des élèves de l'école primaire ont bénéficié d'une proposition d'EAC, majoritairement sous forme d'une sortie ou visite de structures culturelles.

Le site pédagogique du ministère de l'Éducation nationale¹⁰, détaille les cinq axes prioritaires pour développer significativement l'EAC à l'école pour tous les élèves :

Chanter : l'objectif du plan chorale¹¹ correspond au développement du chant choral dans toutes les écoles élémentaires et collèges afin de « chanter plus, mais également de chanter mieux ». Des temps forts accompagnent ce plan : la *Rentrée en musique*, le *Festival Ecole en Chœur*, et des participations à la Fête de la musique.

⁶ *La culture asservie* p. 19, p. 5

⁷ *La culture des individus*

⁸ EPS1 *Partenariats culturels, l'école en mutation* p. 33

⁹ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Rencontres>

¹⁰ <https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

¹¹ Circulaire n°2019-013 du 18 janvier 2019

Lire : l'Ecole, en lien avec ses partenaires culturels, se mobilise en faveur du livre et de la lecture pour susciter l'envie de lire chez les enfants et les jeunes. Elle doit former des lecteurs compétents et actifs, ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes. Des temps forts accompagnent cet axe : *Bibliothèques d'Ecole, Un livre pour les vacances, le Quart d'heure lecture, le concours Les petits champions de la lecture, ...*

Regarder :

❖ **Cinéma**

L'image sous toutes ses formes est au cœur de la plupart des pratiques culturelles des jeunes, rendant d'autant plus centrale l'éducation du regard. L'approche cinématographique, tournée vers le patrimoine et vers la création, permet aux élèves de s'approprier les images avec une démarche critique, de développer leur sensibilité et leur créativité. A la fois pratique et théorique, cette éducation prend appui sur l'initiation à des techniques, des enseignements, des rencontres avec des professionnels et la découverte de la variété des expressions cinématographiques.

❖ **Patrimoine**

Observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, est un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune. En aiguisant son regard, l'élève construit son jugement esthétique et acquiert des repères culturels qui lui permettent de mettre en relation des lieux patrimoniaux, dont il saisit la profondeur historique et sociale, y compris en partant de son environnement quotidien.

❖ **Photographie**

L'enjeu de l'éducation au regard est de permettre aux élèves de lire les images et de porter un regard critique, pour mieux les comprendre.

S'exprimer à l'oral : C'est une compétence essentielle à acquérir dans le parcours de l'élève, de la maternelle au lycée. Afin de favoriser l'égalité des chances de chacun, l'Ecole se mobilise pour apprendre aux élèves à parler en public, à partager avec d'autres le plaisir d'interpréter un texte, à exprimer et défendre une opinion devant un auditoire. Des temps forts permettent aux élèves de découvrir que la parole a valeur d'échange, d'ouverture et de construction de la pensée.

❖ **Le théâtre**

Le théâtre est un art global : connaissance du monde, connaissance des autres et connaissance de soi. C'est un art collectif qui « *parle* » aux autres : il permet, en mettant le corps en jeu, de délivrer de la pensée, du sens, des interrogations. Dès sa phase de découverte qui est aussi celle de la lecture à voix haute - l'éloquence, la diction, la récitation et l'écoute en étant des composantes intrinsèques - le théâtre s'invite *par le jeu* dans l'espace de la classe. Déjà inscrit dans plusieurs enseignements, dans des projets interdisciplinaires, le théâtre par son étude, sa pratique et sa fréquentation, contribue à développer et consolider les objectifs pédagogiques fondamentaux des enseignants.

Développer son sens critique : l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) prépare les élèves à devenir des citoyens éclairés et responsables dans leurs pratiques quotidiennes et scolaires des usages numériques. Elle s'appuie à la fois sur une pratique dans une approche critique et une compréhension des médias sous divers aspects (économique, sociétal, technique, etc.). Elle permet ainsi aux élèves d'exercer leur jugement, de décrypter les informations véhiculées par les multiples images environnantes pour résister aux « *infos* » et d'être eux-mêmes producteurs de contenus. S'inscrivant dans le parcours citoyen de l'élève et complémentaire de l'EAC, l'EMI s'inscrit dans les enseignements et dans des dispositifs menés en lien avec des médias professionnels.



L'ADAGE¹² (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est une plateforme numérique, mise en place par l'Etat, destinée à améliorer le pilotage de l'EAC et à favoriser sa généralisation. Elle est destinée à tous les acteurs de l'EAC : des porteurs de projets dans les écoles et les établissements, aux instances

¹² <http://daac-arts-culture.ac-besancon.fr/adage-ou-leducation-artistique-et-culturelle-eac-a-portee-de-main/>

départementales et académiques, en passant par les partenaires culturels et institutionnels de l'Éducation nationale.

L'UNESCO précise que : « *l'EAC favorise l'accroissement de la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la diversité intellectuelle* ». Dans le milieu scolaire, l'EAC est un moyen différent d'enseigner, une pédagogie de détournement et une voie de remédiation à la difficulté qui évite un enseignement « frontal » : faire découvrir un sens, du plaisir dans les Arts et nourrir les élèves dans leurs curiosités culturelles et intellectuelles.

c) Le parcours éducatif

Le site internet *Eduscol*¹³ explique que pour appréhender le concept de parcours dans toutes ses dimensions, il est nécessaire d'envisager les deux définitions possibles du terme « parcours » :

- Le parcours du point de vue de l'établissement scolaire, celui qui fait l'objet d'une programmation intégrée à l'organisation pédagogique du collège ou du lycée. Il s'agit du chemin que l'on souhaite que les élèves empruntent.
- Le parcours du point de vue de l'élève, celui qu'il vit de façon personnelle et qu'il s'approprie progressivement au cours de sa scolarité.

Le parcours éducatif s'inscrit dans un curriculum. À l'école, au collège ou au lycée, la démarche « curriculaire » prend appui sur les programmes et sur les différents dispositifs pédagogiques mis en place (accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration, périodes de formation en milieu professionnel). Le SCCC constitue un cadre de référence primordial pour la mise en œuvre des parcours. La notion de parcours éducatif intègre ainsi l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève. Un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même. Son accompagnement par l'ensemble de l'équipe pédagogique doit lui permettre, à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours. Cette appropriation pourra ainsi contribuer à donner au parcours sa dimension individuelle.

Le PEAC fait partie des quatre parcours éducatifs mis en place, depuis la rentrée 2015, par l'Éducation nationale. Les trois autres parcours étant :

Le parcours avenir : De la 6ème à la Terminale, il permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel.

Le parcours éducatif de santé : De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Le parcours citoyen de l'élève : De l'école primaire au secondaire, il vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Ecole maternelle	Ecole primaire		Collège	Lycée	
Cycle 1- Cycle des apprentissages premiers	Cycle 1 - Cycle des apprentissages fondamentaux	Cycle 3 - Cycle de consolidation	Cycle 4 - Cycle des approfondissements	Cycle de détermination	Cycle terminal
PS-MS-GS	CP-CE1-CE2	CM1-CM2-6°	5°-4°-3°	2nd	1°-terminale
			PARCOURS AVENIR		
PARCOURS EDUCATIF SANTE					
PARCOURS DU CITOYEN					
PARCOURS EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE					

Ces dispositifs ne remplacent aucunement l'enseignement « traditionnel » mais ils s'appuient dessus, et se complètent.

¹³ <https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle : Le PEAC demeure inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le SCCCC, conçu en fonction des programmes d'apprentissages de chaque cycle. Il correspond à l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'EAC sur l'ensemble de la scolarité de l'élève, de l'école au lycée.

Chaque projet demeure synonyme d'une réalisation permettant la diversité des expériences.

Le PEAC de chaque élève repose sur les trois champs indissociables de l'EAC (cités précédemment) qui en constituent les trois piliers :

Des rencontres : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

Des pratiques : individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés.

Des connaissances : appropriation de repères, d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Le PEAC constitue le pivot de la généralisation de l'EAC.

2. L'historique de la place des Arts à l'école

Une étude sommaire de la place de l'Art dans le système éducatif français, au fil des réformes politiques, demeure importante pour comprendre la légitimité actuelle du PEAC.

Lisa Marx, rédactrice à l'institut français de l'Education (IFE), présente succinctement dans un dossier de veille les différentes étapes de l'histoire de l'EAC¹⁴.

La journaliste française, critique d'art et documentaliste, Pascale Lismonde relate dans son livre-enquête¹⁵, la longue et lente émergence des enseignements artistiques et de l'action culturelle dans la politique et le système éducatif français. Ces éléments permettent de compléter les propos de Lisa Marx. Elle y détaille particulièrement la politique des années 2000, synonyme d'une grande réforme sur le développement des arts et de la culture à l'école. Son ouvrage s'appuie en partie sur un entretien avec le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang et l'interview de la ministre de la Culture et de la Communication Catherine Tasca, à l'initiative de ce plan de cinq ans.

Les grandes étapes :

Pascale Lismonde, dans ses écrits précise¹⁶ : « *Apprendre à lire, écrire et compter, telles étaient les trois objectifs fondamentaux de l'enseignement primaire. Considérées comme une fin autonome, ces acquisitions d'une importance capitale reléguèrent tout autre apprentissage au rang d'agréable divertissement, et excluaient de ce fait la possibilité d'accéder à leur maîtrise par des voies non traditionnelles, tel le plaisir de recourir à la palette des expressions artistiques* ». Du chemin a été fait depuis cette conception d'avant-guerre.

Camille Grabowski, dans sa thèse de doctorat en histoire¹⁷, relève trois grandes périodes de 1968 à 2000 correspondant à des étapes fondamentales dans l'évolution de la place de l'éducation artistique dans le système scolaire français : de 1968 à 1981, de l'éducation populaire à l'action culturelle, suivie de la structuration d'une éducation artistique pour tous de 1981 à 1988, et de 1988

¹⁴ Edubref octobre 2020 <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/EB-Veille/Edubref-octobre-2020.pdf>

¹⁵ *Les arts à l'école. Le plan de Jack Lang et Catherine Tasca.*

¹⁶ *Les arts à l'école. Le plan de Jack Lang et Catherine Tasca p. 17-18*

¹⁷ <http://www.theses.fr/2013IEPP0059>

à 2000 le vote d'une loi décisive suivie de l'émergence de nouveaux acteurs dans l'éducation artistique.

Les différentes étapes de l'histoire de l'EAC sont marquées par l'articulation entre domaines éducatif et culturel et font intervenir des acteurs et différentes instances (Etat, collectivités territoriales).

❖ **L'expérimentation** à partir de la fin des années 1960, fondée sur la volonté d'ouvrir l'école aux artistes et de créer un lien avec les activités culturelles hors école.

Seule l'école peut vaincre le déterminisme social lié à la naissance. C'est le colloque d'Amiens en 1968 qui pose les bases d'une réflexion qui a nourri toutes les avancées sur l'éducation artistique depuis. Les années 70 sont celles de la réforme pour l'Education nationale et celles de la réflexion et des premières expérimentations pour la Culture avec par exemple, les classes à horaires aménagés (CHAM) qui sont créées en 1974. Le ministre de l'Education nationale, René Haby, en 1973 impulse la libération des 10% de l'emploi du temps pour des activités culturelles dans les collèges et lycées. Il s'agit de diversifier et de prolonger des enseignements obligatoires par des activités éducatives, dont la mise en œuvre repose sur l'intervention de partenaires extérieurs à l'école.

❖ **La formalisation** (innovation institutionnelle), dans les années 1980. Ces années marquent une réelle ouverture de l'école, que ce soit vers les établissements culturels, à l'intervention de partenaires extérieurs, au milieu scolaire ou à de nouvelles matières avec le protocole d'accord de 1983 entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture et la loi de 1988 relative aux enseignements artistiques. Sont notamment introduites les options arts en lycée (théâtre, cinéma, danse) et les classes culturelles (classe patrimoine, classe artistique).

❖ Les années 1990 marquent **la territorialisation** de l'EAC, par des nouveaux dispositifs (comme « Lycéens au cinéma ») visant à élargir le nombre d'élèves bénéficiaires et favorisant les partenariats à l'échelle des établissements et des territoires. Ces années pensent l'éducation artistique de manière globale et à l'échelle d'un territoire afin de faire travailler ensemble les écoles et les équipements culturels à l'échelle d'une ville, d'un département ou d'une région, et de garantir un maillage du territoire dans le but de viser et d'atteindre la démocratisation culturelle. Finalement, s'impose le constat d'un empilement quelque peu désordonné des dispositifs. Des modifications vont être réalisées postérieurement.

❖ Les années 2000 représentent l'ambition de **la généralisation** de l'EAC, avec le plan Lang-Tasca, de nouveaux dispositifs et la création du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle. Pour le ministre Jack Lang « *Il n'y a pas d'autre lieu que l'école pour forger la rencontre de tous avec les arts* ». Ce plan de cinq ans a pour objectif de ne plus considérer l'Art comme le supplément d'âme du système éducatif. Les deux ministres de l'Education et de la Culture ont pour conviction de généraliser les pratiques artistiques, d'organiser à l'Ecole la rencontre de tous avec l'Art et de rendre inséparables l'intelligence sensible et l'intelligence rationnelle.

❖ Les années 2010 sont **une période d'ancrage**, avec l'inscription du PEAC dans la loi de refondation de l'école en 2013¹⁸, visant une mise en cohérence des enseignements et activités au fil de la trajectoire des élèves, de 3 à 18 ans, dans le cadre scolaire comme en dehors et le rend obligatoire. Une circulaire interministérielle¹⁹ précise les principes et les modalités du PEAC. Depuis 2013 et la succession de différents gouvernements cette démarche reste pérenne et soutenue. Le 8 juillet 2016, une charte pour l'EAC a été présentée par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle. Celle-ci figure dans ce dossier (**Annexe 2 - Charte pour l'EAC**).

¹⁸ <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

¹⁹ n°2013- 073 du 9 mai 2013 (Annexe1)

L'objectif gouvernemental est désormais que 100 % des élèves bénéficient d'ici 2022 d'un parcours cohérent, de l'entrée à l'école maternelle à 3 ans, jusqu'à l'octroi à 18 ans du Pass Culture. Les actions culturelles et artistiques sont en voie de généralisation chaque année pour tous les élèves, en complémentarité avec les enseignements artistiques.

3. Objectifs du PEAC

Les principaux objectifs du PEAC sont les suivants :

- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.
- Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'EAC.
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.

Le référentiel²⁰ explicite pour chaque grand objectif défini ci-dessus des repères précis par cycle d'enseignement, formulés en termes d'actions et activités de l'élève, et la progressivité du travail mené. (**Annexe 3 : Objectifs du référentiel pour les 4 cycles**)

À l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, l'élève doit aborder un des grands domaines des arts et de la culture.

La construction de ce projet nécessite une définition préalable des objectifs de formation pour les élèves, à partir des programmes d'enseignement, du référentiel du parcours et des modalités de mise en œuvre de ces objectifs (organisation horaire, actions, restitution du projet, organisation de l'interdisciplinarité avec les autres enseignements du cycle concerné...). Ils sont fondés sur la participation et l'implication des élèves.

Cette démarche de projet favorise l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre filles et garçons.

4. Le PEAC, les enjeux, les enseignements et la pédagogie

Les enseignements des programmes scolaires, dispensés à l'école, de culture humaniste, mais également scientifiques et technologiques, sont les principaux vecteurs de l'EAC.

Les enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts), parce qu'ils contribuent au développement de la sensibilité, à la formation du goût et du jugement, à l'explicitation des liens entre les différents champs des savoirs, occupent une place particulière dans le parcours.

a) L'Art et la Culture au service du raccrochage scolaire

L'élève qui s'ennuie en classe, qui perd le goût de l'école et qui se trouve finalement en échec scolaire l'est rarement dans les domaines artistiques ou sportifs²¹. Certains mêmes attendent avec impatience l'heure de ces enseignements pour se révéler. D'autres peuvent dessiner en cachette et s'évadent en pensées créatrices.

Par ailleurs un manque de culture générale peut constituer un handicap important et peut nuire à la réussite à l'école mais aussi à une progression dans les apprentissages.

Pour Carlos Cruz, Délégué Académique à l'éducation Artistique et à l'action Culturelle (DAAC) de Sainte-Rose à la Guadeloupe, « *l'épreuve du grand oral du nouveau BAC va révéler sans aucun doute ces difficultés. Il est donc indispensable de développer cette éducation pour permettre au jeune de se*

²⁰ http://cache.media.education.gouv.fr/file/20172018/35/4/PEAC_referentiel_895354.pdf

²¹ <http://curie-bolbec-lyc.spip.ac-rouen.fr/>

*sentir plus à l'aise, d'asseoir son discours sur des connaissances et témoigner de son intelligence sensible*²² ».

L'enseignante en école primaire et coordinatrice d'un réseau de réussite scolaire, Catherine Hurtig-Delattre, après avoir partagé dans son ouvrage²³ différentes expériences issues de projets et témoignages de professionnels du monde du spectacle vivant, affirme que les PEAC, en particulier auprès des publics exclus peuvent aider chacun à « *entrer dans le monde* », à accéder à l'universalité de la découverte de multiples singularités. L'artiste, l'enseignant sont chacun à leur manière des « *passeurs* » : « *Celui qui est exclu de la société ne peut venir sur le chemin que si on l'aide à ouvrir les portes, si on l'initie aux langages et codes culturels pour qu'il puisse trouver ce qui lui parle et ce qui lui permettra de parler à son tour* ». Dans ces observations, elle souligne que l'intervention d'un artiste auprès des élèves demeure marquante. Celui-ci apporte une ouverture inhabituelle, ainsi qu'un savoir-faire technique complémentaire de celui de l'enseignant. Sa venue implique une « *interruption* » dans l'espace-temps quotidien de la classe. Cette « *irruption-interruption* » a un rôle salubre de « *rupture* » qui demeure intégrée dans un ensemble pédagogique quotidien. Elle a observé que cette situation demeure synonyme d'un désir croissant d'apprendre chez les élèves. Ces propos illustrent que le PEAC demeure complémentaire des enseignements et pédagogie proposés en classe.

b) L'Art et la Culture au service de la formation du citoyen

Le rôle de l'école n'est pas uniquement de transmettre des savoirs académiques dits fondamentaux (français, mathématiques, sciences). Elle transmet également une culture qui complète celle transmise par la famille ou la comble parfois. En ce sens, elle participe à la formation du citoyen en développant sa sensibilité, sa capacité, son sens critique, sa capacité d'expression et d'analyse du monde. Les enseignements artistiques sont inscrits aux programmes de l'école de la maternelle au lycée.

L'EAC nécessite également une ouverture de l'école sur le territoire de vie des élèves, son patrimoine artistique, ses structures culturelles et associatives. Cette forme permet de mieux s'approprier ce territoire, en résonance avec la découverte d'œuvres et d'artistes universels issus d'époques et de cultures diverses.

L'éducation par l'Art contribue à la formation de la personne et du citoyen : en permettant le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie, le sens de l'initiative et passe par la participation à des expériences, des pratiques artistiques, culturelles, collectives, partagées au sein d'une classe, d'un établissement ou groupes d'élèves.

c) L'Art et la Culture au service de la communication

L'Art et la Culture sont des portes d'entrée à la communication. On peut commencer par des échanges autour de ce que l'on aime faire, de ses passions, de ses activités favorites. Il faut laisser parler l'élève : partager ses passions, échanger des idées, donner son avis, argumenter...

Le PE, en tant que « *porteur de culture* » a un rôle important à jouer. Certes il doit partir des passions de l'élève, les valoriser, lui montrer qu'il peut être fier de ce qu'il fait (s'il dessine, s'il joue de la musique, s'il chante, s'il connaît tout d'un artiste...), puis peu à peu ouvrir son horizon à d'autres formes artistiques ou culturelles, d'ici et d'ailleurs, sous forme de PEAC.

Il convient également de « *faire des ponts* » entre les arts (liens Musique/Danse, Peinture/Sculpture, Architecture/Patrimoine...) mais aussi entre les disciplines (chant/respiration/sciences, arts visuels/littérature ...). Cette confiance mutuelle qui libère la pensée, favorise les échanges et se révèle propice au cheminement dans la construction d'un parcours artistique et culturel.

²² https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/sites/default/files/File/ccruz/mentorat_durgence_-_formation_eac.pdf

²³ *L'art à la rencontre de l'autre* p. 179, p. 109-111

Le PEAC contribue également à l'amélioration du cadre de vie scolaire par l'exposition, la valorisation ou la présentation des productions et expériences réalisées ce qui facilite le dialogue et l'échange avec les parents d'élèves et les familles.

Le référentiel des PEAC²⁴ stipule et précise que la démarche de projet implique une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves, auxquels est attribué un rôle collaboratif. Les acteurs impliqués dans le projet (enseignants et personnels, élèves, partenaires) agissent dans une interaction continue.

La démarche de projet favorise ainsi :

- L'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe
- Le recours à l'expérimentation, au tâtonnement
- L'observation partagée et la communication
- Le développement de la créativité par l'émulation
- L'engagement, l'implication personnelle
- Le plaisir à travailler ensemble à un projet commun
- Le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons

d) L'EAC et le SCCCC

Domaines du socle	Contribution de l'éducation artistique et culturelle
1 - Les langages pour penser et communiquer - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit - Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	développement de l'expression écrite et orale, des capacités à communiquer et argumenter ; acquisition d'un vocabulaire juste et précis : - échanger avec un artiste ou un créateur ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ; - exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ; - réfléchir sur sa pratique ; - utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel. appropriation de la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales, notamment les expressions artistiques et le patrimoine : - mettre en relation différents champs de connaissances ; - appréhender des œuvres et des productions artistiques. développement de pratiques artistiques variées, des capacités à s'exprimer et communiquer par l'art et à s'engager dans un dialogue verbal et gestuel ; découverte des particularités des langages artistiques : - mettre en œuvre un processus de création ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.
2 - Les méthodes et outils pour apprendre	développement de l'autonomie et du goût de l'initiative, des capacités de coopérer, de travailler en équipe et de réaliser des projets : - s'intégrer dans un processus collectif ; - cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
3 - La formation de la personne et du citoyen	développement de la sensibilité, de la confiance en soi et du respect des autres ; des compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation ; du sens de l'engagement et de l'initiative : - cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ; - exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ; - appréhender des œuvres et des productions artistiques ; - s'intégrer dans un processus collectif.
4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques	développement des capacités à concevoir et créer un objet matériel, une réalisation concrète en mobilisant imagination, créativité, sens de l'esthétique, talents manuels et en sollicitant des savoirs scientifiques et techniques : - mettre en œuvre un processus de création ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ; - concevoir et réaliser la présentation d'une production.
5 - Les représentations du monde et l'activité humaine	acquisition de repères pour se situer dans l'espace et dans le temps, découverte des représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, du sens et de l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts ; développement des capacités d'action et d'imagination pour créer des œuvres : - mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre ; - mettre en relation différents champs de connaissances ; - exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ; - mettre en œuvre un processus de création ; - réfléchir sur sa pratique ; - identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

L'EAC, en tant que grand domaine de la formation générale dispensée à tous les élèves, vise l'acquisition et l'appropriation par chacun d'une culture artistique qui est une composante de la culture commune portée par le SCCCC. Le référentiel²⁵ détaille, dans ce tableau, avec précision les différentes et diverses contributions de l'EAC aux 5 domaines du SCCCC.

²⁴ http://cache.media.education.gouv.fr/file/20172018/35/4/PEAC_referentiel_895354.pdf

²⁵ Extrait du référentiel, arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015, p. 8 – partie 3

e) Les partenariats au cœur des PEAC

Ces projets, disciplinaires ou transdisciplinaires, sont coconstruits en partenariat avec des instances extérieures aux institutions scolaires. Ce sont des structures culturelles, des collectivités territoriales et des associations. L'enjeu étant l'élaboration et la mise en œuvre des projets éducatifs partagés qui articulent des univers professionnels différents. Ils sont construits par les enseignants et les partenaires culturels, et au centre duquel se trouve l'élève. Les professeurs et les personnels d'éducation doivent être acteurs de la communauté éducative en coopérant avec les partenaires cela fait partie d'une des compétences professionnelles que doit développer tout enseignant dans le cadre de l'enseignement²⁶.

Toutefois, Raymond Citterio, attire l'attention dans son ouvrage²⁷ sur les risques du partenariat. Ce chargé de mission à l'action culturelle au rectorat de Lyon en 1996 répertorie plusieurs types de difficultés.

- La confusion des compétences

Les intervenants sur certaines séquences à l'école, ont tendance à se substituer aux enseignants. Il convient donc de réaffirmer l'exigence au cœur du partenariat : le professionnel ne travaille jamais à la place de l'enseignant mais avec lui dans chaque étape de la réalisation des parcours. Depuis la réflexion préalable par laquelle un accord s'est fait sur le contenu du travail, jusqu'à la réalisation finale qui en est le résultat visible. Le PE doit rester l'enseignant en ayant la maîtrise du projet avec ses compétences propres qui sont celles de la pédagogie. L'enseignant ne doit pas se transformer en pur consommateur de propositions extérieures. Cela nécessite qu'il soit lui-même initiateur d'un réel projet ancré sur les objectifs d'apprentissage, cadre de son action avec son partenaire.

Le PE est un enseignant formé pour enseigner les apprentissages fondamentaux et d'autres aspects disciplinaires. La polyvalence ne lui permet pas d'être un spécialiste de certains domaines artistiques et de l'EAC. C'est le partenaire qui doit apporter des compléments et son expertise professionnelle en fonctions des attentes et besoins du PE.

- L'absence de contrat clair

Raymond Citterio attire également l'attention sur l'insuffisance d'échanges et d'explicitations sur le projet envisagé entre le partenaire et l'enseignant qui se révèle souvent source de malentendus et une juxtaposition de comportements au lieu d'un engagement en commun dans l'action. L'explicitation, nommée ici *contrat clair*, doit concerner les éléments de la démarche à poursuivre (type de travail, choix de l'approche...) les éléments sur le résultat et objectifs visés (exemple : une production) et des éléments sur une répartition des tâches entre les intervenants. Tous ces aspects discutés peuvent faire partie de la description du projet, dans sa formalisation écrite destinée précisément à en permettre la réalisation concrète.

- La multiplicité des intervenants

Le troisième risque correspond à la consommation non maîtrisée d'interventions de toute nature sans réel partenariat, parce que les propositions sont nombreuses, attractives et que les moyens de la structure scolaire le permettent. Dans cette situation, il n'y a alors pas de réel partenariat. Le risque de la multiplicité n'est pas seulement le risque de la dilution des références pour les élèves. C'est aussi celui de la perte de sens du projet et donc de la cohérence de l'apprentissage.

Il importe donc que les enseignants s'attachent à garder la maîtrise du PEAC, à subordonner les interventions extérieures à l'existence d'un vrai projet et d'un partenariat réel portant sur la durée et à choisir les moyens les plus adéquats pour y parvenir.

Pour permettre le bon déroulement et fonctionnement des PEAC et pour formaliser le rôle des différents acteurs, une charte pour l'EAC organise cette coopération.

²⁶ *Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*, BO 25 juillet 2013.

²⁷ *Action culturelle et pratiques artistiques*, p. 101 à 114

5. Les outils

Quatre principaux outils sont proposés sur le site internet d'Eduscol pour aider les enseignants et les équipes pédagogiques à la mise en place de PEAC au sein de leur établissement scolaire.

❖ Un guide du PEAC²⁸

Le ministère de l'Education nationale a édité en 2013 un guide à l'intention des PE et des différents acteurs du PEAC pour aider à leur mise en œuvre. Cet ouvrage présente les principes et l'organisation du PEAC autour de la démarche de projet et de son suivi aux différents stades de la scolarité et dans le cadre de la circulaire de 2013.



Après avoir rappelé l'importance des PEAC, ce guide précise que la conception d'un projet doit s'appuyer sur cinq principes : les enseignements obligatoires, la cohérence, la complémentarité, l'équilibre mais aussi la progressivité. La place du partenariat mais aussi de l'importance du suivi y demeurent ensuite explicités. Des exemples de projets dans une dernière partie sont également mis à disposition des enseignants afin d'illustrer les propos.

❖ Folios, le suivi du parcours de chaque élève

Le ministère de l'Education nationale a mis en place l'application numérique Folios, généralisée à l'ensemble des collèges depuis la rentrée 2016. Cet outil permet de rendre lisible tous les différents parcours suivis par chaque élève. De ce fait à la fin de la troisième, le portefeuille numérique présente l'ensemble des parcours au cours des cycles 1, 2, 3 et 4. Pour cela, il doit être rempli par l'élève sur la plate-forme de l'Espace Virtuel d'Apprentissage (ENT). L'élève a également la possibilité d'y intégrer ce qu'il a réalisé en dehors de l'école, valorisant ainsi ses compétences extrascolaires. Ce n'est pas un outil d'évaluation des acquis des élèves, mais il permet la valorisation de l'ensemble des parcours accomplis dont le PEAC.

Folios aurait vocation à être utilisé à terme dans le premier degré pour les parcours concernés. Actuellement, son utilisation concerne principalement les élèves de collège. Les PE utilisent généralement les Livrets Scolaire Unique (LSU) afin de notifier tous les éléments qui composent les différents parcours.

❖ La charte

Autour de 10 principes et repères essentiels, la charte (**Annexe 2**), sous forme d'affiche, rappelle que les jeunes de la maternelle à l'université doivent disposer de conditions de scolarisation qui leur permettent d'accéder à l'EAC, par l'intermédiaire de projets, de rencontres afin d'acquérir une culture partagée, riche et diversifiée. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs qui permettent et contribuent à l'EAC et symbolise « *l'éducation à l'Art, éducation par l'Art* ».

❖ Le Pass éducation

Ce pass est un outil au service de l'EAC. Il permet aux enseignants de préparer leurs projets éducatifs et pédagogiques dans le cadre du PEAC de l'élève en favorisant la rencontre avec les œuvres d'arts et les artistes et l'appropriation de connaissances. Le pass éducation offre la possibilité aux PE d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux et de contribuer en quelque sorte à développer et/ou compléter ses connaissances artistiques et culturelles.

6. Les personnes ressources

Le ministère de la Culture inscrit son action dans les politiques interministérielles de démocratisation culturelle, avec les ministères en charge de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, de

²⁸ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf

l'Enseignement agricole, de l'Intérieur, des Affaires sociales, des Affaires étrangères, du Tourisme, de la Cohésion des territoires, de la Justice, de la Famille, des Solidarités, du Handicap ou de la Santé. Les conventions et protocoles d'accords nationaux en faveur de l'EAC font généralement l'objet de déclinaisons en conventions cadres à l'échelle territoriale (régionale essentiellement), mobilisant les services déconcentrés de l'État (Rectorat et DAAC pour l'éducation) et collectivités territoriales autour d'objectifs ajustés aux spécificités locales.

a) Au niveau académique

Dans chaque académie, les conseillers pédagogiques spécialistes, les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) et l'équipe du Délégué Académique à l'Action Culturelle (DAAC) ont pour mission de procurer une aide aux écoles et équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de projets et la recherche de partenaires.

Les délégués sont des conseillers sectoriels, la plupart du temps des professeurs du second degré (arts plastiques, musique, lettres, histoire/géographie, sciences...) qui assurent cette activité de quelques heures hebdomadaires en complément de leurs missions de professeurs au collège ou au lycée. Dans le cadre de conventions signées entre le rectorat (plus précisément, la DAAC) et certaines structures culturelles, des enseignants spécifiquement missionnés travaillent au sein de services éducatifs. Ils ont pour mission d'accompagner les enseignants des premiers et seconds degrés dans la mise en relation de démarches artistiques et de pratiques didactiques.

Pour exemple, une enseignante de second degré demeure missionnée, depuis plusieurs années, aux Scènes du Jura afin de participer à la proposition et à la construction des projets pédagogiques et artistiques et ainsi qu'à leur rédaction (**Annexe 4 - Exemple d'un extrait de convention**).

Les activités du DAAC sont multiples :

- Conseiller sur l'élaboration du programme d'EAC
- Accompagner les projets des établissements
- Proposer des projets, des actions, des artistes...
- Rechercher des partenaires financiers
- Valoriser les actions menées à travers son site et des bulletins d'informations

Sylvaine Blanc, qui est actuellement Professeur des Ecoles Maître Formateur (PEMF), a été Conseillère Pédagogique de Circonscription (CPC) pendant 4 ans et ensuite Conseillère Pédagogique Départementale (CPD) pour la maternelle et la maîtrise de la langue pendant 2 ans. Pour elle, ces deux missions correspondent à être *un formateur*. Elle précise que **le conseiller pédagogique** est une personne ressource qui met ses connaissances pédagogiques et didactiques du système éducatif au service des enseignants et de l'inspecteur auquel il est attaché. (**Annexe 5 - Questionnaire Sylvaine Blanc**)

- En tant que CPC, il est l'intermédiaire entre les enseignants de la circonscription et l'IEN. Il gère aussi bien des questions d'ordre pédagogique que d'ordre administratif. Il gère les « urgences » des écoles.
- En tant que CPD, il peut être sollicité directement par les enseignants mais beaucoup moins souvent qu'un CPC. Il l'est surtout par les CPC et l'IEN en charge du dossier. Les enseignants se tournent vers lui plutôt dans le cadre d'un projet spécifique. Il travaille davantage « dans l'ombre » pour décrypter, concevoir, aider à la diffusion de ressources pédagogiques au niveau départemental.

En cas de partenariat avec une école pour l'élaboration du PEAC, l'intervention du CPD peut être celle d'un intermédiaire qui aide chaque acteur à prendre sa place. Sylvaine précise : « *Mon rôle en tant que CPD était d'aider les différents partenaires à trouver le « bon dosage ». C'est-à-dire de les aider à mettre en synergie les compétences professionnelles des uns et des autres. D'un côté, il y a l'expertise du partenaire culturel qui est compétent dans son domaine avec les artistes qui entrent dans le projet (par exemple le marionnettiste qui sait faire vivre ses personnages) et de l'autre côté, les enseignants qui ont la connaissance des élèves et la pédagogie* ».

Il y a cinq CPD dans le Jura²⁹ chargés de mission pour le premier degré en particulier pour la musique et les Arts visuels.

b) Au niveau régional

Un service déconcentré du ministère de la culture et de la communication, la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC³⁰), met en œuvre la politique culturelle définie par le gouvernement à l'échelle régionale et exerce une fonction de conseil auprès des établissements scolaires. La DRAC a 60 ans d'existence. Son siège social demeure à Paris et une délégation est présente dans chaque région française. Elle y décline les politiques culturelles suivantes :

- Patrimoines et architectures : archéologie, architecture et espaces protégés, monuments historiques, musées
- Action culturelle et territoriale : action culturelle et éducation artistique, ethnologie et patrimoine immatériel, valorisation et médiation en architecture, patrimoine écrit et archives, manifestations nationales
- Création et industries culturelles : spectacle vivant (musique, danse, arts de la rue, théâtre, cirque), livre et lecture, arts plastiques, licences d'entrepreneurs de spectacles.

Concrètement, la DRAC s'associe au ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, aux collectivités territoriales pour mettre en œuvre :

- Des enseignements (spécialités ou options facultatives) et ateliers artistiques,
- Des résidences avec des institutions publiques ou privées qui offrent un espace à des jeunes pour exposer leur création en leur fournissant les moyens nécessaires,
- Des jumelages,
- Des formations,
- Des projets ou partenariats spécifiques avec des instances culturelles.

Pour l'ensemble de ces actions la DRAC participe humainement et financièrement à l'émergence, au montage et à la mise en œuvre de projets.

Le conseiller à l'éducation artistique et culturelle de la DRAC oriente les professeurs dans le choix des artistes susceptibles d'intervenir dans un projet.

c) Au niveau des structures culturelles

Dans le cadre de conventions signées entre le rectorat (plus précisément, la DAAC) et certaines structures culturelles, des enseignants spécifiquement missionnés travaillent au sein de services éducatifs. Ils ont pour mission d'accompagner les enseignants des premier et seconds degrés dans la mise en relation de démarches artistiques et de pratiques didactiques.

Les structures culturelles sont variées. Elles peuvent prendre la forme d'associations diverses mais aussi d'institutions culturelles ou territoriales.

Dans le domaine de la création, les scènes nationales, les centres dramatiques et chorégraphiques nationaux, les orchestres, les scènes conventionnées et de musique actuelle, les centres régionaux des arts du cirque et de la rue, les centres d'art et fonds régionaux d'art contemporain assurent depuis longtemps une programmation de qualité répondant à une mission de service public, dans l'ensemble des régions du territoire. Elles optent de plus en plus pour une programmation hors les murs. A cela s'ajoute la présence de nombreuses compagnies travaillant sur différentes disciplines (théâtre, nouveau cirque, musique, marionnettes, ...)

Dans le domaine du patrimoine, les musées (musées de France, particulièrement les écomusées et musées de société et les centres de culture scientifique et technique...) sont soucieux de s'ouvrir à un public en évolution. Organisés en réseaux, ils exposent leurs collections hors les murs

²⁹ Organigramme DSDEN du Jura <https://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1737#1737>

³⁰ <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Culture-et-patrimoine/Quelles-sont-les-missions-d-une-DRAC/>

et/ou s'appuient sur des dispositifs numériques innovants. Plus de 300 d'entre eux sont implantés dans des communes rurales.

Les archives, nationales, départementales et communales, outre leur implantation dans l'ensemble des territoires, proposent des expositions itinérantes ou des dispositifs pédagogiques à destination de différents publics. Le centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite une centaine de monuments nationaux ainsi que leurs parcs et jardins, certains situés en milieu rural. D'autres monuments historiques ainsi que de nombreux sites archéologiques sont aussi ouverts à la visite dans l'ensemble du territoire français.

A tout cela s'ajoute les bibliothèques et médiathèques municipales et départementales de prêt « *service public fondamental qui joue un rôle culturel, mais aussi éducatif et social de premier plan dans tous les territoires*³¹ ».

L'ensemble de ces institutions culturelles ou territoriales a pour mission de s'adresser à toutes les populations, de combattre les inégalités territoriales et sociales d'accès à la culture. Pour cela leurs services des publics assurent un travail de médiation pour toucher les populations les plus éloignées. Les établissements scolaires sont donc sollicités par diverses structures pour la réalisation de projet par le biais de présentation de saison, de transmission de dossiers pédagogiques et rencontres ou interventions diverses.

³¹ <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Culture-et-patrimoine/Quelles-sont-les-missions-d-une-DRAC/>

II. Recensement, intérêts et étude des partenaires dolois

Avant de réaliser des observations de PEAC dans les établissements scolaires du premier degré, la première étape du travail de recherche consiste à recenser les différents partenaires potentiels de projets, sur le territoire défini. Il est important de connaître le profil et les caractéristiques des diverses structures afin d'identifier leurs complémentarités possibles avec un enseignement traditionnel. Cet état des lieux permettra aussi de prendre contact avec chaque partenaire afin d'envisager et d'organiser une observation de projet et/ou une rencontre afin d'obtenir des éléments à analyser dans le but de répondre à la problématique de ce travail de recherche. Le recensement permettra également de prendre en compte la diversité des propositions et projets du territoire étudié.

Quelques précisions pour situer le contexte de la zone choisie :

La ville de Dole se situe dans le département du Jura en région Bourgogne-Franche-Comté. Elle fait partie de la région culturelle et historique de Franche-Comté, dont elle a été la capitale jusqu'en 1676. Avec presque 25 000 habitants au premier janvier 2020, Dole demeure la ville la plus peuplée du département dont elle est l'une des sous-préfectures. Elle compte trois lycées, quatre collèges, neuf écoles primaires et huit maternelles. Deux écoles primaires et maternelles relèvent du Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Dole est une ville dynamique culturellement avec la présence sur son territoire de nombreuses associations et institutions culturelles.

Voici donc une présentation et un recensement des principaux partenaires culturels dolois qui réalisent des projets avec le public scolaire et en particulier avec les écoles de premier degré.

1- Recensement et intérêts des partenaires Dolois

Cet inventaire se base sur la liste des structures et institutions culturelles recensées sur le site internet de la ville de Dole³², sur les informations qui m'ont été données aux cours de mes différents stages dans les écoles de premier degré et sur la liste des partenaires culturels proposée par le moteur de recherche du site de l'Adage³³.

a) Le Conservatoire de musique et de danse à Rayonnement Départemental (CRD)

❖ Présentation de la structure

Géré récemment par la Communauté d'agglomération du Grand Dole, l'établissement offre un cursus complet d'enseignement instrumental, chorégraphique et vocal, allant du jardin musical (dès 5 ans) au parcours préprofessionnel de 3ème cycle spécialisé, ainsi qu'un soutien aux pratiques d'adultes et d'amateurs.

Une équipe de 38 professeurs propose un enseignement dans plus de 25 disciplines, en classique et musiques actuelles, en chant et en danse classique. Il accueille des élèves depuis la grande section de maternelle jusqu'aux seniors, venant du Grand Dole, du département et même quelques étudiants étrangers. Les élèves peuvent suivre des parcours de formation variés, visant à une pratique d'amateur ou à une orientation préprofessionnelle. Au conservatoire, la pratique collective est au cœur de tout projet de formation. Les élèves et praticiens amateurs au sein des orchestres, chorales, groupes de musiques actuelles bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

Le CRD accueille, en partenariat avec l'école Wilson et le collège de l'Arc des élèves en Classes à Horaires Aménagés (CHAM). De nombreuses actions sont par ailleurs menées en milieu scolaire, en partenariat avec les enseignants du premier degré de Dole. Avec le changement de gérance, les écoles du Grand Dole vont pouvoir bénéficier des actions du conservatoire. Un(e) autre musicien(ne) intervenant(e) est en cours de recrutement et les projets devraient commencer à la rentrée 2021.

³² <https://www.doledujura.fr/culture-dole/>

³³ <https://adage-pr.phm.education.gouv.fr/adage/>

Au-delà de ses missions pédagogiques, le Conservatoire et son équipe sont des acteurs à part entière de l'animation culturelle du territoire. Ainsi, outre les nombreuses auditions et restitutions de projets conduits avec les élèves, le CRD se voit confier la direction artistique d'une saison musicale et du festival annuel *Pupitres en liberté*.

❖ Le CRD et le PEAC

Le CRD propose, chaque année, un important choix de projets tant sur le fond que sur la forme. Un catalogue des propositions est transmis à l'ensemble des écoles de la commune, au mois de mai, afin de préparer et d'organiser les PEAC pour l'année scolaire à venir. En moyenne, dix projets différents sont réalisés chaque année sur la commune de Dole et touchent environ 36 classes allant de la grande section au cours moyen 2 (CM2).

Ils peuvent aller, de l'écoute accompagnée de concerts, à des projets de créations plus importants. Certains sont également « à vivre » et à partager avec d'autres structures culturelles, comme le musée, ou font partie d'un festival et/ou temps fort programmés par la ville (exemple : *Cirque et Fanfare*, festival *Y'a d'la voix*). Les différentes propositions offrent aux enfants et aux familles de découvrir comme « acteur » ou comme « spectateur » différents lieux de diffusion de la ville.

Dans ses actions en milieu scolaire, le CRD considère la musique comme un moyen de contribuer au développement et à l'épanouissement de chaque enfant, et comme un facteur favorisant la réussite dans d'autres disciplines scolaires.

Cette vision rejoint les différents écrits sur ce sujet de la musicienne, enseignante et pédagogue Nicole Malenfant qui affirme que : « *La musique n'a que des effets positifs sur le développement de l'enfant. Les programmes de musique à l'école, amènent les enfants à mieux performer dans les autres matières ; l'enfant apprend à écouter son jeu, à coordonner ses mouvements, à développer sa mémoire, à affiner sa sensibilité, à s'extérioriser. Il en retire satisfaction et fierté, et augmente son estime de soi* ».

Régis de Vendevre, musicien et intervenant en centres spécialisés, dans une étude³⁴ de 2003 confirme que : « *La musique possède des vertus indéniables car elle oblige à rester concentré dans l'instant présent, soit par son écoute, soit par sa pratique* ». Les activités musicales n'améliorent pas l'audition mais interfèrent positivement sur la qualité de l'écoute. Une recherche³⁵ sur l'écoute en milieu scolaire atteste que les enjeux du développement de l'écoute musicale à l'école ne se limitent pas à l'éducation musicale, elle contribue aussi de façon pertinente à l'acquisition de compétences transversales : l'écoute en général, mais également la concentration et la mémoire. Elle favorise ainsi les apprentissages.

De plus par son aspect ludique, la musique permet d'apprendre autrement, ce qui est d'une aide précieuse pour les élèves en échec scolaire. Lors des séances de musique, l'enfant ne se sent pas en situation scolaire et de ce fait, il ne s'aperçoit pas nécessairement qu'il se trompe (dédramatisation de l'erreur). La littérature de recherche³⁶ a démontré, qu'il existe une forte corrélation entre une éducation musicale de qualité à l'école et la réussite académique : « *la musique enrichit les processus d'apprentissage qu'elle nourrit, incluant nos habiletés sensorielles, cognitives, émotionnelles et motrices, qui sont les forces fondamentales dynamisant tous les autres apprentissages*³⁷ ». Chaque domaine d'activité proposé par le CRD est abordé sur un mode ludique, avec une exigence de qualité tant dans l'écoute que dans la pratique. L'aspect « création collective » de moments musicaux avec des règles du jeu à fixer est essentiel pour développer la coopération et l'entraide au sein de la classe.

Le CRD a une mission de formation de spectateurs, d'interprètes et de créateurs. A travers trois formes d'actions, il contribue, au côté de l'ensemble des partenaires éducatifs, à l'épanouissement culturel et à l'ouverture sociale des enfants :

³⁴ *La musique et ses effets en musicothérapie*, p. 17

³⁵ Jacotte Ribière-Raverlat (1997)

³⁶ <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00735245/document>

³⁷ Guy Le Frangis, *Musique et réussite scolaire*

- par la création de spectacles vivants, avec des artistes professionnels
- par la rencontre avec des œuvres artistiques, parfois dans des lieux patrimoniaux
- par le partage d'une aventure collective, source de cohésion sociale

La structure culturelle met à disposition des écoles partenaires et des PE, chaque année, des ressources pédagogiques, artistiques et techniques pour aider et accompagner la réalisation de PEAC.

Les thèmes des PEAC sont en général proposés par Myriam Lacroix, musicienne intervenante, en tenant compte des suggestions et besoins des enseignants qui lui ont été suggérés. Une proposition de « projet à construire » reste toujours offerte pour les équipes pédagogiques voulant effectuer et s'emparer d'un sujet. Cette année le thème le plus demandé correspond « aux émotions », surtout pour les écoles de maternelle. Une école de REP a proposé de travailler et de réaliser des activités sur « l'eau » avec une classe de Cours Préparatoire (CP) et de Cours Élémentaire 1 (CE1). Il y a toujours dans le catalogue de propositions, des petits projets et des plus importants avec 15 séances d'activités dans l'année scolaire afin d'adapter les propositions aux besoins et souhaits des écoles. Les projets peuvent être « clé en main » mais cela n'est pas l'objectif de l'équipe du CRD qui attend un investissement des enseignants dans les propositions afin de personnaliser celles-ci à l'école, aux classes concernées et besoins pédagogiques, voir didactiques attendus. Ce catalogue au moment de l'envoi à chaque école est accompagné d'une lettre émanant de la DRAC. Lorsque les PE choisissent une proposition, ils doivent renvoyer un dossier administratif présentant et justifiant les objectifs didactiques et pédagogiques du PEAC envisagé à la DRAC pour que celle-ci valide sa mise en place.

Un entretien³⁸ avec Myriam Lacroix réalisé le 12 février 2020 permet d'illustrer l'importance du PEAC et de sa mise en place par un partenariat.

Cette diplômée n'a pas de formation pédagogique réelle. Ses 30 années d'expériences et d'échanges avec les PE ont été très formatives. Au début de sa carrière, il n'y avait pas de PEAC mais des heures de formations musicales dans des écoles fixes (les établissements les plus proches géographiquement du conservatoire). Pour elle, ce système était moins porteur de sens et ne permettait pas un accès égalitaire à la Culture, par rapport aux projets actuels. Elle précise toutefois que la mise en place des PEAC demandent une grande implication des enseignants en dehors des heures de projet. Elle observe qu'en fonction des écoles, l'implication demeure variable et cela se ressent sur la finalité des projets. A Dole, une école n'a jamais souhaité en réaliser avec le CRD. Elle souligne également que dans une école en REP, elle constate que les élèves sont réellement demandeurs et acteurs dans les projets réalisés. Cet exemple illustre leur rôle essentiel.

En dernier lieu, elle précise que son intervention en tant que professionnelle de la musique et création permet de compléter les apports pédagogiques des enseignants et parfois même de participer indirectement à la formation des PE.

b) Musée des Beaux-Arts et d'archéologie

❖ Présentation de la structure³⁹

Le musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Dole est fondé en 1821 par la volonté des élus et notables locaux afin de redonner à la cité son ancien lustre de capitale comtoise. Les premiers développements du musée sont redevables aux donations faites par les amateurs locaux, complétées par la suite par des dépôts de l'Etat. Depuis 1980, l'installation du musée dans « le pavillon des officiers » permet de présenter des collections diversifiées et plus importantes. Ainsi, est mise en œuvre une politique de conservation et de valorisation qui permet d'entreprendre également une programmation d'expositions temporaires continue très variées et l'acquisition d'œuvres d'art contemporain. Ceci ouvre ce musée des Beaux-Arts sur le présent et initie également un dialogue entre les époques.

Trois sections actuellement peuvent être visitées : archéologie, art ancien et art contemporain.

³⁸ <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=a5769f0b-f7ec-4e8f-a179-b889ff925ee2>

³⁹ <https://www.doledujura.fr/musee-des-beaux-arts/>

La collection d'archéologie est consacrée aux découvertes archéologiques du Jura, du Néolithique à l'époque mérovingienne. De modestes collections d'époque antique (période romaine, égyptologie), et une salle dédiée à la statuaire médiévale et renaissance complètent cet ensemble. Ce fonds archéologique provient essentiellement des découvertes faites par l'historien et archéologue Julien Feuvrier (1851-1936) au début du 20^e siècle dans la région doloise.

Un parcours thématique du 16^e au 19^e siècle rappelle la prospérité de Dole comme capitale de la Comté : art bourguignon et comtois de la renaissance au 18^e siècle, peinture française des 17^e/18^e siècles, écoles italienne et nordique, auxquels s'ajoute une collection 19^e siècle faisant la part belle à l'école de Barbizon et aux artistes comtois (Courbet, Pointelin, Brun, Adler).

En échos, réponses ou ruptures aux deux premières sections, des œuvres de la collection d'art contemporain viennent « casser » le fil de l'histoire et jouer avec la chronologie, pour défendre une approche résolument non conformiste de l'histoire de l'art. Elle s'est constituée depuis 1983 autour de la Figuration critique des années 1960 et du Nouveau Réalisme. Elle continue à se développer aujourd'hui, entre art contemporain historique et jeune création, autour de deux axes majeurs : image et récit(s) d'une part, art et société, d'autre part. Le dépôt des œuvres du Lab'Bel⁴⁰, collection d'art contemporain du groupe Bel, enrichit ce fonds de façon complémentaire, ouvrant la collection, largement picturale à ce jour vers d'autres formes et d'autres familles artistiques.

La structure accueille le public pour des animations gratuites (nuit des copistes, week-end Télérama ...) et des visites guidées thématiques. Un ou deux mercredis par mois, un *apérïmusée*, animé par une personnalité invitée (artiste, historien de l'art, comédien, musicien...) guide librement le visiteur pour découvrir sous un nouveau regard les collections ou les expositions temporaires. Pour la saison estivale, un programme spécifique demeure réalisé et proposé pour enrichir les programmes habituels du musée.

Le musée est un lieu associé aux notions d'apprentissage, d'acquisition de connaissances et de savoirs. Il n'est pas seulement consacré à la conservation des collections ; il a aussi un devoir de transmission de connaissances à ses visiteurs. C'est précisément le rôle de la médiation culturelle dans toutes ses formes : donner aux visiteurs le plaisir d'apprendre par eux-mêmes.

❖ Le Musée des Beaux-Arts et d'archéologie et le PEAC

La Mission d'action culturelle en milieu scolaire, en 1978, soulignait dans sa circulaire⁴¹ « *l'intérêt pédagogique et culturel des musées* ». Le ministère de la Culture stipulait aussi dans sa lettre d'information de novembre 2000 « *qu'il n'y a pas d'éducation artistique réelle sans une rencontre directe avec les œuvres d'art* » et les débats en marge du Haut conseil à l'EAC, en 2012, évoquaient une nouvelle fois l'importance du contact entre l'élève et la matérialité de l'œuvre. Cette rencontre physique demeure possible par la mise en place de partenariat.

Afin de répondre à ce constat éducatif, le musée des Beaux-Arts propose au public scolaire des animations sous forme d'ateliers, animés par un professionnel, suivis d'une visite guidée d'une conférencière, en lien avec les expositions temporaires ou des thèmes choisis. Les ateliers, encadrés par un professionnel, permettent aux élèves de pratiquer une activité d'art visuel et de réaliser une production. L'ensemble des productions des classes participantes est exposé et valorisé lors d'un temps dédié où parfois l'artiste associé demeure présent. Toutes les familles des élèves concernés sont conviées au vernissage de cette exposition de rendus.

Ci-dessous, deux exemples de propositions d'ateliers qui ont été mises en place ces dernières années :

LYDIE JEAN-DIT-PANNEL

Les visites :

Cinq artistes montraient leur travail (vidéos, photographies, performances, sculptures, installations) dont le thème principal était le dérèglement de la nature par l'humanité. Le travail demeurait donc

⁴⁰ <http://www.lab-bel.com/>

⁴¹ Circulaire n° 78.098 et no 3210 du 2 mars 1978.

fondé sur le « vivant », sa beauté, sa fragilité mais aussi sur le voyage, l'aventure et la rencontre. Des œuvres anciennes du musée ont été choisies (paysages, animaux, natures mortes) et se mêlaient à l'exposition.

Les enfants découvraient l'exposition et comprenaient la quête de l'artiste.

Les ateliers :

En référence à la nature, chère à l'artiste, il était proposé à chaque enfant de dessiner un animal ou un végétal, tous rassemblés dans une fresque collective.

JEAN MESSAGIER

Les visites :

L'exposition montrait l'œuvre de l'artiste français dans sa grande diversité, avec des peintures, dessins, sculptures et photographies. Les années 60 comportent des peintures et sculptures avec des entrelacs colorés. Dans les années 70, il expérimente avec des paillettes, de la bombe, de la peinture qu'il soumet au gel et les années 90 dévoilent des grandes toiles brossées.

Les élèves étaient amenés à observer la grande liberté du geste du peintre, la manière dont il utilise le pinceau, balai ou brosse, et les couleurs éclatantes.

Les élèves avaient un livret pédagogique pour découvrir l'exposition avec le guide conférencier. Ils jouaient avec les animaux et les personnages et découvraient des titres de peinture très amusants !

Les ateliers :

Peinture gestuelle avec acrylique et gouache en lien avec la visite.

Lorsque le PE choisit d'amener ses élèves au musée ou de proposer une activité à l'extérieur de l'école, il réalise un choix pédagogique conséquent. La circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999⁴² insiste sur la nécessité de ces sorties et mentionne leurs bienfaits sur la scolarité des enfants et sur la vie sociale dans l'établissement. Elles peuvent avoir lieu dans des musées, des sites historiques ou officiels, mais également dans des industries ou en pleines natures. *« Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité. Elles illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre qui font une part prépondérante à l'activité des élèves sollicités aussi bien sur les plans social, moteur, sensible que cognitif. Elles peuvent être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. L'approche sensorielle d'un milieu nouveau ou d'un lieu de culture, la rencontre de professionnels, d'artistes ou de créateurs, l'étonnement et le dépaysement constituent des sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité. Le besoin de comprendre et de communiquer s'en trouve activé. [...]. Les sorties scolaires favorisent le décroisement des enseignements, non seulement en créant une unité thématique mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoir-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe ou agir de manière appropriée dans un contexte inconnu. Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de la classe n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant. Elles constituent enfin des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe. Les sorties sont des moments privilégiés pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Elles favorisent la mise en œuvre d'attitudes responsables dans des milieux moins protégés que l'enceinte scolaire ».* Cette circulaire met en évidence l'importance d'amener les élèves à évoluer dans un lieu extérieur à l'école. En plus du décroisement des matières et enseignements, cette

⁴² http://cache.media.education.gouv.fr/file/CPD_EPS/78/5/28022020lm_sorties_scolaires_cir_1551_1250785.pdf

situation se révèle être source de nombreux apprentissages et en particulier à favoriser la sociabilité, l'autonomie de l'élève mais aussi la coopération au sein du groupe.

Les équipes pédagogiques des établissements scolaires de l'agglomération du Grand Dole reçoivent un dossier rédigé⁴³ par la professeure missionnée par le DAAC sur lequel figure les différentes propositions.

En 2019, le public scolaire représente une part de 37 % sur la fréquentation totale du musée soit 7 859 élèves. Sur ce nombre, 85 % sont des élèves du premier degré c'est-à-dire une part importante.

c) Médiathèque

❖ Présentation de la structure

Les médiathèques de la communauté d'agglomération du Grand Dole forment un réseau constitué de huit établissements recevant du public dont trois sur la commune de Dole. Elles partagent un portail web, un catalogue de documents physiques et numériques, ainsi que de nombreux autres services. Les bibliothèques principales du Grand Dole proposent aux bibliothèques associées un magasin (stock de documents) intercommunal pour compléter leur offre, ainsi que celles des écoles. Pour les autres communes de l'agglomération, qui ne disposent pas de bibliothèque, treize lieux de boîtes à lire, nommées "*livres nomades*", sont proposés.

La Médiathèque principale, réhabilitée entre 1998 et 2000, abrite désormais les archives municipales, la bibliothèque patrimoniale, la médiathèque centrale de la ville, et la direction des médiathèques de l'agglomération du Grand Dole. Les deux autres annexes se situent dans des quartiers excentrés au centre-ville. La médiathèque Albert-Camus, récemment agrandie et rénovée, se situe dans le quartier des Mesnils-Pasteur, à proximité de deux écoles primaires et maternelles et d'un collège classé en REP. La troisième structure, Mauricette Raffin, plus petite, fait partie du quartier du Poiset et se situe à proximité de deux écoles élémentaires.

350 000 documents de différentes formes, livres, revues, CD, DVD, Blu-ray, jeux vidéo, documents anciens, livres numériques, films en VOD, demeurent proposés à la consultation sur place et aux prêts dans les différentes bibliothèques du territoire.

Afin de faciliter l'accès à la lecture et aux ressources à tous, l'abonnement annuel à la médiathèque demeure gratuit pour les personnes mineures et d'un montant de 10 euros pour les adultes. Toute l'année ces structures territoriales accueillent les écoles, lycées, accueils de loisirs, crèches, relais d'assistantes maternelles en proposant des visites-découvertes, des temps de lecture, de choix de livres et des animations diverses et à thèmes. Pour les écoles éloignées de plus de deux kilomètres d'une bibliothèque, un trajet aller-retour par année est offert par l'agglomération du Grand Dole grâce au « ticket bibliothèque ». Les livres peuvent également être livrés dans les écoles se situant à plus de dix kilomètres.

❖ La Médiathèque et le PEAC

Les médiathèques de la communauté d'agglomération du Grand Dole se mobilisent, en lien avec les établissements scolaires, en faveur du livre et de la lecture pour susciter l'envie de lire chez les enfants et les jeunes. Les écoles ont pour mission d'apprendre aux élèves à lire et à devenir des lecteurs autonomes. La médiathèque, par complémentarité, propose des situations diverses qui contribuent à développer le plaisir de lire et suscitent l'intérêt et la curiosité pour la découverte des différents supports de lecture.

La lecture présente de nombreux bienfaits :

- Elle développe **la pensée créative**. L'esprit des lecteurs commence à travailler immédiatement une fois qu'ils se mettent à lire. Lorsqu'il lit un roman ou une nouvelle, l'imagination se transporte tout de suite dans un monde complètement nouveau. C'est la

⁴³ <http://arts-plastiques.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/95/2020/12/dossier-pedagogique-Cueco-musee-de-Dole.pdf>

langue de l'œuvre qui crée des images dans l'esprit du lecteur et lui ouvre toutes les portes de la création, comme l'a partagé l'artiste Honoré de Balzac « *J'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot* ». La lecture permet une ouverture sur un monde enchanté qui permet au lecteur de rejoindre l'auteur dans sa démarche d'écriture et de narration.

- Lire aide à **enrichir son vocabulaire** et à renforcer son emprise sur la langue. Chaque fois que nous lisons un nouveau roman ou une fiction, nous rencontrons plusieurs mots nouveaux. La lecture est très bénéfique pour améliorer notre bagage langagier : elle permet de faire travailler la mémoire, de réviser l'orthographe et participe indirectement à une meilleure expression orale. Elle contribue grandement à **la maîtrise de la langue**.
- La lecture est une source de **divertissement**. Tout comme les spectacles, les jeux et le sport, elle procure un plaisir en détournant le lecteur de son monde réel. Elle est source de ressourcement !
- Elle est aussi un **moyen d'épanouissement** et de **développement personnel**. C'est l'un des facteurs principaux qui joue un rôle dans la détermination de la personnalité d'un individu. Lire élargit la sphère de la connaissance ce qui accroît réellement l'estime de soi. Lire aide à comprendre beaucoup de choses, à accumuler des idées, à s'instruire et surtout à forger un esprit critique. La lecture invite à mieux comprendre et maîtriser le monde au lieu de le fuir.
- Elle représente aussi une activité culturelle importante qui rend les lecteurs plus ouverts et plus tolérants. Elle apporte une inspiration nouvelle, une interprétation nouvelle du monde, et participe à développer une culture plus approfondie. Elle élargit l'horizon en faisant connaître les autres cultures, religions...

Le ministre de la Culture a déclaré 2020 « année nationale de la Bande Dessinée⁴⁴ » (BD). Le ministère en charge de l'Éducation nationale accompagne la promotion de cet art durant toute l'année et année scolaire, et des actions spécifiques sont prévues pour encourager la lecture et l'écriture de BD auprès des élèves. Les médiathèques du Grand Dole proposent chaque année, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, des ateliers, des partenariats... aux écoles en lien avec le thème des différents événements mis en place par les deux ministères. Cette année, des rencontres et ateliers avec un artiste de BD, étaient proposés afin d'amener les élèves à découvrir le 9^e art et ses codes, et à développer leur goût pour la lecture, stimuler leur imagination et leur créativité mais aussi encourager la pratique du dessin.

L'année 2021 marque les 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine. La médiathèque proposera des activités diverses à la prochaine rentrée scolaire en lien avec ce thème.

d) Maison Pasteur⁴⁵

❖ Présentation de la structure

La ville de Dole a vu naître Louis Pasteur en 1822. En 1923, sa maison natale, située sur les bords du canal des Tanneurs, est devenue un musée. A travers un parcours ludique et attractif, il retrace son œuvre de scientifique en explorant tour à tour tous les champs de la connaissance que Pasteur a mis en avant. Surtout connue pour la découverte du vaccin contre la rage, l'œuvre scientifique de Louis Pasteur s'étend à de très nombreux domaines, de l'étude des cristaux jusqu'à celle des maladies du ver à soie, en passant par l'étude des fermentations du vin et de la bière. A partir d'objets et de documents personnels, la maison natale montre comment Louis Pasteur est devenu la figure du scientifique par excellence, connu dans le monde entier.

Aujourd'hui, la maison natale de Pasteur, n'est pas seulement un musée mais un lieu de questionnement sur la science et sur la figure du savant, qui associe des approches artistiques, sociales ou symboliques de la science, à partir de l'œuvre et de la postérité de ce scientifique. Cette structure

⁴⁴ <https://eduscol.education.fr/1343/annee-2020-de-la-bande-dessinee>

⁴⁵ <https://www.doledujura.fr/425/>

reçoit le public principalement pendant les vacances scolaires pour des visites libres, commentées ou des ateliers divers menant à réaliser des expériences et observations sur différents thèmes.

❖ La Maison Pasteur et le PEAC

La structure propose, depuis 20 ans, des animations et des modules d'une ou plusieurs séances qui permettent aux élèves de découvrir en profondeur des thématiques scientifiques variées. Adaptables à tous les niveaux scolaires, ils sont fondés sur une pratique pédagogique. Bénéficiant du matériel et des installations présents à l'Atelier Pasteur, les élèves peuvent se confronter à la démarche expérimentale en bâtissant des hypothèses qu'ils mettent ensuite à l'épreuve de l'expérience scientifique. Toutes les activités proposées par la structure sont élaborées avec l'enseignant et les élèves de la classe dans le cadre du projet d'école. L'équipe éducative de l'Atelier apporte son expérience, elle est là pour lui fournir son aide, des conseils pour le choix du thème, l'organisation et la réalisation du projet. L'Atelier Pasteur peut organiser à la carte des ateliers, séjours, ou visites à la journée dans ses locaux ou hors les murs en fonction des souhaits, besoins et budgets des équipes pédagogiques. Les ateliers s'articulent autour de la démarche expérimentale qui utilise l'erreur comme vecteur pédagogique à la compréhension des notions scientifiques abordées. Voici quelques propositions de cette structure destinées au public scolaire :

Différents ateliers :

- Le lait et les produits laitiers, histoire de conservation
- Zoom sur l'infiniment petit
- Hygiène & santé : comment faire bon ménage avec les microbes ?
- La santé au bout de la langue
- La composition des aliments...

Formule atelier et visite :

- Hygiène et santé : découverte des microbes
- Microbes et alimentation : les fermentations alimentaires
- A la découverte de l'analyse chimique
- Les sucres cachés de notre alimentation
- La gastronomie moléculaire...

Ateliers sciences, Arts et Culture :

Comme la médiathèque, la maison Pasteur propose chaque année la réalisation de projets aux écoles en lien avec le thème des différents événements proposés par le gouvernement. En 2019, la structure a mis en place avec des écoles l'opération « la classe, l'œuvre !⁴⁶ ». C'est une opération d'EAC adossée à *la nuit européenne des musées*. Elle est le résultat d'un partenariat entre la Direction Générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la communication) et la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (Ministère de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche). Son objectif est de favoriser le contact direct entre les élèves et les collections par le biais d'une collaboration sur l'année entre les musées de France et les établissements scolaires de proximité.

Les enjeux sont doubles : inciter les enseignants à se saisir des ressources culturelles de proximité et inviter les musées à diversifier leurs dispositifs de médiation afin de varier les approches et les niveaux de lecture des œuvres et objets scientifiques et historiques.

C'est aussi la familiarité des élèves avec les musées et les établissements culturels en général qui est développée avec « La classe, l'œuvre ! ». Les jeunes s'approprient le patrimoine et en donnent une interprétation sous la forme de productions plastiques, numériques, audiovisuelles, scéniques, textuelles... restituées sur le site internet de *La nuit européenne des musées*. Cet événement national permet aux acteurs des projets de valoriser et partager l'aventure menée au cours de l'année.

⁴⁶ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Connaissance-des-patrimoines/Connaissance-des-publics/Actions/La-classe-l-oeuvre>

Présentation du projet 2019 du musée Pasteur

« La classe, l'œuvre ! »

L'œuvre choisie était une huile sur toile exposée à la Maison Pasteur. Réalisée en 1884 par une nièce de Louis Pasteur, Gabrielle Ledoux, cette composition, intitulée *Aubépines et Pivoines*, représente un bouquet de fleurs façon nature morte. Son auteure est mieux connue grâce aux travaux de Marie-Claude Fortier qui a montré toute la modernité de la carrière de cette jeune peintre pionnière. Le tableau ornait le bureau de Louis Pasteur à Paris.

La classe du cours moyen de Frisans et leur professeur ont participé à cette opération. Trois interventions ont été réalisées dans l'école. Les élèves ont travaillé à la composition et selon leur propre sensibilité. Ils ont utilisé du "matériel floral" qu'ils ont trouvé dans leur environnement. Les photographies des œuvres des élèves, réalisées en classe, ont été présentées à la maison Pasteur pour *la Nuit des musées*. Iris Leroyer, l'artiste associée à ce projet, a réalisé les clichés des œuvres éphémères (**Annexe 6 - Sélection de clichés – La classe, l'œuvre**).



La démarche d'accompagnement autour de cette œuvre s'est déroulée en 3 étapes : décryptage symbolique de la composition, approche de la botanique des fleurs de saison, initiation à la composition florale en compagnie d'une photographe plasticienne dont le travail est axé sur le végétal. Ce projet a permis aux élèves de rencontrer l'artiste plasticienne qui est venue dans leur école, mais aussi d'exposer leurs productions dans un musée à l'occasion d'un événement culturel européen.

La maison Pasteur, par ses propositions diverses et importantes, permet la mise en place de PEAC mais aussi de parcours éducatifs de santé.

e) Les Scènes du Jura

❖ Présentation de la structure

L'association a vu le jour en 1997 lors de la fusion des théâtres municipaux de Lons-Le-Saunier et de Dole. Elle correspond au label « théâtre missionné ». C'est en 2013 que les Scènes du Jura obtiennent celui de scène nationale. Ce label est attribué par le ministère de la Culture pour soutenir les actions d'une structure et les renforcer. Cela permet également à l'association de bénéficier de subventions de l'Etat et de répondre à un cahier des charges précis. A l'heure actuelle, 73 scènes nationales sont recensées sur le territoire français. Ce label a été créé dans les années 80 et entre dans la continuité des politiques culturelles d'après-guerre. La volonté du gouvernement avec la création de ce label était d'irriguer le territoire en matière de Culture et de favoriser et développer les missions de démocratisation et décentralisation culturelle. Toutes les scènes nationales répondent à trois missions principales sur leur territoire :

- La diffusion de spectacles pluridisciplinaires : théâtre, musique, danse, art du cirque et spectacles hybrides.
- La sensibilisation et l'EAC : actions de découverte du milieu culturel et de pratique artistique avec les associations, les publics scolaires, les entreprises, les publics du secteur social...
- Le soutien à la création contemporaine avec la mise en place chaque année de résidence de création sur le territoire, de soutiens à des artistes par le biais de compagnonnages, de co-production...

❖ Les Scènes du Jura et le PEAC

Cette structure culturelle programme des spectacles sur les temps scolaires avec des possibilités de préparation et/ou de sensibilisation aux différentes propositions dans les établissements scolaires. La majorité de ces spectacles concerne les élèves du secondaire ou à partir du cycle 2. Des visites des différentes salles de diffusions sont également possibles ainsi que la mise en place de rencontre avec

les équipes artistiques et parfois techniques. Des spectacles à destination du jeune public sont proposés en coproduction avec la scène conventionnée Côté Cour, pour compléter l'offre.

Depuis sept années, les Scènes du Jura, mettent en place les projets appelés *Scènes buissonnières* permettant la découverte du spectacle vivant aux élèves de cycle 3. Ils se présentent sous la forme de rencontres entre des élèves de CM1/CM2 et de 6^{ème} d'une même circonscription. Ensemble, aux côtés d'une compagnie de la programmation artistique des Scènes du Jura, ils participent à un parcours découverte composé de cinq rendez-vous sur l'année scolaire. Ce projet a pour objectif de créer une continuité pédagogique entre les différents niveaux du cycle 3 : l'école élémentaire et le collège.

Le PEAC s'inscrit dans cette finalité en proposant de créer des binômes entre les élèves de CM et ceux de 6^{ème}. Tout au long du projet, ils se rencontrent et apprennent à mieux se connaître et à réaliser des activités ensemble. Une attention particulière est portée à organiser des ateliers de pratique théâtrale et artistique, et divers autres moments de rencontre dans les collèges, afin de faciliter et d'accompagner sur le long terme, l'entrée des élèves de primaire en 6^{ème}.

Durant la saison 2019-2020, les Scènes du Jura ont également souhaité étendre ce projet à une classe UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) au collège Saint Exupéry de Lons-Le-Saunier, comme cela avait été fait il y a deux saisons au collège Maryse Bastié de Dole.

Les élèves de la classe ont formé un binôme avec une classe de 6^{ème} du collège afin d'utiliser et de continuer l'apprentissage de la langue dans des activités liées au spectacle vivant.

Financée par le conseil départemental du Jura, l'édition 2020 a rassemblé plus de 200 élèves, du mois d'octobre 2019 au mois de février 2020. Le projet s'est déroulé à Salins-les-Bains avec un binôme créé entre l'école et le collège Saint Anatoile, au Collège Saint Exupéry de Lons-Le-Saunier, jumelé avec l'école Prévert de Lons-le-Saunier, mais aussi à Dole avec le groupe scolaire Notre Dame du Mont-Roland.

Un entretien⁴⁷ réalisé avec Ludovic Tourdot, secrétaire général de la structure, le 18 juillet 2020, permet de compléter certains points présentés précédemment.

Il précise que la création du projet *Scènes buissonnières* correspond à une volonté de ces dernières années d'étendre les projets aux élèves de cycle 3 (avant seulement ceux du secondaire étaient concernés) et l'objectif demeure de créer et/ou de renforcer le lien entre le collège et l'école élémentaire d'un même secteur au niveau des élèves mais aussi des équipes pédagogiques. Ce projet s'imagine une année avant sa réalisation. La Scène nationale le pense avec les artistes. Le PE n'intervient pas dans sa création et conception. Celui-ci est *clé en main*. Ludovic Tourdot reconnaît qu'effectivement cet aspect présente parfois certaines difficultés dans leur mise en place car il peut y avoir des divergences avec les attentes et la pédagogie des membres de l'Education nationale. Dans ces situations-là, ce sont les CPC ou CPD qui font le lien entre le PE et la structure afin de proposer des aménagements pour permettre une réalisation optimum du projet. Le secrétaire général précise que la qualité du projet repose aussi sur l'envie du PE et des équipes pédagogiques. Cette année, le thème des *Scènes Buissonnières* consiste à rendre les élèves acteurs de la création de spectacle. Ce dispositif est gratuit pour les écoles, seul le matériel utilisé reste à charge.

Ludovic Tourdot est convaincu des apports de ces projets dans la scolarité des élèves. Il a pu constater que des élèves, en décrochage dans les apprentissages de forme plus scolaires, se révèlent au cours des activités artistiques proposées par les ateliers. Ces situations contribuent à ce que ces élèves aient une meilleure estime d'eux-mêmes mais aussi à faire changer le regard du PE les concernant.

Les Scènes du Jura ne proposent pas de formation aux PE, ses principaux interlocuteurs sont les CPC et CPD. Des présentations de saison et de fonctionnement de la structure ont déjà été réalisés à l'INSPE de Lons-le-Saunier sous forme de *café partagé*.

Lorsqu'une classe réserve un spectacle, un dossier d'accompagnement, rédigé en général par les compagnies, demeurent transmis aux PE. Les sensibilisations et médiations en classe, par le personnel

⁴⁷ <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=a5769f0b-f7ec-4e8f-a179-b889ff925ee2>

de la structure, ne sont pas automatiques. Celles-ci sont réalisées gracieusement à la demande des PE, ou si l'âge des spectateurs est inférieur à l'âge préconisé par l'équipe artistique du spectacle.

f) Les Jeunesses Musicales de France

❖ Présentation de la structure

Depuis plus de 70 ans, les Jeunesses Musicales de France (JMF) offrent au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de 3 à 18 ans, une expérience musicale forte, au travers de spectacles, ateliers et parcours musicaux dans un objectif de sensibilisation à toutes les musiques. Le fonctionnement de cette entité repose sur un réseau constitué de 1200 bénévoles, 400 salles et plus de 100 partenaires culturels et institutionnels associés (collectivités, ministères, scènes labellisées), en lien étroit avec les établissements scolaires et les écoles de musique. Dans le Jura, l'équipe est composée de douze bénévoles.

Les JMF élargissent leur action en faveur du développement musical par un engagement renforcé et innovant, en lien étroit avec les acteurs locaux : la mobilisation d'équipes sur le terrain, le repérage d'artistes, les résidences de création, les actions pédagogiques et l'accompagnement des pratiques instrumentales et vocales. Premier organisateur de concerts en France reconnu d'utilité publique, les JMF affirment leur valeur fondatrice : la conviction que l'art, et particulièrement la musique, est une cause fondamentale, vecteur de plaisir partagé, d'épanouissement et de citoyenneté.

Pour cette saison trois spectacles différents étaient programmés dans le Jura dont un à Dole.

❖ Les Jeunesses Musicales et le PEAC

Damienne Delmon, secrétaire adjointe de l'association régionale et déléguée du Jura, par l'intermédiaire d'un questionnaire (**Annexe 7 - Questionnaire Damienne Delmon**), précise les apports multiples que permettent les JMF dans l'EAC, en plus des propositions réalisées par le PE en classe. Pour elle, la découverte d'un spectacle permet en particulier :

- Au jeune public d'aller et/ou de découvrir un lieu culturel du territoire,
- De percevoir des approches musicales différentes, de créer de la réflexion et de développer l'explicitation des émotions provoquées par un concert,
- De susciter l'envie de découvrir l'apprentissage d'une pratique musicale,
- De donner les clés pour comprendre au-delà du spectacle, par les pistes pédagogiques proposées aux enseignants. Le partenariat se révèle être un partage de moyens permettant des propositions plus étendues. C'est un apport pour le PE qui ne peut être expert dans tous les domaines disciplinaires.

Cette responsable, retraitée de l'Education nationale, ancienne PE, mais aussi directrice d'école et encore enseignante référente pour les élèves en situation de handicap, par son expérience, sa pratique professionnelle, partage sa conviction de « la pédagogie culturelle » et de l'ouverture culturelle comme moyen de comprendre le monde et de se l'approprier.

Toutefois, elle attire l'attention sur un point de vigilance. Les propositions de spectacles, de concerts des JMF ne se suffisent pas à elles-mêmes pour la réalisation des PEAC. Les propositions sont des éléments qui doivent faire partie d'un ensemble. Elles nécessitent d'être exploitées en amont et en aval par les PE avec les pistes pédagogiques suggérées. C'est déjà un choix pédagogique d'amener des élèves écouter et voir un concert, mais sans sensibilisation et transversalité avec les disciplines, cela contribue à rendre l'élève spectateur passif, ce qui limite la mission du PEAC.

Certaines écoles ne peuvent accéder financièrement aux différentes propositions de spectacles et projets. Pour elle, même les petites propositions simples peuvent amener les élèves à s'approprier et se constituer une véritable ouverture culturelle. C'est la curiosité qui doit dominer et être suscitée !

g) Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC)

❖ Présentation de la structure

La MJC de Dole est une association d'éducation populaire créée à Dole en 1968. Elle était membre de la fédération régionale des MJC de Bourgogne Franche-Comté. En janvier 2021, la fédération française des MJC a été mise en liquidation judiciaire, sans poursuite d'activité. Pour l'instant, la MJC de Dole, jusqu'à présent affiliée à cette structure, poursuit le chemin seule. Sa mission, donnée par le Conseil national de la résistance, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est de « *faire de la jeunesse des citoyens éclairés* ».

L'association doloise compte 7 salariés permanents, une vingtaine d'animateurs salariés et 70 bénévoles réguliers s'impliquant dans les instances, l'animation d'ateliers, des commissions thématiques...

Cette association propose une multitude d'ateliers socio-culturels : danses, histoire des arts, apprentissage des langues..., des clubs sportifs, un service d'animation jeunesse, un service d'éducation à l'image et des programmations cinéma Art et essai tous publics, jeune public et scolaire.

❖ La MJC et le PEAC

Marianne Geslin, animatrice programmatrice de l'association, propose aux écoles une programmation annuelle composée d'un choix de projections diverses à destination du jeune public. De nombreux supports sont adaptés pour les enfants dès trois ans. Un film de Chaplin *The Kid*, un film documentaire *Océans*, un film d'animation en images de synthèse *Coco*, un programme musical de quatre courts métrages *L'histoire du petit Pablo* et bien d'autres supports composaient la sélection de cette année.

Une semaine culturelle est également mise en place en juin afin de donner la possibilité à des classes de réaliser une activité culturelle le matin et de participer à une projection l'après-midi.

Les équipes pédagogiques reçoivent en début d'année un dossier de présentation de la programmation. Afin d'aider les PE à construire des projets autour du cinéma, la MJC propose une série d'accompagnement. Pour certains films programmés, des dossiers pédagogiques et un ensemble de ressources diverses (photographies, écrits, supports multimédias,) sont mis à disposition des enseignants. Ils proposent de nombreuses pistes d'exploitation du film en classe et constituent l'élément indispensable qui complète le temps de projection en salle. Les intervenants de la MJC s'appliquent à présenter chaque film projeté aux enfants en ouverture de séance afin de situer celui-ci et d'en expliquer la technique.

Les PE peuvent toutefois demander et proposer un film en fonction de leurs besoins, apprentissages visés ou attentes pédagogiques. La MJC, en fonction de ses possibilités permettra sa projection ou cherchera avec l'équipe pédagogique une autre référence qui répondra aux attendus.

L'association propose également aux écoles des ateliers sur mesure pour découvrir le monde de l'image et le jeu du comédien. Il peut s'agir d'une demi-journée de sensibilisation sur l'éducation à l'image comme de la fabrication d'un projet audiovisuel sur plusieurs séances avec par exemple l'écriture de scénario, le tournage et le montage ou des ateliers dédiés au jeu du comédien avec les émotions, les déplacements et la prise en compte de l'autre.

Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel invite les élèves à acquérir une Culture et à découvrir de nouveaux métiers.

L'identification de ces principaux partenaires culturels ne doit pas faire perdre de vue que Dole a un réseau associatif important, composé d'environ 300 associations de domaines divers : sportif, solidarité et civisme, séniors, santé, qualité de vie, loisirs, culture, social ... Elles se révèlent être aussi des partenaires potentiels que les écoles peuvent solliciter pour mettre en place des projets d'EAC. C'est le cas, par exemple, de la compagnie de cirque contemporain Latribuduquoi référencée par l'Adage qui intervient dans les écoles pour réaliser des projets pédagogiques en lien étroit avec les autres arts (musique, littérature, cinéma...).

2- Etude et comparaisons des partenaires

L'étude des propositions de ces partenaires va être réalisée à travers différents axes : dans un premier temps au regard de leurs accessibilités, ensuite un parallèle sera effectué avec les cinq axes prioritaires énumérés par Eduscol⁴⁸, qui contribuent au développement de l'EAC à l'école pour tous les élèves. Et dans un dernier temps la place laissée à l'enseignant sera évaluée dans les différents projets.

1. Accessibilités

❖ Localisation

La ville de Dole présente une superficie d'environ 38 km². À l'instar de la plupart des villes européennes, la commune s'est développée de manière concentrique, autour de son bourg médiéval. Le centre-ville est donc réparti sur une zone modeste.

L'identification des différents partenaires et lieux de projets, sur la carte ci-jointe, illustrent une grande proximité des différentes structures. Les écoles du centre-ville peuvent donc y accéder facilement à pied ce qui évite des frais de transports. Concernant les écoles les plus décentrées, il existe un système de transport en commun qui peut être utilisé.



A noter, la médiathèque, avec ses différentes unités demeure présente sur l'ensemble de la commune. Le CRD et les Scènes du Jura proposent des interventions au sein des établissements scolaires, directement dans les classes ou préau en fonction des besoins de place et contraintes imposées par les projets.

❖ Capacité

Concernant la notion des capacités, les structures n'ont pas le même profil.

Les propositions de spectacles des Scènes du Jura et des JMF impliquent une anticipation importante de la part des équipes pédagogiques. Les demandes de réservations doivent se faire de préférence au mois de juin ou début septembre pour certaines représentations. Les jauges de places demeurent limitées par le nombre de représentations programmées. Des listes d'attente sont mises en place en cas de défection ou des modifications dans le choix des spectacles sont proposées aux écoles par les équipes de médiation. Ce qui peut avoir ici des incidences sur le projet souhaité et envisagé par l'enseignant.

Un partenariat avec le CRD exige également une anticipation, le nombre de proposition étant limité. En moyenne, la structure permet aux écoles en demande de réaliser un projet tous les 2 ans.

Malgré des salles vieillissantes, le cinéma par une possibilité de gestion plus souple des projections arrive plus amplement à satisfaire les demandes scolaires. Ce qui est aussi le cas pour le musée des Beaux-Arts, les ateliers Pasteur et la médiathèque qui peuvent satisfaire, plus facilement, les demandes ce qui laisse une certaine flexibilité pour les équipes pédagogiques dans la conception de leurs projets d'EAC.

❖ Aspect financier

Pour toute réalisation d'un PEAC, l'aspect financier, pour une grande partie des écoles, reste un élément majeur à prendre en considération.

⁴⁸ <https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

La médiathèque, le musée des Beaux-Arts et le CRD proposent des interventions ou actions qui sont soit gratuites soit prises en charge par la collectivité (frais de personnel, prêt de salle, mise à disposition du studio d'enregistrement...). Reste à charge les éventuels besoins de transport en bus et les fournitures utilisées lors des ateliers.

Les deux structures de spectacle vivant proposent des places de spectacles, pour les élèves de premier degré, à un prix moyen de 5 euros (gratuité pour les accompagnateurs). A noter, ce tarif reste inférieur au prix réel des places grâce aux subventions diverses et participations des différentes collectivités territoriales qui s'investissent pour rendre la Culture accessible à tous les publics. Le cinéma alloue des places à 4 euros.

Concernant le musée Pasteur, une visite complétée par un atelier, sont facturés à 7 euros par élève. Différentes propositions peuvent être mises en place en fonction des besoins et possibilités financières des établissements scolaires.

❖ Age des spectateurs

Toutes les structures répertoriées permettent, par leurs propositions, de contribuer aux PEAC des élèves de l'école élémentaire de cycle 2 et 3. Toutefois, les Scènes du Jura ne proposent pas de spectacle, ou très rarement, pour les élèves de cycle 1. Cela doit donc être pris en considération par les équipes pédagogiques des écoles maternelles dans leurs choix. Le cinéma de la MJC et les médiathèques restent les principaux partenaires pour l'accueil et les projets avec le très jeune public.

2. Les propositions

Après s'être interrogé sur l'accessibilité des différentes propositions des structures présentes à Dole, un deuxième questionnement va reposer sur les cinq axes prioritaires énumérés par Eduscol, qui contribuent au développement de l'EAC à l'école, c'est-à-dire sur la diversité des propositions.

Chanter :

Le CRD et les JMF par leurs propositions abordent le chant, la musique mais aussi une culture musicale. Cela peut aussi être le cas des Scènes du Jura en fonction des spectacles choisis dans la programmation.

Lire :

La médiathèque demeure unanimement la structure d'appui même si les autres structures peuvent également y faire référence.

Regarder :

❖ Cinéma

Le cinéma de la MJC permet de rencontrer des professionnels du cinéma mais aussi de découvrir une grande variété d'expressions cinématographiques. La pratique est possible sous forme d'ateliers.

❖ Patrimoine

Concernant la ville de Dole et l'environnement quotidien des écoles, les PE disposent d'un patrimoine très important. Que ce soit par l'observation de la forêt de Chaux mais aussi du patrimoine bâti comme la collégiale, l'auditorium, l'hôtel Dieu, le pont de la Corniche... Cette offre demeure complétée par les collections et œuvres des musées Pasteur et des Beaux-Arts.

❖ Photographie

Cet aspect peut être travaillé avec le musée des Beaux-Arts par des ateliers mais aussi en observant certaines œuvres et compositions.

S'exprimer à l'oral :

C'est une compétence essentielle à acquérir dans le parcours de l'élève. Ici tous les temps forts proposés par les structures permettent d'y contribuer, que ce soit par les échanges avec des professionnels, des artistes, des ateliers, des expériences. Toutefois l'enseignant doit être vigilant à ce que des temps y soient bien consacrés et les définir avec les partenaires.

❖ Le théâtre

Concernant le théâtre et sa pratique, seules les Scènes du Jura permettent cela au travers des propositions des *Scènes buissonnières*. Mais pour cette forme de projet, c'est la Scène nationale qui

démarche les écoles choisies, ce qui limite son accessibilité. Le CRD au travers de la création de spectacles et rendus de travail permet toutefois une pratique théâtrale par des situations de diction, de récitation, d'éloquence ... Les écoles doloises peuvent y participer en moyenne tous les deux ans. Concernant l'étude et la fréquentation du théâtre, les Scènes du Jura et les JMF proposent des situations qui les permettent par la transmission de dossiers pédagogiques, les séances de sensibilisation dans les classes et les différents spectacles.

Développer son sens critique :

Comme pour la place de l'oral, l'équipe pédagogique doit veiller dans toutes ces propositions et situations à laisser les élèves s'exprimer, argumenter et donner leurs avis. Les ateliers de recherches, proposés par la maison Pasteur, y demeurent particulièrement propices lorsque les élèves sont amenés à réaliser des expérimentations.

3. Partenaire de consommation ou de coopération ?

L'entretien avec le secrétaire général des Scènes du Jura a permis d'identifier que pour les propositions de *Scènes buissonnières* le PE n'avait pas la possibilité d'être source de propositions dans le contenu du projet. Celui-ci est établi par les compagnies, artistes et l'équipe des relations publiques de la structure et s'impose aux écoles et collègues.

Concernant le choix des spectacles des Scènes du Jura et JMF, ou des projections de la MJC, les dossiers d'accompagnement réalisés et plaquettes par les structures culturelles permettent de partager avec l'enseignant les différentes pistes pédagogiques qui peuvent être travaillées avec les élèves.

Pour le musée Pasteur, le musée des Beaux-Arts et le cinéma de la MJC, les propositions sont « *clé en main* ». C'est à l'enseignant d'identifier si elles peuvent intégrer harmonieusement et judicieusement le PEAC de ses élèves. A noter qu'un large choix de propositions s'offre à lui. Le PE peut toutefois suggérer des ajustements aux structures pour qu'il soit en accord avec ses attentes et objectifs pédagogiques.

Ce n'est pas la même approche concernant le CRD qui s'efforce d'investir les enseignants dans la création et construction du projet afin de les personnaliser aux besoins des écoles. Il y a effectivement un catalogue de propositions mais des temps de rencontres demeurent organisés nécessairement avant leurs réalisations pour définir avec les enseignants les attendus et objectifs qui doivent être travaillés dans le projet. L'équipe professionnelle a conscience que l'enseignant est le référent pédagogue et qu'elle doit l'accompagner au mieux dans la conception mais aussi le choix des projets. Cela demande une implication professionnelle mais aussi personnelle de l'enseignant.

En conclusion de cette analyse, il est évident que les partenaires dolois demeurent nombreux et contribuent de manières diverses à la mise en place des PEAC. Ces propositions se complètent et le PE doit être vigilant de ne pas solliciter toujours la même entité afin de permettre la diversité dans le PEAC de l'élève. Une attention va être portée sur la présence des trois champs de l'EAC qui reposent nécessairement sur des rencontres, des pratiques et des connaissances. Pour cela, l'équipe pédagogique doit nécessairement prendre en compte le PEAC déjà réalisé par les élèves et proposer une progression et une EAC pensée de façon continue et cohérente.

S'imposent à certaines écoles des choix budgétaires en effectuant des activités avec parcimonie ou de manière moins régulière, ou en sélectionnant les partenaires du fait de la gratuité de leurs propositions.

La diversité des propositions doloises illustre de grande possibilité d'EAC, mais comme le souligne Damienne Delmon, le PEAC ne se fait pas seul, peu importe le projet éducatif, les dimensions affectives et sociales sont présentes dans toutes les propositions des partenaires, de la plus simple à la plus ambitieuse. Il faut cependant que le PE ou l'équipe pédagogique, par son implication et définition de ses attendus, mettent en place une continuité éducative en lien avec le projet et laissent une place importante à l'interdisciplinarité afin de donner sens à la notion de projet.

III. Observations et analyses de PEAC

Le recensement des partenaires, de leurs possibilités, de leurs caractéristiques et intérêts, étant effectué, la deuxième étape de cette recherche porte sur l'observation de projets d'EAC réalisés dans des écoles de premier degré afin de constater et identifier les enjeux réels que permet la coopération avec un partenaire culturel.

Actuellement, le confinement et les protocoles sanitaires impactent le bon déroulement des PEAC. Les consignes actuelles du ministère de l'Education nationale stipulent que les élèves d'une classe ne doivent pas avoir de contact avec d'autres dans la mesure du possible afin de limiter les brassages. Les trajets en bus sont pour l'instant suspendus, les parents d'élèves ne peuvent pas accompagner une sortie ou animation et les interventions extérieures en classe sont soumises à un protocole strict. Les structures culturelles, fermées au public, fonctionnent de manière minimale ou différente depuis octobre 2020. Avec l'évolution sanitaire, les observations sont rendues impossibles pour l'année scolaire en cours, l'étude va donc reposer sur un projet mis en place l'année précédente dans une école doloise.

Au cours des stages d'observation et de pratique accompagnée proposés par la formation universitaire, en master 1, j'ai pu observer la réalisation d'un PEAC réalisé par deux classes de CM1 et CM2 à l'école George Sand à Dole. Cet établissement important, par le nombre de classes, se situe dans un Réseau d'Education Prioritaire (REP). A noter la présence d'un grand nombre d'élèves allophones et/ou issus d'un milieu modeste voir défavorisé.

1. Description du projet expérimental :

Un projet expérimental *Création musicale en mouvement*, en partenariat avec le CRD, consistait à réaliser une création musicale et scénique originale à partir de matières sonores simples en « live » et avec des machines à sons : samples, loopers, musique électronique. L'aboutissement du projet a permis la réalisation d'un concert pour un public scolaire et une représentation tout public, pour les familles.

Ce projet important a été réalisé en dix séances du mois d'octobre 2019 à février 2020 ce qui a demandé un investissement et l'implication des deux enseignantes référentes des classes et d'une troisième enseignante présente du fait du dispositif : « plus de maîtres que de classe » mis en place dans les établissements de REP et REP +. Le projet a donc été préparé dès le mois de juin 2019.

Les deux classes de CM1/CM2 ont eu des rôles spécifiques au sein de ce projet, mais des interactions entre les deux ont eu lieu dans certaines phases communes de l'activité et du processus de création.

- Une première classe a réalisé l'exploration et la manipulation d'objets sonores pour la création d'une bande originale et du jeu musical et scénique.
- La deuxième a travaillé sur l'exploration des cordes vocales et du mouvement corporel, pour des créations chantées, et mises en mouvement.

Tous les élèves ont participé à la réalisation de la bande son et aux deux restitutions sur scène.

Artistes et intervenants dans le projet : un musicien percussionniste, un régisseur son et techniques d'enregistrement et une professeure de musique et de chant.

Besoin matériel du projet à l'école :

Salle vaste et sans passage pour les temps de création et de répétitions, matériel d'écoute pour CD et clés USB, lieu de stockage pour les objets sonores.

Financement du projet :

La mairie de Dole a pris en charge financièrement le projet. Seuls les frais de déplacements en bus pour permettre aux élèves de se rendre au studio d'enregistrement Les caves ainsi qu'à la salle Rive gauche, pour les répétitions des restitutions sur scène, incombaient à l'école.

Contenu des séances de musique :

- Découverte d'objets et manipulations, repérage des sons intéressants et jeux d'improvisations.
- Travail d'écoute, de recherches sonores avec la voix, avec association du mouvement.
- Rencontre avec des artistes musiciens qui aident à affiner les trouvailles vocales rythmiques, sonores, pour en faire une création, utilisant les outils actuels de la musique électronique.
- Ecoutes de musiques en relation avec la démarche de création proposée, œuvres de références (Steve Reich, Philippe Glass, Pierre Henry, Circles Songs...).

2. Perception des enseignantes

Suite à des temps de rencontre avec les trois enseignantes et réponses à un questionnaire (**Annexe 8- Questionnaire bilan projet expérimental**), voici un bilan de celles-ci concernant ce projet expérimental.

- L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas travailler avec d'autres partenaires. La relation avec l'intervenante dumiste repose sur la confiance et la satisfaction des projets antérieurs et réalisés régulièrement.
- La présence de ce partenaire spécialiste de la musique rassure les enseignantes qui n'ont pas de formation musicale et qui ne pourraient pas proposer un projet aussi exigeant en qualité, sans l'intervention et les conseils de professionnels.
- Une grande partie des élèves connaissent l'intervenante principale (différentes interventions dans leurs scolarités) ce qui pour certains se révèle une source de stabilité. Les élèves de cette école de REP sont acteurs et demandeurs des différents projets ce qui illustre ici l'importance de l'EAC. Un nombre infime d'élèves des deux classes jouent de la musique ou chantent en dehors du temps scolaire.
- Les PE ont conscience que l'accueil de ce projet important est facilité par la présence de lieux spacieux dans les préaux de l'école. Ce n'est pas le cas dans toutes les écoles.
- Elles précisent que pour arriver à un résultat optimal l'investissement professionnel mais aussi personnel se révèle important. Elles sont totalement investies dans l'écriture du projet en partageant avec l'équipe du CRD leurs besoins, attendus... pendant des temps de réunions préparatoires.
- La réalisation du projet est facteur d'investissement, de motivation et d'épanouissement des élèves et indirectement de leur famille.

Répétitions sur le plateau



3. Contribution du projet au SCCCC

L'EAC contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le SCCCC. Voici une partie des nombreuses compétences qui ont pu être travaillées au cours de ce projet expérimental au regard des cinq domaines constitutifs de celui-ci.

1. Les langages pour penser et communiquer

- Utiliser un vocabulaire approprié et précis concernant la mise en scène et le spectacle vivant : coté cour et jardin, la scène, l'entrée, les praticables...
- Imaginer l'avancée de l'écriture du spectacle au cours des ateliers.
- Réaliser le « journal de projet » (les élèves collectent les différentes expériences).
- Exprimer ses ressentis personnels, ses émotions.
- Echanger avec la dumiste et les différents intervenants du CRD.
- Découvrir les particularités des langages artistiques par l'intermédiaire de la musique, des sons et des créations sonores.

- Mettre en œuvre un processus de création sonore.
- S'exprimer avec son corps et par l'intermédiaire de gestes pour la production d'une restitution.

2. Les méthodes et outils pour apprendre

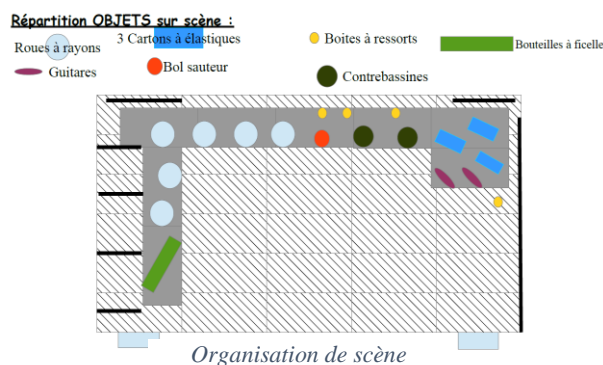
- S'intégrer dans un projet collectif vécu par deux classes de l'école.
- Mémoriser la mise en scène et les différents temps de la restitution.
- Réaliser des activités de création en groupe.
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative pendant ces temps de créations (observations des cordes vocales et manipulation des objets sonores).
- Avoir plaisir à rencontrer différentes œuvres proposées par les intervenants du CRD.

3. La formation de la personne et du citoyen

- Coopérer avec ses camarades pour créer un projet commun.
- Réaliser des choix : instruments, rôles, prise de décisions.
- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique pendant les différents temps de création.
- Respecter les autres et les différentes expressions personnelles.

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- Création d'instruments sonores répondant à un besoin.
- Identifier les productions sonores et les mettre en lien avec les familles instrumentales (cordes, percussions, vents...).
- Comprendre comment fonctionne la voix (séance de sciences avec documentaire C'est pas sorcier).



5. Les représentations du monde et l'activité humaine

- Identifier la diversité des lieux et les acteurs culturels dolois (CRD, salle Rive gauche, studio d'enregistrement des Caves).
- Mettre en relation différents champs de connaissances (sciences, musique, œuvres de référence...).



Final de la restitution

En conclusion : dans ce projet les élèves ont pu s'approprier des connaissances, fréquenter des professionnels de la musique mais aussi pratiquer et produire une proposition artistique qui a été valorisée par une représentation sur plateau où les familles étaient conviées.

Ici la coopération entre un partenaire unique et l'équipe éducative contribue à l'EAC des élèves ; tout en assurant une cohérence et richesse entre les parcours proposés.

IV. Observations et expériences professionnelles

Dans le cadre de mon stage en responsabilité, je suis actuellement affectée à l'école élémentaire Paul Langevin à Damparis où je réalise les heures d'enseignements correspondant aux deux journées de décharge de la directrice.

Cet établissement compte 179 élèves, répartis dans sept classes, avec un dispositif d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Une psychologue et une professeure des écoles spécialisées travaillent également dans cette école au sein du Réseau d'aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). En 2018, Damparis recense plus de 2 600 habitants. Une centaine d'entreprises implantées sur le territoire dont les usines Solvay, leader dans le domaine de la chimie, permettent à la commune de disposer d'un budget conséquent. L'école bénéficie donc de grands locaux, d'aménagements divers et nombreux, de moyens et de la présence importante de personnel communal et intercommunal. Par exemple, l'équipe pédagogique dispose de 36 euros par élève pour l'achat de fournitures scolaires, un montant conséquent par rapport aux autres écoles de la circonscription. L'offre éducative est complétée par la présence, à proximité de l'école, du collège Jean Jaurès et de l'école maternelle Joliot-Curie, ainsi que par l'existence de nombreuses associations sportives, de loisirs et culturelles.

1. Observations du milieu professionnel

En comparaison à mes précédentes observations, le budget ne représente pas pour l'équipe pédagogique de l'école Paul Langevin un frein concernant le choix et le recours à des partenaires pour la mise en place de PEAC. Au cours de ces dernières années, l'école a échangé et travaillé avec de nombreux partenaires : Les Scènes du Jura pour le projet *Scènes buissonnières*, l'école de musique de Tavaux, la Fraternelle, Sentiers en poésie, le CRD, le musée Pasteur, la MJC, la médiathèque de Tavaux, le musée des Beaux-arts mais aussi avec d'autres associations pour des interventions plus ponctuelles.

Marie Mangin, directrice de l'école, précise que le budget alloué aux partenaires et sorties correspond à la somme de 9 000 euros sur un budget de 29 000 euros de dépenses de fonctionnement ce qui représente une part importante. De plus, tous les déplacements en bus sont pris en charge par la mairie. Les conventions des projets culturels sont signées par la directrice, le partenaire choisi, l'inspecteur d'académie mais doivent également être soumises à l'adjointe aux affaires culturelles en amont pour associer la commune aux prises de décisions. (**Annexe 9 - Exemple de convention**). Une partie du document précise les rôles respectifs du PE et du partenaire. La directrice observe que parfois l'équipe pédagogique, dans le cadre des projets d'EAC, n'a pas le réflexe de solliciter plus régulièrement les familles des élèves qui parfois peuvent être des personnes ressources. Dans ce cas, des conventions sont également établies.

J'ai sollicité mes collègues enseignantes, en leur proposant de répondre à un questionnaire (**Annexe 10 - Questionnaires équipe pédagogique**) afin de connaître leurs rapports et pratiques professionnelles concernant la réalisation de PEAC, en lien avec des partenaires, et les enjeux de leurs mises en place pour les élèves mais aussi pour elles-mêmes en tant que professionnelles de l'enseignement. A ce jour, cinq questionnaires m'ont été retournés sur huit distribués. Une enseignante m'a confié qu'elle ne souhaitait pas y répondre car la notion de PEAC était pour elle à ce jour inconnue dans sa pratique professionnelle.

Le dépouillement permet de faire le constat suivant :

L'équipe pédagogique est en place depuis plus de 10 années dans cette école. Cette stabilité contribue à ce que les PE connaissent les différents partenaires présents sur le secteur et leurs intérêts. Toutes les classes bénéficient de l'intervention d'un partenaire et d'une sortie au minimum une fois chaque année. Les intervenants des quatre dernières années ont été suggérés par la conseillère pédagogique ou choisis suite à des sollicitations (l'envoi de plaquettes ou différents dossiers

pédagogiques). Les différents enseignants ne choisissent pas forcément les mêmes partenaires ce qui permet une diversité dans les propositions.

Toute l'équipe s'intéresse à l'Art et à la Culture en général en fréquentant différentes structures, mais les pratiques personnelles restent peu nombreuses. Souvent le manque de temps est évoqué.

En termes de formations professionnelles et sensibilisations aux domaines artistiques et culturels, les PE regrettent leurs présences réduites dans les plans de formations. Une collègue en 30 ans de carrière a bénéficié de 9 heures de formation dans ce domaine. Pour certaines, travailler avec des partenaires permet d'enrichir et/ou de perfectionner leurs connaissances et compétences. Les projets en équipe se révèlent synonyme « d'un second souffle » en permettant de mutualiser les pratiques des différents personnes parties prenantes.

Le partenariat se révèle bénéfique dans le niveau d'exigence des projets du fait de la présence de personnes professionnelles ou spécialistes d'un domaine culturel et/ou artistique. La présence de tierce personne dynamise la curiosité et la motivation des élèves, mais aussi des familles.

Certaines compétences se développent plus facilement par l'intermédiaire d'un PEAC que dans des propositions plus scolaires où elles sont moins approfondies. Par exemple, une collègue cite « le support spectacle » qui a permis à ses élèves d'exprimer leur sensibilité, de développer l'estime de soi et de prendre confiance. Réaliser des activités et découvertes, dans un autre lieu que l'école, facilite l'apaisement du climat de classe et la cohésion du groupe d'élèves.

Les contraintes et lourdeurs administratives, la charge de travail pour le directeur, l'anticipation dans l'organisation des projets, l'investissement personnel indéniable constituent des freins cités à la mise en place de PEAC. De plus les directives académiques incitent les écoles à changer chaque année le thème des projets afin de permettre la diversification du parcours des élèves, ce qui d'un autre côté peut déstabiliser le travail de fond mis en place par l'équipe pédagogique. Dans l'école, les différents membres de l'équipe pédagogique ne s'investissent pas dans les mêmes proportions dans les projets, ce qui crée parfois des déséquilibres, frustrations de certains PE et lassitudes.

2. Expériences professionnelles

Pour cette première année d'exercice, je suis Professeure des Ecoles Stagiaire (PES) dans une classe à double niveau de cycle 3, avec la responsabilité de 29 élèves. Afin de compléter mes recherches et accompagner au mieux ma classe, il me paraissait primordial d'essayer de mettre en place ou de contribuer à la réalisation de parcours en lien avec des partenaires et d'analyser mes besoins, attentes et les bénéfiques pour les élèves que représentent ces situations de partenariats.

Pour ce premier semestre, sur le Livret Scolaire Unique (LSU), voici les activités qui participent au parcours de chacun de mes élèves.

Parcours citoyen :

Tutorat en classe, participation à la rédaction du règlement de la classe, agents de service au sein de la classe et dans l'école, participation aux débats lors des conseils de coopération et conseils de délégués. Apprendre à jouer, respecter les règles et coopérer (ludothèque).

Règles de conduite à vélo : vérification de l'état des vélos avec la Police municipale pour rouler en toute sécurité et respecter les règles du permis de bonne conduite.

Projet de développement durable :

Prendre conscience de l'importance de l'eau et apprendre à la protéger par des actions quotidiennes pour préserver la planète.

Parcours d'éducation artistique et culturelle :

Ouverture culturelle avec la sensibilisation de l'allemand dans le cadre du projet EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une langue Etrangère).

Découverte d'artistes régionaux en attente de pouvoir rencontrer les œuvres au musée de Dole.

Parcours éducatif de santé :

La Covid : apprendre à se protéger et protéger les autres avec le respect des gestes barrières.

Les règles d'hygiène pour se sentir bien et bien grandir, prendre soin de son corps en pratiquant un sport (course d'endurance, jeux collectifs ou coopératifs, cycle balle ovale et Ultimate).

Suivi d'une course au large : le Vendée Globe.

A ce jour, j'ai eu l'occasion de travailler et d'échanger avec trois partenaires.

a) Ateliers jeux proposés par la ludothèque

Depuis plusieurs années, la ludothèque de Tavaux intervient à huit reprises dans chaque classe pour proposer des temps dédiés aux jeux de société. Deux personnes présentent les jeux et les règles mais aussi jouent avec les élèves. L'équipe pédagogique a souhaité mettre en place ce projet (Annexe 11 - Projet Ludothèque) afin de travailler les compétences de trois domaines : la maîtrise de la langue, les mathématiques et le vivre ensemble. Cette proposition contribue au parcours citoyen.

J'avoue ne pas connaître l'intégralité des jeux proposés et avoir découvert des supports très intéressants. Certains jeux contribuent au développement de lexique, proposent des situations de concentration, d'observations, de calcul mental... et permettent donc le développement de différentes compétences du SCCCC. Ici les connaissances professionnelles des intervenants demeurent un apport important dans les propositions et choix des jeux, et leurs présentations aux élèves.

Pendant ces activités d'apprentissages, mon rôle d'enseignante n'était pas ici celui de la transmission d'un savoir concernant l'utilisation des jeux mais un accompagnement dans les échanges entre élèves et l'étayage des différentes interactions. J'ai pu observer les élèves d'une autre manière et dans un contexte différent. Ma participation à certaines parties m'a permis de confirmer ou de découvrir certains aspects définissant la personnalité et les compétences de socialisation des élèves.

- Par exemple, un élève de CM1 actuellement en difficulté dans les différentes disciplines scolaires mais à l'aise dans les jeux de cours, était intimidé par les jeux de plateau et avait la crainte de ne pas arriver à jouer, d'être de nouveau en échec. Après un temps d'accompagnement individuel, l'élève au fil des différentes parties de jeux est arrivé à prendre plaisir à jouer avec ses camarades et a découvert et partagé de nouvelles situations d'amusements mais aussi d'apprentissages. L'élève a surmonté ses peurs et appréhensions. Cette situation de progression et d'évolution positive pourra être transférée par la suite, ou servir d'appui pour d'autres situations où l'élève fera face à des difficultés et devra apprendre à se faire confiance.
- Un autre élève n'étant pas d'accord avec sa camarade sur une devinette proposée par le jeu *des Incollables* n'a pas accepté de ne pas connaître la réponse et perdre la partie. Il a manifesté sa colère en déchirant la carte. A ce moment-là, il a eu peur de la réaction de l'adulte et a caché la carte endommagée dans la boîte. Cette situation confirme et illustre la peur de cet élève à faire face à la réalité et sa difficulté à gérer ses émotions devant une situation qu'il considère comme un échec. J'avais déjà réalisé ce constat dans les situations d'apprentissages plus traditionnelles en classe où l'élève refusait d'effectuer certaines activités et préférait se faire remarquer par des bruits incessants et divers pendant le temps de travail. Les temps de jeux successifs se sont révélés, être une situation ludique, pour me permettre d'accompagner cet élève en lui proposant de travailler sur ses ressentis et l'expression de ses émotions au sein d'un groupe. Concernant le droit à l'erreur, c'est un travail sur le long terme qui doit être réalisé dans de multiples situations d'apprentissages et contextes, afin de mettre l'élève en confiance et lui permettre de comprendre qu'il est indispensable pour apprendre. Cela demeure important mais aussi compliqué, quand le droit à l'essai et à l'erreur ne sont pas inculqués dans la sphère du foyer.

Les situations de communications étaient diverses et intéressantes. Des élèves, connaissant certains jeux, expliquaient les règles et les principes à d'autres. Certains lisaient et cherchaient à comprendre les consignes en réalisant des essais en petits groupes, d'autres comptaient, certains questionnaient les deux intervenantes. Ici de nombreuses compétences attendues dans les

programmes scolaires ont été travaillées sans que les élèves en aient conscience du fait d'une situation plus ludique qu'un enseignement en classe. Ces compétences ont été explicitées lors du retour en classe.

Les apprentissages de la maternelle sont essentiellement accés sur la pratique de jeux. Cet outil ne doit pas être oublié pour les apprentissages des cycles 2 et 3.

Dans cette situation, en tant qu'enseignante déchargée de l'organisation et de la présentation du contenu de l'activité, j'étais réellement disponible pour observer, évaluer et accompagner, si besoin, les différentes interactions entre les élèves. Certains élèves partageaient franchement leur étonnement, leur joie, que des adultes participent aux jeux et en particulier leur maîtresse ! La présence des deux intervenantes dans ce projet permet à l'enseignant de travailler différemment et de se concentrer grandement sur la forme des apprentissages et peu sur le contenu. N'ayant pas une grande expérience professionnelle et de connaissances importantes dans les références proposées par la ludothèque, je me suis reposée entièrement sur les deux intervenantes pour le choix des jeux. Mais dans ce partenariat, à tout moment, le PE reste libre de suggérer ou demander un thème, une discipline, une notion à travailler, au travers d'un choix ciblé de jeux.

Mes observations positives concernant ce temps d'apprentissages, coïncident avec les retours des élèves qui en sont demandeurs. Cela se mesure au travers de leurs réponses à un questionnaire.

(Annexe 12 - Questionnaires élèves et dépouillement)

- Un seul élève n'a pas aimé ce temps de jeux et tous ont découvert des nouveaux jeux.
- L'ensemble des élèves ont pris plaisir à jouer avec leurs camarades de classes mais aussi avec les enseignantes et intervenantes.
- Deux élèves ne jouent jamais aux jeux de société à la maison d'où la nécessité de ce projet.
- 35 % des élèves pensent ne pas avoir appris des choses en participant à cette activité. Ils n'ont pas conscience que jouer avec des camarades permet d'apprendre. Seulement deux élèves pensent avoir développé de nouvelles connaissances. L'entraînement au calcul mental n'a jamais été cité alors qu'une grande partie des jeux y était dédié.

b) Partenariat avec la communauté du Grand Dole

L'école de Damparis a été labélisée récemment Ecole en Démarche globale de Développement Durable (E3D). Cette reconnaissance correspond au fruit d'un travail de plusieurs années de l'équipe pédagogique. Celui-ci est accés sur l'éducation au développement durable avec l'élaboration d'un projet environnement/nature développé avec des partenariats associatifs mais aussi avec les différents acteurs territoriaux. Depuis quelques années, chaque enseignant participe à ce projet en proposant des modules d'enseignements en lien avec cette thématique aux élèves de l'école sous forme de décroisement des différents cycles. Pour des raisons sanitaires liées à la Covid, les décroissements et mixages des élèves des différentes classes ne sont pas envisageables pour l'instant. A la vue de ces dispositions, nous avons décidé en conseil d'école que chaque enseignant proposerait au cours de l'année scolaire un module pour sa classe en attendant l'évolution des conditions et restrictions sanitaires. J'ai choisi de travailler sur le thème de « l'Eau » comme ma collègue PES occupant ce même poste l'année scolaire précédente.

J'ai amené les élèves à réfléchir, à se poser des questions sur la rareté de l'eau et son importance, au cours de plusieurs temps d'apprentissages de la troisième période. Les activités et les supports utilisés étaient divers : expériences, vidéos, exposition d'affiches⁴⁹, représentations artistiques et scientifiques, monuments historiques et recherches documentaires. Mais en tant qu'enseignante, il me semble important de donner encore plus de sens au développement durable et de sensibiliser les élèves en leur proposant de constater l'importance de la protection de l'eau dans leur environnement proche. Mon choix s'est donc porté sur la visite de la station d'épuration de Damparis. Celle-ci se situe non-loin de l'école et des lieux de domicile de la plupart des élèves. Avant la réalisation du

⁴⁹ <http://www.ledeveloppementdurable.fr/eau/>

module, certains élèves n'avaient pas connaissance de l'existence de cette installation sur la commune et de sa fonctionnalité. J'ai effectué des démarches auprès de la mairie de la commune et de la responsable du service eau et assainissement de la communauté d'agglomération du Grand Dole, pour solliciter l'accès au site et avoir une visite des installations avec ma classe et des explications sur son fonctionnement. Dans ce partenariat, la visite d'un site communal et l'intervention d'une tierce personne permet de donner du sens au projet. Cette visite vient compléter et illustrer les différentes activités que j'ai proposées en classe. Les élèves, en visualisant les différents bacs de la station, sur un lieu proche de leur école et cadre de vie, pourront mieux comprendre la nécessité de prendre soin de l'eau, de l'économiser et de la protéger dans les gestes du quotidien.

J'ai pu constater que contacter les différents services territoriaux, cela demande du temps, de l'organisation et des démarches administratives doivent être réalisées. Ces propositions demandent une implication professionnelle et personnelle.

A ce jour la visite est reportée pour des raisons du respect du protocole sanitaire actuel. Si elle ne peut être réalisée avant la fin de l'année scolaire, dans une activité de repérage sur plan, j'amènerai les élèves à situer la station d'épuration et à rédiger un itinéraire (en lien avec les mathématiques) afin que la classe puisse se rendre concrètement jusqu'au site malgré l'impossibilité d'une visite.

c) Partenariat avec la police municipale

Au cours de la première période, une vérification de l'état des vélos personnels des élèves de cycle 3, a été effectuée par des intervenants de la police municipale de Damparis dans le cadre de l'APER.

Cette action m'a permis de proposer simultanément des activités d'apprentissages en sciences concernant la description d'un objet technique, ici le vélo, de connaître son évolution technologique mais aussi d'aborder son principe technique. Les élèves étaient motivés à réaliser et découvrir les différentes activités puisque le projet final consistait à la vérification de leur vélo personnel.

La présence physique et l'intervention des deux policiers, représentant des forces de l'ordre, a permis d'affirmer l'importance de cette vérification en matière de sécurité et de légalité. La majorité des élèves restent impressionnés par l'uniforme. De ce fait, je pense que les élèves étaient plus réceptifs aux consignes et conseils de sécurité donnés par les agents municipaux que par seulement l'enseignante. Ici la présence d'intervenants extérieurs se justifie par sa légitimité légale. Des professionnels en la matière ont un discours plus éloquent pour cette action de vérification et de sensibilisation à la sécurité et au respect des règles du permis de bonne conduite.

Certains élèves ont pu poser des questions et partager leurs expériences avec les policiers. L'ensemble du groupe fut à l'écoute des différentes interactions, ce qui n'est pas toujours le cas en classe. Pour les élèves, non utilisateurs réguliers du vélo comme moyen de déplacement, l'évènement organisé a permis de sensibiliser indirectement leur famille à cette possibilité de déplacement. Car de nombreuses pistes cyclables existent sur le territoire communal. Cette situation a également permis une réflexion de la classe sur les gestes et les pratiques quotidiennes à mettre en place lors des déplacements pour participer au développement durable.

Chaque élève à la fin de la rencontre a rempli une fiche concernant l'état de fonctionnement de son vélo personnel et a évalué avec un policier les éléments de sécurité afin que les réparations soient prises en charge dans le cadre familial.

Cette situation de partenariat permet de créer des passerelles entre le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé et le projet d'école concernant le développement durable.

d) Projets reportés ou annulés en lien avec des partenaires

De nombreux partenaires démarchent régulièrement l'équipe pédagogique de l'école. En étudiant les différentes et nombreuses propositions, j'ai répondu affirmativement à certaines afin de compléter les apprentissages de mes élèves en leur proposant des activités avec des modalités et formes

différentes. A ce jour mes inscriptions ont été annulées et/ou reportées pour des raisons sanitaires mais il me semble important d'exposer la raison de mes choix, mes attentes et besoins concernant ces diverses propositions impliquant un partenariat.

❖ Atelier musée des Beaux-Arts et visite de l'exposition temporaire⁵⁰

Au cours de la deuxième période, j'ai axé les apprentissages en arts visuels et l'histoire de l'Art sur la découverte et le travail d'artistes francs-comtois. J'ai présenté à ma classe plusieurs artistes dont les peintres Auguste Pointelin et Gustave Courbet et quelques-unes de leurs œuvres majeures. Une séquence composée de diverses séances de création et interprétation ont été réalisées (réinterprétation personnelle d'une œuvre, utilisation d'un élément d'un tableau, imaginer la « suite » d'une œuvre, débat sur la beauté⁵¹, réaliser un funambule de cirque en 3D, ...) Il me paraissait judicieux d'amener les élèves au musée de Dole pour découvrir réellement des œuvres de ces artistes du territoire et leur permettre de se familiariser avec une structure culturelle. D'autant plus, qu'en réalisant un rapide sondage, sur les 29 élèves, 1 seul s'est rendu dans ce musée avec sa famille, et 10 autres l'ont visité uniquement dans le cadre scolaire au cours des années précédentes.

Je souhaitais donc que les élèves visitent une partie de l'exposition permanente ainsi que l'exposition temporaire et suivent un atelier proposé par le personnel de la structure culturelle. En amont, j'envisageais de demander quelques adaptations concernant la visite afin que les élèves puissent contempler et avoir des explications d'une guide-conférencière sur des tableaux des deux peintres francs-comtois dans l'objectif de réinvestir et compléter les apprentissages effectués en classe. Je m'intéresse à la peinture en général mais l'intervention d'un professionnel permet d'agrémenter mais aussi de compléter mes propos et de répondre plus précisément aux interrogations des élèves.

J'avoue ne pas connaître l'artiste contemporain Cueco concernant l'exposition temporaire. La mise en place de ce projet, impliquait que je visite personnellement cette exposition à des fins de repérage et que je prenne connaissance des ressources et dossiers pédagogiques mis à disposition par le musée afin de découvrir cet artiste. Les élèves devaient également être préparés à cette activité pour que celle-ci se révèle pertinente. Une séance sur la présentation de la structure, de l'emploi du temps concernant la visite, de l'étude du plan du musée s'imposait. La proposition peut paraître *clé en main* mais elle demande une préparation et un investissement personnel du PE afin de permettre pleinement l'intégration de la proposition dans les apprentissages pour proposer aux élèves un PEAC pertinent.

❖ Atelier médiathèque de Tavaux

La médiathèque de Tavaux qui se situe à quelques kilomètres de l'école propose des ateliers organisés et animés par le personnel territorial. Les thèmes de ceux-ci sont divers et peuvent être adaptés à tous les cycles.

J'ai à ma charge l'enseignement de la musique. Après avoir mis en place des activités sur les genres et types musicaux, j'ai proposé aux élèves d'étudier les différentes familles instrumentales au cours de la deuxième période, au travers de musiciens ou œuvres de référence.

En lien avec ma progression, j'étais intéressée par une proposition d'atelier de cette structure portant sur ce même thème. En 1h30, les élèves étaient invités à identifier les principaux genres musicaux et à réinvestir les connaissances par des situations de jeux et quiz musicaux. Des livres en lien avec le sujet auraient été présentés et prêtés à la classe, et une visite de la médiathèque finalisait ce temps.

Mes attentes concernant cette sortie à la médiathèque étaient diverses. Ce temps aurait permis un réinvestissement des notions travaillées en musique mais pas que. C'était aussi l'occasion de :

- Faire découvrir la médiathèque aux élèves et aux accompagnateurs

⁵⁰ Cueco, *journal d'un peintre*

⁵¹ *Le beau et l'art, c'est quoi ? Qu'est-ce qui est beau ?* p 23 à 37

- De garantir un accès à la Culture à tous
- De découvrir et s'appropriier l'objet livre et de donner le goût de la lecture
- Susciter la curiosité et l'ouverture intellectuelle des élèves
- Favoriser l'emprunt de livres et l'envie de fréquenter cette structure culturelle

❖ Projet nature en lien avec l'association de l'île du Girard

À la suite du confinement du mois de mars 2020, des actions avec le projet nature et développement durable ont été reportées pour la rentrée scolaire 2020-2021. Ma classe devait bénéficier d'une intervention de 2 heures en octobre en classe et d'une sortie aux baraques du 14⁵². L'association dispose de matériels et supports spécifiques concernant l'observation de la faune et de la flore. Je connais bien le lieu de la sortie mais je trouvais intéressant de pouvoir le découvrir avec des professionnels de la nature et que les élèves puissent bénéficier de leurs connaissances.

L'intervention était prévue dans le cadre du projet mais j'avoue ne pas avoir eu connaissance du contenu de ce que l'association allait concrètement organiser et prévoir sur le site naturel.

Conclusion de ces expériences professionnelles :

En tant que PES je ne dispose que de peu d'expérience dans l'enseignement. Cette année de formation à l'INSPE, très intéressante mais extrêmement dense, m'oblige à prioriser mes différentes actions et parfois me concentrer sur mes propres apprentissages.

Pour participer et mettre en place un PEAC plus conséquent en lien avec des partenaires cela implique de la préparation, un investissement professionnel et parfois personnel, des rencontres et la mise en place d'échanges avec les partenaires et intervenants afin de définir et cibler les thèmes mais aussi les apprentissages. Pour certains projets, notamment avec des structures de spectacle vivant, les réservations et rédactions de projets doivent être effectuées par anticipation avant les vacances d'été.

Suite à cette année scolaire et les observations effectuées dans ma classe, je reste convaincue et confortée par l'importance de la présence et de l'intervention de professionnels, d'artistes... pour la transmission de savoirs ou réalisations de pratiques artistiques spécifiques, que seul le PE ne pourrait proposer. Mais effectivement en tant que professionnel de la pédagogie, le PE ne doit pas être simple consommateur d'activités proposées, mais il doit connaître précisément le contenu du projet afin de proposer des apprentissages interdisciplinaires et définir les objectifs d'apprentissages et les compétences travaillées par les élèves.

D'autre part la fréquentation de structures culturelles par les élèves donne réellement sens aux apprentissages. J'ai présenté des tableaux sous forme de projection, en classe mais cela ne remplace pas la confrontation réelle à une œuvre au sein d'un musée. Rien ne peut expliquer ou imager concrètement la rencontre des œuvres dans les lieux de diffusion (l'ambiance, l'organisation, les codes à connaître, la notion de préciosité des œuvres...). Christine Deronne, maître de conférences en sciences du langage, précise⁵³ : « *La première appréhension d'une œuvre passe par le regard et le mouvement du corps qui l'accompagne (avancer, reculer, se pencher ...). Ce premier contact individuel et subjectif se partage, se commente au sein d'un petit groupe d'élèves spectateurs : la rencontre individuelle se confronte à celle des autres, s'enrichit, se réajuste* ».

⁵² Site dans la forêt de Chauv

⁵³ Cahiers pédagogiques n°535, *Rencontrer des œuvres d'art*, p 15

V. Conclusion

En conclusion de ce travail de recherches et des réflexions que celui-ci a engendrées, il me paraît important de souligner différents points afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique initialement formulée.

Tout d'abord, la notion de parcours implique que l'équipe pédagogique doit prendre en considération la programmation des apprentissages, des propositions réalisées en EAC dans les cycles précédents ou classes antérieures pour chaque élève avant d'en proposer lui-même. D'où l'importance de prendre connaissance du LSU et/ou de l'application Folios dans le but de contribuer à l'élaboration d'un parcours riche et divers. Mes observations révèlent que cela ne constitue pas, à ce jour, une pratique systématique. Les propositions ou partenariats sont principalement issus d'opportunités, d'opérations particulières du système éducatif ou par une relation privilégiée et entretenue entre une équipe pédagogique et un partenaire.

De plus en plus d'élèves ont accès à l'EAC en terme quantitatif. Cependant se pose la question du qualitatif. Les parcours ne peuvent être identiques, c'est là leurs richesses, mais les élèves n'ont pas des parcours de même qualité. Exemple : rencontrer un artiste après un spectacle ou dans sa classe n'a pas la même portée que le visionnage d'un reportage sur l'artiste.

Ces inégalités existent du fait des différences de budget dont disposent les écoles puisque les principales ressources proviennent de la commune. L'étude des partenaires dolois illustre une grande diversité et possibilité de propositions mais cela n'est pas le cas dans toutes les communes.

Un autre frein existe, souvent évoqué par les PE, il correspond aux démarches administratives et à une implication importante de celui-ci qui se révèle souvent personnelle dans les échanges et la coopération avec des partenaires. D'où une lassitude des enseignants sous-jacente qui ne les incite pas à changer de partenaire au cours de leur pratique professionnelle et du coup à enrichir et diversifier leurs propositions d'EAC.

Incontestablement la relation et le travail avec un partenaire apportent un savoir supplémentaire et technique. Le PE, polyvalent mais pas spécialiste de certains domaines ou disciplines artistiques, doit cependant rester le pédagogue lors des interventions. Pour cela, il doit avoir sa place : soit par les choix d'activités, de spectacles... qu'il effectue au regard de ce qu'il souhaite travailler et compléter en classe par des propositions interdisciplinaires ; soit par la préparation des interventions avec les partenaires en participant à la rédaction du contenu du partenariat. Cette implication demande du temps, mais aussi de l'expérience et la connaissance des différents partenaires et possibilités qu'offre le territoire proche de l'école.

Les apports, les apprentissages sont indéniables mais le PE doit être vigilant à bien définir les attendus et compétences travaillées pour pouvoir les évaluer. Les élèves, lors des rencontres artistiques ou pendant les activités réalisées avec des partenaires, n'ont pas le sentiment d'apprendre du fait de ne pas être dans une situation de classe traditionnelle. Les apprentissages dans ces situations ludiques, pour être assimilés, doivent être explicités mais également réinvestis sous différentes formes en classe. Le PE ne peut pas être seulement consommateur mais il doit investir et compléter les propositions culturelles et artistiques.

Au cours de la réalisation de ce travail, j'ai eu plaisir à découvrir et parfois rencontrer les différents partenaires et à percevoir la diversité des projets et actions possibles. Dolois mais pas originaire de la région, ces contacts me seront utiles pour la suite de ma formation et futures pratiques professionnelles. Il me paraît important de connaître les modes de fonctionnement, propositions pour alimenter ma réflexion personnelle concernant la notion des parcours proposés aux élèves et leurs importances dans les apprentissages. J'avoue être un peu frustrée par le nombre d'observations limitées du fait des mesures sanitaires (couvre-feu, protocoles ...). J'ai partagé au cours de ces derniers mois l'incertitude des structures culturelles, car je n'ai pas pu planifier convenablement les observations, les temps d'échanges et l'organisation de ce travail de recherche.

Certaines structures culturelles, à petite échelle, ont mis en place des adaptations :

- Les Scènes du Jura proposent actuellement une réinvention du projet *Scènes buissonnières*. Les élèves de cycle 3 se rencontrent sur des lieux numériques et des ateliers d'écriture sont développés pour qu'ils puissent correspondre.
- Le CRD remet les captations des représentations sans public aux familles des élèves afin de valoriser les projets.
- Le Musée a mis en place un dispositif pour faire venir le musée dans les écoles sous forme de mallettes qui permettent de découvrir la reproduction d'œuvres de la collection permanente à travers un conte.
- La MJC, sous forme d'intervention dans les classes, présente les débuts du cinéma et permet la réalisation de thaumatropes.

Pour finir, l'EAC reste essentielle et non secondaire. Le philosophe Alain Kerlan et la doctorante Samia Langar, dans leur ouvrage⁵⁴, affirment : « *il faut considérer l'enfant comme personne dans sa dimension cognitive, mais aussi dans ses dimensions sociale, affective, sensible, esthétique. Voilà peut-être la clé du pouvoir éducatif de l'art : profondément individuant - s'adressant à chacun au plus près de lui-même - et profondément socialisant - permettant à chacun de s'ouvrir à l'autre, aux autres. C'est pourquoi l'éducation artistique est plus que jamais nécessaire à la démocratie* ».

La mise en place des protocoles sanitaires et de la continuité pédagogique en distanciel, ces derniers mois, ont limité les activités d'EAC et les rencontres avec les partenaires au sein des classes. Cela se ressent sur le climat de ma classe. L'envie et le besoin des élèves de s'évader intellectuellement et culturellement restent encore plus prédominant et prégnant.

⁵⁴ *Cet art qui éduque*

VI. Bibliographie de travail :

❖ Sites internet : vérifiés le 12/05/20021

Définition culture

<https://gaffiot.fr/#cultura>

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/culture>

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles 26 juillet - 6 août 1982

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>

Les études et statistiques du ministère de la Culture

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Rencontres>

Eduscol - Les cinq axes pour développer l'EAC

<https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

Circulaire n°2019-013 du 18 janvier 2019 – Développement du chant choral

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo5/MENE1902954C.htm>

Présentation de l'ADAGE

<http://daac-arts-culture.ac-besancon.fr/adage-ou-leducation-artistique-et-culturelle-eac-a-portee-de-main/>

Application ADAGE – Projets et répertoire des structures culturelles

<https://adage-pr.phm.education.gouv.fr/adage/>

Eduscol - Définition de la notion de « parcours »

<https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

Eduscol – Année 2020 de la bande dessinée

<https://eduscol.education.fr/1343/annee-2020-de-la-bande-dessinee>

Ifé veille et analyses – Parution Edubref -octobre 2020

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/EB-Veille/Edubref-octobre-2020.pdf>

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république n° 2013-595 du 8 juillet 2013-

<https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

Référentiel PEAC

http://cache.media.education.gouv.fr/file/20172018/35/4/PEAC_referentiel_895354.pdf

L'art pour lutter contre le décrochage scolaire – Lycée professionnel Pierre et Marie Curie - Normandie

<http://curie-bolbec-lyc.spip.ac-rouen.fr/>

Carlos Cruz, académie de Guadeloupe, *Formation mentorat d'urgence* 29/05/2020,

https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/sites/default/files/File/ccruz/mentorat_urgence_-_formation_eac.pdf

Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, BO 25 juillet 2013.

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Eduscol – Le PEAC

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac-4283>

Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf

Organigramme DSDEN du Jura

<https://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1737#1737>

Préfecture Bourgogne-Franche-Comté – Présentation de la DRAC

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Culture-et-patrimoine/Quelles-sont-les-missions-d-une-DRAC/>

Ministère de la Culture – Les partenaires culturels en France

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Culture-et-patrimoine/Quelles-sont-les-missions-d-une-DRAC/>

Ministère de la culture – Le classe, l'œuvre !

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Connaissance-des-patrimoines/Connaissance-des-publics/Actions/La-classe-l-oeuvre>

Ville de Dole – structures culturelles

<https://www.doledujura.fr/culture-dole/>

Musée des beaux-Arts de Dole

[Le musée des beaux-arts \(dhttps://www.doledujura.fr/musee-des-beaux-arts/oledujura.fr\)](https://www.doledujura.fr/musee-des-beaux-arts/oledujura.fr)

Laboratoire artistique du groupe Bel

<https://www.lab-bel.com/>

Dossier pédagogique - *Cueco, journal d'un peintre*

<http://arts-plastiques.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/95/2020/12/dossier-pedagogique-Cueco-musee-de-Dole.pdf>

Visite virtuelle exposition temporaire musée de Dole – *Cueco, journal d'un peintre*

<https://urlz.fr/exDo>

Circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 - Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/CPD_EPS/78/5/28022020lm_sorties_scolaires_cir_15511250785.pdf

Maison natale de Pasteur

[Mahttps://www.doledujura.fr/425/ison_natale_de_Pasteur_\(doledujura.fr\)](https://www.doledujura.fr/425/ison_natale_de_Pasteur_(doledujura.fr))

❖ **Revue :**

Revue Vernandi, 1891, *On tue l'esprit dans les écoles*, p. 97 – Perspectives, 1993, p. 849-861

EPS1, novembre décembre 2000, *Partenariats culturels, l'école en mutation* p. 33

Cahiers pédagogiques, n°535, 02/2017, Dossier thématique, p.10-57, *Rencontrer des œuvres d'art*, p. 15

Anissa Ayoub, Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre, Claire Thoumelin et Mustapha Touahir - 2019/3 (n 3), pages 1 à 16, *Trois élèves sur quatre touchés par au moins une action ou un projet relevant de l'éducation artistique et culturelle*

<https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/revue-culture-chiffres-2019-3-page-1.htm>

Joëlle Zask et Alain Kerlan - 2017/3 (n 86), pages 115 à 121, *Éducation artistique et démocratie*

<https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/revue-recherche-et-formation-2017-3-page-115.htm>

L'éducation artistique et culturelle, entre utopie et hétérotopie. Éléments de généalogie Alain Kerlan - Quaderni 2017/1 (n 92), pages 13 à 26 , *L'éducation artistique et culturelle, entre utopie et hétérotopie. Éléments de généalogie*

<https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/revue-quaderni-2017-1-page-13.htm>

Alain Kerlan et Myriam Lemonchois - Recherche & formation 2017/3 (n° 86), pages 9 à 12, *Les projets artistiques, vecteur de formation des enseignants ?*

<https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/revue-recherche-et-formation-2017-3-page-9.htm>

❖ Livres :

Edouard Herriot, Hachette, 1961, *Notes et maximes, inédits*

Michel Lobrot, auto-édité, 2002, *La culture asservie*

Bernard LAHIRE, La découverte, 2004, *La culture des individus*

Pascale LISMONDE, Folio, 2002, *Les arts à l'école*

Martine MEIRIEU, Catherine HURTIG-DELATTRE, Chronique Sociale, 2011, *L'art à la rencontre de l'autre*

Raymond CITTERIO, Hachette Education, Pédagogies pour demain, 1993, *Action culturelle et pratiques artistiques*

Alain KERLAN, Samia LANGAR, Edition Fabert, 2015, *Cet art qui éduque*

Régis de Vendevre, Non verbal, 2003, *La musique et ses effets en musicothérapie*

Jacotte Ribière-Raverlat, Puf l'éducateur, 1997, *Développer les capacités d'écoute à l'école*

Oscar Brenifier, Rémi Courgeon, Nathan Philozenfants, 2011, *Le beau et l'art, c'est quoi ? Qu'est-ce qui est beau ?*

❖ Thèse et mémoire

Camille Grabowski, Thèse de doctorat en Histoire, soutenue le 14/11/2013 à Paris Institut d'études politiques, *L'éducation artistique dans le système scolaire français de 1968 à 2000*

<http://www.theses.fr/2013IEPP0059>

Cécile Charpentier, Mémoire Master 2 SMEEF, 2011-2012, IUFM Nord pas de Calais, *Le bénéfice de la musique sur l'apprentissage de la lecture*

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00735245/document>

VII. Liste des annexes :

Annexe 1 : textes de référence- Journal officiel de la république française du 7 juillet 2015.

Annexe 2 : charte EAC.

Annexe 3 : objectifs de formation et repères de progression pour la mise en place d'un PEAC (Référentiel arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015).

Annexe 4 : exemple de convention (Scènes du Jura).

Annexe 5 : questionnaire Sylvaine Blanc, ancienne CPD et CPC.

Annexe 6 : sélection de clichés – La classe, l'œuvre !

Annexe 7 : questionnaire Damien Delmon – membre du bureau des JMF BFC.

Annexe 8 : questionnaire école George Sand – bilan projet expérimental.

Annexe 9 : exemple de convention – Ecole de Damparis.

Annexe 10 : questionnaires équipe pédagogique de l'école de Damparis.

Annexe 11 : projet ludothèque.

Annexe 12 : dépouillement des questionnaires élèves (Ludothèque).

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle

NOR : MENE1514630A

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 121-6 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 28 mai 2015,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle fixe notamment les grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours. Ce référentiel est annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture défini à l'article D. 122-1 du code de l'éducation.

Art. 3. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2015.

Art. 4. – La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} juillet 2015.

NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Nota. – Le présent arrêté et son annexe seront consultables au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale en date du 9 juillet 2015, sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Annexe 3 :


Objectifs de formation et repères de progression pour la mise en place d'un PEAC.

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter (Rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange	questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques	suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes	exploitation de matériaux au service d'une intention	emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
	Mettre en œuvre un processus de création	ouverture à des expériences sensibles variées	identification des différentes étapes d'une démarche de création	implication dans les différentes étapes de la démarche de création	prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	présentation de sa production dans un lieu	exploration de différentes formes de présentation	réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	présentation de sa production en tenant compte du contexte
	S'intégrer dans un processus collectif	participation à un projet collectif en respectant des règles	engagement dans le collectif	respect de l'avis des autres et formulation de propositions	participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
S'approprier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	verbalisation de ses émotions	confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances	repérage des éléments communs à des œuvres	comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	expression orale sur une œuvre pour la présenter	identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

Annexe 4 : exemple d'un extrait de convention

Objectifs du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)	Précisions
<p>Objectif n°1 : diversifier et élargir les domaines artistiques et/ou scientifiques abordés à l'école</p> <p>Le projet s'appuie sur un enseignement artistique et/ou scientifique prévu dans les programmes</p> <p><input type="checkbox"/> Education musicale <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Histoire des arts <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) enseignement(s) : Théâtre-Français et éducation scientifique et technique- documentation</p> <p>Le projet prévoit pour l'élève : <input checked="" type="checkbox"/> des rencontres avec des artistes et/ou scientifiques <input checked="" type="checkbox"/> des rencontres avec des œuvres <input type="checkbox"/> des pratiques individuelles <input checked="" type="checkbox"/> des pratiques collectives <input checked="" type="checkbox"/> des connaissances qui permettent d'acquérir des repères culturels et/ou scientifiques <input checked="" type="checkbox"/> des connaissances qui permettent de développer l'esprit critique</p>	<p>Quels sont les principaux objectifs pédagogiques du projet ?</p> <p>Sensibiliser à l'écologie et au théâtre, assister à un spectacle participatif, une conférence-spectacle, à des ateliers de théâtre et d'écriture pour écrire un journal écologique avec pour objectif final : écrire, jouer et mettre en scène un spectacle théâtral sur l'écologie.</p> <p>Le travail autour des thématiques du projet Scènes Buissonnières sera réemployé jusqu'à la fin de l'année et pris en charge par l'équipe enseignante des deux établissements ce qui permettra de mettre en scène un spectacle théâtral sur l'écologie avec les élèves</p> <p>Quelles compétences sont construites au fil des apprentissages ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture - Écriture - Communiquer - Culture scientifique - Echanger avec des professionnels de la culture : Thibault Rossigneux et Julie Ménard et l'équipe des Scènes du Jura - Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer les œuvres : les élèves assisteront : au Spectacle <i>Je suis vert</i> à la Fabrique de Dole ainsi qu'à un spectacle en classe entre CM et 6^{ème} : <i>Green News</i> - Appréhender des œuvres et des productions artistiques : échanges avec les auteurs des deux spectacles <i>Je suis vert</i>, et <i>Green news</i> <p>Fréquenter : Des œuvres d'art : un spectacle de théâtre, des lieux culturels (La Fabrique de Dole), des artistes et des professionnels du spectacle vivant.</p> <p>Pratiquer : L'écriture journalistique et le théâtre, la recherche documentaire et scientifique</p> <p>S'approprier : Le jeu théâtral, l'écriture journalistique et scientifique et le jeu théâtral !</p>
	
<p>Objectif n°2 : articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti</p> <p>Le projet se déroule : <input checked="" type="checkbox"/> pendant les heures de cours <input type="checkbox"/> en dehors des heures de cours</p> <p>Le projet implique un travail inter cycle <input checked="" type="checkbox"/> école-collège <input type="checkbox"/> collège-lycée <input type="checkbox"/> lycée-enseignement supérieur <input type="checkbox"/> autre-Préciser</p>	<p>Quelles sont les grandes étapes du projet ?</p> <p>Le projet Scènes Buissonnières s'étendra du mois d'octobre 2019 au mois de février 2020.</p> <p>Ce projet est inter-établissements, et concerne plusieurs classes de CM1/2 et de 6^{ème} du département du Jura dans le cadre de la liaison en les niveaux du cycle 3. Chaque classe de collège participante, sera jumelé à une classe de CM de son secteur.</p> <p>Le collège Notre Dame de Mont Roland, quant à lui sera jumelé avec l'école Sainte Ursule. Les élèves seront réunis en groupes pour leur participation aux ateliers, et la venue à un spectacle et une petite forme.</p> <p>- Octobre 2019 : les élèves assistent au spectacle <i>Je suis vert !</i> à la Fabrique de Dole</p> <p>- Novembre 2019, toutes les binômes CM/6^{ème} se réuniront dans les collèges pour assister à la petite forme <i>Green News</i>, sur la thématique environnementale et en lien avec le spectacle <i>Je suis vert !</i></p> <p>- De décembre 2019 à février 2020 : chaque binôme participera à 3 sessions de 2h d'ateliers mêlant théâtre et écriture autour des thématiques de l'écologie menés par Thibault Rossigneux et Julie Ménard de la compagnie <i>Les Sens des mots</i>. La finalité de ces ateliers vise à créer un petit journal qui rassemblera les productions de la totalité des élèves ayant participé au projet Scènes Buissonnières sur la saison, soit environ 200 enfants.</p> <p>Afin de faire du lien entre les différentes séances d'ateliers, les enseignants pourront continuer de travailler en classe les différentes thématiques abordées dans le cadre du projet.</p>

Questionnaire dans le cadre de recherches d'un projet de mémoire Master MEEF.

« Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) :
enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat »

Sylvaine, tu as été conseillère pédagogique départementale maternelle et maîtrise de la langue :

En fait j'ai été Conseillère pédagogique de circonscription (=CPC) 4 ans et ensuite conseillère pédagogique départementale(CPD) pour la maternelle et mdl 2 ans. C'est moi qui suis arrivée sur ce poste lors de sa création, spécifique au Jura. J'ai donc participé à définir les contours de ce poste pour les 2 premières années de son existence. IL existe maintenant depuis 4 ans.

• **Fonction :**

Quelles sont les missions de cette fonction ?

Que l'on soit CPC ou CPD les missions « générales » sont les mêmes c'est-à-dire ce sont celles d'un formateur (et non d'un enseignant). Je te joins les fiches de ces 2 postes pour te donner une idée des missions de façon détaillée.

Pour en faire une synthèse :

Conseiller pédagogique : c'est une personne ressource qui met ses connaissances pédagogiques/didactiques/ du système éducatif au service des enseignants et de l'inspecteur auquel il est attaché.

- **En tant que CPC, il est l'intermédiaire entre les enseignants de la circo et l'IEN. IL gère aussi bien des questions d'ordre pédagogique que d'ordre administratif. IL gère les « urgences » des écoles.**
- **En tant que CPD, il peut être sollicité directement par les enseignants mais beaucoup moins souvent qu'un CPC. Il l'est surtout par les CPC et l'IEN en charge du dossier. Les enseignants se tournent vers lui plutôt dans le cadre d'un projet spécifique. Il travaille davantage « dans l'ombre » pour décrypter, concevoir, aider à la diffusion de ressources pédagogiques au niveau départemental.**

Ainsi pour le CPD maternelle et mdl qui gère 2 gros dossiers, il est personne ressource pour les CPC sur les questions relatives à ces dossiers. Pour info, depuis 2 ans, l'ien en charge du dossier maternelle est différent de celui en charge de la mdl, le CPD mat/mdl doit donc travailler en collaboration avec 2 IEN. Par chance, les 2 se trouvent dans les mêmes bureaux.

L'action était-elle sur l'ensemble des écoles maternelles du département ?

CPC = écoles de la circonscription

CPD = pour toutes les écoles du département

Comment concilier le poste de Professeur des Ecoles (PE) et celui de conseillère pédagogique ?

Lorsque tu prends un poste de conseiller pédagogique (en circo ou départemental) il y a « un pas de côté » qui est essentiel de faire. S'il est nécessaire d'avoir été enseignant avant de devenir conseiller, il est indispensable d'effectuer un changement de posture professionnelle quand on le devient. EN effet, on devient formateur et plus enseignant. Enseignant, on « enseigne », on transmet des connaissances à des élèves (enfants) on les accompagne dans leur parcours pendant un an ...

Formateur, c'est un autre métier : on travaille avec des adultes. Si on va bien sûr aussi donner des connaissances ... l'approche n'est pas absolument pas la même. Il s'agit d'accompagner les enseignants à évoluer dans leurs pratiques professionnelles sans leur donner de « leçons » toute faites. De les aider à se questionner sans donner de recettes.

Existe-t-il des heures de décharges ? **NON !** Des moyens particuliers mis en place ? **NON, si ce n'est le prêt d'un ordinateur pour usage professionnel.**

Comment devient-on conseillère pédagogique départementale maternelle et maîtrise de la langue ? Pour quelle durée ?

Pour être titulaire de ce poste, il faut avoir un CAFIPEMF (certification pour être formateur), c'était mon cas. Actuellement, la personne qui est en poste ne l'a pas donc elle est à titre provisoire.

Idem pour cpc ... A partir du moment où l'on est titularisé sur le poste on peut y rester le temps que l'on souhaite ... Tant que le poste n'est pas supprimé (comme pour un poste enseignant).

Les PE te sollicitaient facilement ou c'est toi qui proposais les rencontres ? **Comme il s'agissait d'une création, la première année, les enseignants du Haut Jura ne me connaissaient pas forcément. J'ai participé à de nombreuses formations avec les collègues de circonscription cette année-là, ce qui leur a permis d'apprendre l'existence d'un CPD maternelle. La seconde année, j'ai été sollicitée surtout pour accompagner des projets culturels ou pour les dispositifs des moins de 3 ans.**

- **Partenaires et PEAC :**

Avec quels partenaires sur la commune de Dole as-tu travaillé en tant que conseillère ?

Attention, comme CPC mes écoles n'étaient pas sur Dole (et à l'époque c'était mon collègue qui avait le dossier « PEAC » et comme CPD, sur tout le département.

Mais pour répondre à cette question : j'ai travaillé sur Dole avec Scènes du Jura (tiens tiens !) dans le cadre d'école buissonnière sur un projet « théâtre et marionnettes » avec Nina comme intermédiaire.

Je suis arrivée sur ce projet alors que les classes avaient déjà été choisies (CM2 et 6eme). Mon rôle en tant que CPD était d'aider les différents partenaires à trouver le « bon dosage ». C'est-à-dire de les aider à mettre en synergie les compétences professionnelles des uns et des autres. D'un côté, il a l'expertise du partenaire culturel qui est compétent dans son domaine avec les artistes qui entrent dans le projet (par exemple le marionnettiste qui sait faire vivre ses personnages) et de l'autre côté, les enseignants qui ont eux la connaissance des élèves et la pédagogie ... IL s'agit pour le conseiller d'aider les différents professionnels à prendre chacun leur place : artistes comme enseignants. Je pense que tu peux facilement imaginer que parfois certains ont tendance à vouloir mener leur projet sans comprendre l'intérêt pédagogique ou connaître la maturité des élèves concernés ou alors que d'autres se placent en « consommateurs » sans réellement concevoir le projet.

Et c'est là que la posture du formateur est bien différente de celle de l'enseignant !

Pour quels projets et quels niveaux de classe ?

As-tu proposé les thèmes de ces projets ? Ou se sont les partenaires ? Ou les écoles ?

As-tu travaillé avec des partenaires sur la commune de Dole en **tant que PE ? Je suis arrivée l'an passé sur Dole et avais des PS/MS donc je n'ai pas participé aux projets spécifiquement dolois (souvent pour les GS) si ce n'est à un projet « poterie » dans le cadre de la politique de la ville.**

Si oui, pour quels projets et quels niveaux de classe ? As-tu proposé les thèmes de ces projets ? Ou se sont les partenaires ? **Fraichement arrivée dans l'école l'an passé, j'ai surtout cherché à m'intégrer .**

J'ai bien évidemment participé à la rédaction du projet mais je n'en suis pas à l'initiative proprement parlé.

- **Apprentissages et pédagogie :**

Quels sont les avantages, pour toi, de réaliser des parcours avec des professionnels ? **Les partenaires nous apportent leur expertise dans un domaine, des connaissances que l'on n'a pas en tant qu'enseignant polyvalent et donc une « ouverture » culturelle ! C'est toujours enrichissant.**

Quels sont les bénéfices attendus et constatés pour les élèves ? **Le développement d'une sensibilité artistique. Il est possible de réaliser aussi des projets sans partenaires (et heureusement) mais le plus réside dans une « authenticité », un contact avec le professionnel qu'il est impossible de faire vivre autrement à nos élèves (surtout en REP). Ici, si l'école ne porte pas une ouverture culturelle, personne ne l'offrira à nos élèves (idem en milieu rural : c'est peut-être pire car il y a l'éloignement géographique qui limite encore plus l'accès aux centres culturels). Témoignage de mes années d'enseignante en milieu rural.**

Quels sont les apports des projets, que tu as observés ou réalisés, dans les apprentissages et compétences des élèves ? Auraient-ils pu être développés ou proposés sans la réalisation de PEAC.

L'intérêt de ces projets, justement c'est que l'on se pose autour d'une table pour prendre le temps d'y réfléchir ensemble. Certes, il y a une rédaction à réaliser (souvent source de grognements de la part des enseignants) mais c'est justement à cause d'elle ou grâce à elle (au choix !), que l'on va se poser autour de cette fameuse table pour définir des objectifs d'apprentissage que l'on souhaite développer pour nos élèves et pour que le partenaire expose ses « talents ». Ainsi, on apprend à se connaître : attentes des uns et apports des autres.

Pour toi, quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ? Son fonctionnement ? **réponse contenue précédemment**

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ? **réponse contenue précédemment**

- **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ? **J'en ai entendu parlé oui mais non utilisée directement.**

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Education Nationale ? **Oui**

- **Financement**

Est-ce que pour toi le financement des PEAC peut-être un frein pour les écoles qui souhaitent les mettre en place ? **Oui, c'est une réalité car l'école n'a pas de financement à proprement parlé donc cela dépend grandement de la politique menée par la municipalité ou commune, après l'engagement des enseignants bien sûr.**

- **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC important pour toi non abordé dans ce questionnaire :**

Merci pour ton retour et participation à cette enquête !

Annexe 6 : sélection de clichés – La classe, l'œuvre !



Questionnaire dans le cadre de recherches d'un projet de mémoire Master MEEF 2
**« Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) :
enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat »**

Damienne,

VIII. Présentation et formation :

Tu as actuellement des fonctions aux JMF FC. Quelles sont-elles ?

Je suis secrétaire adjointe de l'association régionale, donc membre du bureau régional et co déléguée avec Joselle sur le Jura.

En 2020 j'étais chargée plus spécifiquement de l'organisation et la mise en œuvre des rencontres nationales à Besançon

Et cette année en charge de l'organisation des auditions régionales pour la sélection d'artistes professionnels qui seront sélectionnés pour faire partie de la programmation nationale pour l'année 2022 en partenariat avec les SDJ.

Peux-tu également présenter ton parcours réalisé au sein de l'Education Nationale ?

Vaste parcours plein de méandres extraordinaires : (je te le fais court sans lien entre les différents postes mais bien évidemment que ce sont les chemins de vie qui nous guident dans nos choix

J'ai commencé par travailler dans l'animation socio-culturelle très jeune (animatrice en colo puis centres de loisirs , directrice de centres de loisirs préados dans le 93. Parallèlement j'ai été surveillante d'externat en collège puis j'ai passé l'école normale en continuant l'animation. A la sortie de l'école normale j'ai demandé une dispo pour refaire un DEFA (diplôme d'Etat aux fonctions d'animation). Avec une spécialité dans le plein air , j'ai pris la coordination d'une base de plein air en Seine et Marne durant un an puis je suis arrivée à MOREZ comme coordinatrice d'animation sur un foyer de jeunes travailleurs durant 4 ans.

J'ai ensuite pris la direction de la MJC de Damparis durant une petite année et j'ai participé au recrutement de Marie MANGIN qui a pris ma succession lorsque j'ai réintégré l'Education Nationale. Et puis ensuite, instit en maternelle, directrice d'école à Biarne et j'ai refait une formation CAPSAIS pour travailler avec les enfants en difficultés d'apprentissage (maitre E). J'ai travaillé sur le RASSED de Fraisans jusqu'en 2007 puis comme enseignante référente pour les élèves en situation de handicap jusqu'en 2017 .

As-tu réalisé une (ou des) formation(s), une (ou des) sensibilisation(s) aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ?

J'ai un DEFA, j'ai fait des stages à l'iufm dans le cadre de la formation continue, J'ai fait des stages de théâtre, de musique. je suis une convaincue de la « pédagogie culturelle » et de l'ouverture culturelle comme moyen de comprendre le monde, et de se l'approprier.

- **Apprentissages et pédagogie :**

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ou associations ?

Le monde de l'Education nationale est trop petit et les enseignants ne sont pas compétents dans tout ce qui est normal. Le mythe de l'enseignant qui sait tout sur tout est plus que désuet. D'autre part c'est par le travail en partenariat que l'on offre aux élèves la richesse de la diversité des regards , des

points de vue, du partage des sensibilités à interpréter le monde, des différentes pratiques et de leur fondement. Le regard de la tolérance se crée par la diversité des Hommes qui se cotoient, qui se cherchent, qui se complètent dans leur savoir-faire et leur savoir être.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ?

- Multiplicité des offres et des domaines culturelles
- Regards croisés, donc apprentissage de pensées multiples, de possibles concevables et respectables
- Capacité d'inciter à un positionnement personnel sur de vrais choix en fonction de la sensibilité de l'élève, de la reconnaissance de ses goûts ou de ses aspirations
- Développer la curiosité multiple
- Donner envie d'aller apprendre avec d'autres (il n'y a pas que l'école qui fait apprendre)
- Partage de moyens permettant des propositions plus étendues

Quels sont les apports des propositions des JMF, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ?

- Découverte pour du jeune public d'aller dans un lieu culturel et donc permettre qu'un jour seul l'élève ose franchir le pas de la porte d'un théâtre, d'une salle de concert, d'un musée.....
- Faire découvrir des approches musicales différentes suivant le type de concert,
- Donner les clés pour comprendre au-delà du spectacle par les pistes pédagogiques proposées aux enseignants
- Créer de la réflexion et développer l'explicitation des émotions provoquées par un concert.
- Susciter l'envie de découvrir l'apprentissage d'une pratique musicale

- **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? La charte des PEAC ? L'ADAGE (Application Dédicée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) ?

Je ne connais rien de ces noms barbares mais je peux me documenter si tu le souhaites.

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Éducation Nationale ?

Non, mais tu m'intrigues, alors je vais aller voir

- **Organisation et mise en place de PEAC**

Selon toi :

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC pour les PE.?

-Le temps nécessaire (c'est ce que disent souvent les enseignants du 1^{er} degré) mais il faut regarder les choses autrement, c'est pour moi un faux problème. On fait du culturel en lecture, en maths, en sports.....etc

- le cout parfois

- les moyens matériels et humains. Il faut plusieurs adultes souvent pour des pratiques intéressantes

- la véritable sensibilité des enseignants dans le domaine artistique et culturel. Les compétences peuvent s'acquérir avec les élèves.

- **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire :**

- **La simplicité** : avec de petites propositions simples mais dans la curiosité on peut faire des tas de choses et amener les enfants à s'approprier et se constituer une véritable ouverture culturelle.

• **Remarques ou suggestions concernant les JMF que tu souhaites partager :**

- Les concerts qui sont proposés et choisis sont un élément dans un ensemble et si les enseignants ne profitent pas des pistes pédagogiques, pour exploiter en amont et en aval du concert, alors la mission de parcours artistique et culturel est alors limité à rendre l'élève spectateur passif. Ce n'est pas rien, évidemment, mais ce n'est pas suffisant dans les fonctions d'apprentissage et d'éducation. Même si, il y a aussi le besoin tout simple à certains moments de pouvoir dire aux enfants, on va à un concert, un spectacle, une visite de musée, de château..... juste pour se faire plaisir.

- On a besoin de bénévoles ! pour développer nos actions en milieu rural notamment !

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches.

Annexe 8: questionnaire bilan « projet expérimental »

(Equipe pédagogique école George Sand)

Projet expérimental de « Création musicale en mouvement » à partir de la voix et d'objets sonores à manipuler

Questionnaire dans le cadre de recherches d'un projet de mémoire Master MEEF 1^{er}.

« Parcours d'éducation artistique et culturelle : enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat »

Vous avez réalisé un PEAC avec le CRD (Conservatoire à rayonnement départemental)

- **Partenaires :**

Avez-vous déjà travaillé avec cette structure culturelle les années antérieures ? **Oui avec le CRD**

Si oui, combien de fois ? Pour quels projets et quels niveaux de classe ? Avez-vous déjà proposé un thème ? **3 fois environ, des projets musicaux avec Myriame Lacroix du conservatoire de musique de dole pour ma classe de CM2**

Avez-vous travaillé cette année avec d'autres structures ? Si oui, lesquelles ? Sur Dole ou à l'extérieur de Dole ? **NON**

Et les années antérieures ? **NON**

Pourquoi avez-vous choisi cette année de travailler ce projet avec le CRD ? **Myriame Lacroix est une intervenante extra et ses projets sont vraiment intéressants et attractifs pour les élèves.**

Ce PEAC était conséquent par le dispositif et le nombre de séances. Est-ce un choix pédagogique ? Cela représente un investissement professionnel et/ou personnel important ? **C'est un projet qui nous est proposé et oui c'est un investissement professionnel important .**

Est-ce que certains PEAC que vous envisagiez les années antérieures, vous ont été refusés ? Si oui, pour quelles raisons ? **Oui car les écoles doivent tourner sur les projets**

- **Apprentissages et pédagogie :**

Quels sont les avantages, pour vous PE, de réaliser un projet avec des professionnels ? **Je ne suis pas très douée en musique cela me rassure d'être accompagnée par des professionnels**

Quels sont les bénéfices attendus et constatés pour les élèves ? **Très grand investissement de la part des élèves, développer la motivation de l'élève, épanouissement de l'élève**

Concernant ce projet : Avez-vous réalisé un enseignement transversal, en accord avec le projet, dans différentes disciplines ? Si oui, lequel ? Et dans quelles disciplines ? **Chant, danse, déplacement**

Quels sont les apports de ce projet dans les apprentissages et compétences des élèves ? Qui n'aurait pas pu être développés ou proposés sans la réalisation de ce PEAC. **La création de nouveaux sons**

Pour vous, quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ? **rien, les projets de Myriame Lacroix sont très bien conçus**

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ? **Importance de modifier l'emploi du temps et de respecter un calendrier stricte**

Est-ce que ce PEAC a été source d'échanges et de liens avec les familles des élèves ? Sous quelles formes ? **oui nous avons convié les parents à une représentation finale du spectacle**

Pour les enregistrements au studio des Caves, des parents accompagnateurs étaient-ils présents ? **non**

- **Outils et évaluations**

Connaissez-vous l'application numérique FOLIOS ? **oui**

Vous êtes-vous déjà servi ou avez-vous déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Education Nationale ? **oui**

Avez-vous sollicité les personnes ressources de l'EAC mise à disposition par l'Education Nationale ?

Vous ont-elles accompagnée ? **non**

Quel bilan faites-vous de ce projet ? **Un projet magnifique et très créatif**

- **Financement**

Des déplacements des élèves en bus ont été effectués afin de permettre la réalisation du projet. Comment ces frais de transport ont été pris en charge ? Est-ce que cela représente un budget important ? **Le budget bus a été pris en charge par la coop**

- Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC important pour vous non abordé dans ce questionnaire :

Merci pour vos retours et participation à cette enquête !



**Convention
entre l'école de musique Tavaux Damparis
et
la direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Jura**

en application du décret n°88-709 du 6 mai 1988

Entre monsieur le responsable de la structure « école de musique Tavaux Damparis »,
et monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale,
il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : principes généraux

Les enseignants sont autorisés à confier l'encadrement de tout ou partie de leurs élèves à des intervenants extérieurs, dans le cadre d'un projet pédagogique défini. Le principe de la polyvalence de l'enseignant du premier degré limite cependant les situations qui permettent le recours à une autre personne.
L'organisation générale et pédagogique des interventions, ainsi que le rôle de chacun, sont précisés dans le cadre de la présente convention.
Celle-ci ne dispense pas les intervenants du respect des conditions générales d'agrément et d'autorisation préalables à toute intervention, en fonction de leur statut et de leurs qualifications.

Article 2 : définition de l'activité concernée

En vertu des principes précédemment énoncés, mme Adélaïde RAIMONDI de la structure « école de musique Tavaux Damparis » est autorisée à intervenir auprès des élèves de CP au CM2 à l'école Paul Langevin de Damparis, du 15 septembre 2018 au 22 juin 2019, dans le cadre du projet intitulé « Grandir en musique ».

Article 3 : orientations pédagogiques

Ces interventions répondent aux objectifs définis dans le projet déposé en cohérence avec le projet d'école 2018-2021 et prennent place dans la programmation des activités définie par l'enseignant. Dans le cadre d'un partenariat équilibré entre l'école de musique Tavaux Damparis et la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura, le projet pédagogique est construit en concertation avec la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale.

Article 4 : conditions générales d'organisation

Le cadre général, les modes d'intervention, l'organisation et la préparation des séances ainsi que leur évaluation font l'objet d'un **projet pédagogique écrit, joint en annexe**, élaboré en concertation entre les différents partenaires. Ce projet est transmis pour agrément à monsieur l'inspecteur d'académie, après avis de la commission mixte DRAC/DSDEN39.

Un temps de concertation hors temps d'enseignement doit être prévu entre les différents acteurs.

En cas de nécessité d'ajournement d'une séance (absence ou problème matériel), une information directe et réciproque entre les différents partenaires devra permettre de prévenir tout dysfonctionnement.

Article 5 : rôles respectifs des enseignants et des intervenants extérieurs

A/ Rôle des enseignants :

La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désigné dans le cadre d'un échange de service ou d'un remplacement.

L'enseignant a toujours la maîtrise de l'activité. Il doit s'assurer des conditions de sécurité et vérifier en particulier que les intervenants extérieurs respectent les conditions d'organisation générales déterminées initialement, en conformité avec les textes en vigueur.

Il agit constamment et activement au sein du groupe classe. Il est donc exclu d'envisager des activités sans son implication directe.

En cas de situation mettant en cause la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, l'enseignant doit interrompre immédiatement l'intervention. Il en informe sans délai l'inspecteur de l'éducation nationale de Dole Sud sous couvert du directeur d'école.

B/ Rôle des intervenants extérieurs faisant acte d'enseignement

L'intervenant extérieur apporte une compétence technique spécifique, une autre forme d'approche qui enrichissent l'enseignement et confortent les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. En aucun cas il ne doit se substituer à ce dernier.

Le rôle et les responsabilités de l'intervenant sont définis par la circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992.

Article 6 : durée de la convention

La présente convention, dont un exemplaire reste à l'école, est fixée pour la durée du projet, soit du 15 septembre 2018 au 22 juin 2019. Par ailleurs, la convention peut être dénoncée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis motivé d'un mois.

Article 7 : diffusion de la convention

Chacune des parties contractantes s'engage à diffuser auprès des personnes qu'elle représente les termes de la présente convention.

Article 8 : le financement

Le financement de l'opération est assuré par la mairie de Damparis

Le budget d'un montant de 5 138 €, se décompose en 262 € pour les déplacements et en 4 876 € de rémunération des intervenants.

L'éducation nationale missionne la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale pour participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet.

A Lons-le-Saunier, le 9 juillet 2018

Le responsable de la structure

Mangin Marie

Directrice École P. Langevin

Joëlle Lepetz

Présidente École de Musique

L'inspecteur d'académie,

directeur académique

des services de l'éducation nationale

Léon FOLK

Questionnaire dans le cadre de recherches d'un projet de mémoire Master MEEF 2
**« Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) :
enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat »**

Participation enseignant 1

Depuis combien de temps es-tu Professeur des Ecoles (PE) ?

Depuis 26 ans.

Depuis combien de temps es-tu PE à l'école élémentaire de Damparis ?

Depuis 17 ans.

Pratiques-tu des activités artistiques ou en lien avec la Culture de manière personnelle (actuellement ou dans le passé)?

Si oui, lesquelles ? Le Groupement des ateliers musicaux pour mon fils quand il le fréquentait.

Non je n'en pratique plus actuellement ; je le faisais avant, quand j'avais le temps, il y a bien longtemps dans le cadre de mes formations culturelles (cinéma, vidéo, arts plastiques, arthothèque du Jura par exemple).

Fréquentes-tu régulièrement des structures culturelles (musée, scènes nationales, médiathèque...) ? As-tu de l'intérêt pour certaines ? Oui régulièrement sur Dole et dans la région en fonction de la programmation.

(Avant COVID !)

Si oui : lesquelles ? Musée des Beaux-Arts, Commanderie (programmation Scènes du Jura, Coté Cour, animations proposées par la Ville de Dole ou des environs, Médiathèque... et dans le cadre de la programmation culturelle proposée aux élèves de l'école (spectacles Coté Cour, scènes du Jura, JMF, ville de Damparis, Texte et Bulle, printemps des poètes, conservatoire de musique de Dole ou école de musique de Tavaux-Damparis, la Fraternelle).

As-tu réalisé une (ou des) formation (s), une (ou des) sensibilisation(s) aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ? Oui dans le cadre musical quand nous avons produit l'Opéra « Mademoiselle Louise ou l'aviateur anglais par exemple.

• **Partenaires et PEAC :**

As-tu réalisé des PEAC en lien avec des partenaires au cours de ces 4 dernières années ? Oui

Si oui :

Avec quels partenaires ? avec le Conservatoire de musique de Dole

Pour quels projets et quels niveaux de classe ? Opéra Mademoiselle Louise et l'aviateur anglais

Comment as-tu choisis les partenaires ? Opération nationale et Ministère de l'éducation Nationale et Culture.

Qui a été à l'initiative des PEAC ? (sollicitations des partenaires, projets d'école, lien avec progression...) : les deux. Nous avons des actions autour de la musique dans le cadre du projet d'école depuis plusieurs années avec des intervenants Dumistes et le projet nous a été proposé naturellement dans la mesure où les élèves avaient baigné dans la sensibilisation musicale depuis le CP.

As-tu rencontré certains partenaires, avant les projets, pour préciser tes souhaits concernant la forme, les objectifs visés, des aménagements éventuels... ? Si oui, avec lesquels ?

Oui, nous avons conduit le travail sur deux ans, dès le mois de mai qui précédait l'année où nous avons conduit l'action avec les élèves. Nous avons les musiciens, le créateur de l'opéra, les comédiens, les financeurs, l'intervenante musicale et les enseignants concernés par le projet.

- **Apprentissages et pédagogie :**

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ? Pédagogie de projet où l'on s'enrichit mutuellement de la pratique des autres par exemple. Cela permet de proposer des activités artistiques de très haut niveau avec les exigences, la rigueur et le professionnalisme qu'on leur connaît. Cela permet aux enfants de côtoyer des professionnels et de cheminer avec eux. Les élèves peuvent se découvrir des qualités insoupçonnées. Les enseignants sont toujours là en observateurs, en guide et ajustent en permanence pour valoriser les élèves, même les moins intéressés ou ceux qui peinent à se mettre en valeur.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ? Ils sont multiples et transforment à jamais le regard qu'ils portent sur eux. C'est une vraie dynamique de classe qui est proposée et elle agit même sur la famille des enfants. En général, les parents se rendent alors compte du fait que leur enfant a vécu une très belle aventure et qu'il en sort grandi.

Quels sont les apports des projets, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ? Auraient-ils pu être développés sans la réalisation de PEAC. ?

Je pense que les bénéfices sont nombreux et dépassent le cadre de la classe. Leur attitude face aux savoirs évolue favorablement. Ils ne se perçoivent plus comme en difficulté ou en échec. Ils ont vaincu leur peur collectivement et surmonter bien des obstacles, blocages. Ils ont mis en mots ce qu'ils ressentaient et ont de quoi raconter en français par exemple. Leur motivation a évolué et ils se montrent plus curieux en tout. L'ambiance de classe est souvent plus apaisée car ils ont découvert leurs camarades autrement.

Quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ? Il faudrait alléger les contraintes administratives et lever certains obstacles pour ne pas décourager les enseignants qui veulent s'investir. Le projet musical que nous avons conduit sur plusieurs années s'est interrompu car la politique actuelle dans le Jura au niveau de l'Inspection Académique, c'est d'inciter les écoles à changer chaque année de thème pour permettre aux enfants de « toucher à tout ». Ce n'est pas compatible avec le travail de fond que nous menions. De plus, entre les villes qui disposent d'intervenants payés mis à la disposition des écoles et les petites villes, les disparités sont nombreuses. Nous sommes en désaccord avec leur approche et devons nous justifier auprès d'eux alors qu'il y a tant d'obstacles matériels, financiers et techniques à étudier avant de décliner le projet d'un point de vue pédagogique.

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ? Oui, car on ne mesure pas la charge de travail des directeurs qui impulsent les projets auprès d'enseignants pas toujours prêts à s'impliquer et qui ne veulent pas s'investir sur leur temps personnel.

- **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ? J'avoue ne pas la connaître.

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Éducation Nationale?

Oui mais je m'y réfère plus depuis quelques temps. Le contexte actuel peut en partie l'expliquer.

- **Organisation et mise en place de PEAC**

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC ? De par mon expérience, je note le manque de temps, l'usure professionnelle et le peu d'appui institutionnel quand on l'attend. Mais dans beaucoup d'autres villes, il y a les contraintes financières ou matérielles qui peuvent jouer aussi.

- **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire : il faut avoir envie, y croire et s'investir. Mais, c'est toujours une belle aventure à vivre.**

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches.

Participation enseignant 2

Depuis combien de temps es-tu Professeur des Ecoles (PE) ?

Depuis 11 ans (2009).

Depuis combien de temps es-tu PE à l'école élémentaire de Damparis ?

Depuis 10 ans.

Pratiques-tu des activités artistiques ou en lien avec la Culture de manière personnelle (actuellement ou dans le passé) ?

Si oui, lesquelles ?

Oui : option histoire des arts au lycée - lecture d'ouvrages d'histoire des arts, de culture...

Fréquentes-tu régulièrement des structures culturelles (musée, scènes nationales, médiathèque...) ? As-tu de l'intérêt pour certaines ?

(Avant COVID !)

Si oui : lesquelles ?

Oui, de façon régulière : visite de musées, de monuments historiques – médiathèque tous les mois – spectacles (danse, théâtre, ...) plusieurs fois par an.

As-tu réalisé une (ou des) formation(s), une (ou des) sensibilisation(s) aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ?

Au lycée (option).

Formation dans le cadre du PAF : chorale – mise en place d'un spectacle.

• **Partenaires et PEAC :**

As-tu réalisé des PEAC en lien avec des partenaires au cours de ces 4 dernières années ?

Si oui :

Avec quels partenaires ?

Scènes du Jura – Ecole de musique de Tavaux – Conservatoire de Dole.

Pour quels projets et quels niveaux de classe ?

Monter un spectacle mêlant histoire et chant : « Louise et l'aviateur allié » (adapté d'une œuvre de Julien Joubert) en lien avec le conservatoire de Dole, une intervenante DUMISTE de l'école de musique de Tavaux et une troupe de théâtre, *Phil et Pat*.

Niveau de classe : CM1 – CM2, en lien avec deux autres classes de cycle 3 de l'école.

Comment as-tu choisis les partenaires ? Partenaires « apportés » par la conseillère pédagogique départementale de musique.

Qui a été à l'initiative des PEAC ? (sollicitations des partenaires, projets d'école, lien avec progression...) : travail d'équipe de cycle 3 (Laurence, Marie, Sophie et moi), en lien avec l'école de musique de Tavaux et la conseillère pédagogique de musique, Patricia Vandelle.

As-tu rencontré certains partenaires, avant les projets, pour préciser tes souhaits concernant la forme, les objectifs visés, des aménagements éventuels... ? Si oui, avec lesquels ?

Oui : la compagnie Phil et Pat, la DUMISTE et le Conservatoire de Dole (par l'intermédiaire de son directeur).

- **Apprentissages et pédagogie :**

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ?

* ouverture culturelle et échanges plus enrichissants

* apports d'autres éléments non spécifiques à l'école et d'une autre vision des arts, des élèves, du travail ;

* motivation pour les élèves d'avoir des partenaires extérieurs qui viennent travailler à l'école. A mon sens, les projets sont plus aboutis et plus riches du fait du mélange des qualifications et des connaissances de chacun.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ?

Plus grande motivation.

Plus grande ouverture culturelle.

Meilleure estime de soi.

Quels sont les apports des projets, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ? Auraient-ils pu être développés sans la réalisation de PEAC. ?

Certains élèves se sont épanouis et se sont révélés grâce au jeu d'acteur. Ils ont été valorisés. Ces spectacles ont permis aux élèves d'apprendre à s'affirmer en public, à faciliter la cohésion de classe, à respecter l'autre, et à gagner en estime de soi.

Certaines compétences ne se développent pas aussi facilement sans le « support » d'un spectacle.

Quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ?

Meilleure communication des dispositifs existants, et des aides possibles (autant humaines que financières).

Grand besoin de formation sur les différents projets possibles à mettre en œuvre.

Grand besoin de formation également sur l'art en général : arts plastiques, musique, histoire des arts ... Beaucoup trop souvent (inexistants?) dans les plans de formation.

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ?

Oui, dans le temps engendré : la multiplication des réunions et de la préparation en amont.

- **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ?

Oui je connais, mais non, je ne l'ai jamais utilisée.

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Éducation Nationale ?

Oui, je l'ai déjà lu (l'année dernière).

- **Organisation et mise en place de PEAC**

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC ?

Aspect financier – aspect temporel.

Le virus !

- **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire :**

Chaque classe devrait, à mon sens, mettre en place un PEAC, au minimum une fois par an.

Ces projets sont essentiels pour les élèves, pour le développement de compétences autres (sensibilité, estime de soi, argumentation...), et non abordées (ou de façon moins approfondies) dans des disciplines plus « scolaires ».

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches.

Participation enseignant 3

Depuis combien de temps es-tu Professeur des Ecoles (PE) ? 27 ans

Depuis combien de temps es-tu PE à l'école élémentaire de Damparis ? 18 ans

Pratiques-tu des activités artistiques ou en lien avec la Culture de manière personnelle (actuellement ou dans le passé) ? Non, si ce n'est la fabrication de bisoux et autres en pâte fimo

Si oui, lesquelles ?

Fréquentes-tu régulièrement des structures culturelles (musée, scènes nationales, médiathèque...) ? As-tu de l'intérêt pour certaines ? Oui

(Avant COVID !)

Si oui : lesquelles ? Musées, monuments historiques

As-tu réalisé une (ou des) formation(s), une (ou des) sensibilisation(s) aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ? Non

3- Partenaires et PEAC :

As-tu réalisé des PEAC en lien avec des partenaires au cours de ces 4 dernières années ?

Si oui :

Avec quels partenaires ? Elisabeth Gros, céramiste et qui travaille aussi au musée de Dole

Je ne sais pas si cela rentre en ligne de compte dans ton projet mais chaque année nous faisons une sortie au musée voir une expo temporaire, on voit un spectacle musical avec les JMF et un autre avec côté cour genre pièces de théâtre + pendant de nombreuses années, nous avons eu la chance d'avoir des intervenants en musique

Pour quels projets et quels niveaux de classe ? Projet avec Elisabeth Gros : c'était peut-être il y a plus de 4 ans, mais avec CM1 – CM2 mais toute l'école avait participé pour la réalisation de panneaux (papier mâché et peinture) représentant différents moments à l'école. Ils sont en salle polyvalente

Il y a 3 ou 4 ans, projet marionnettes et ventriloquie avec 2 artistes (voir avec Marie le nom)

Le projet musical autour de Louise et l'aviateur allié avec le conservatoire de Dole et 2 metteurs en scène et l'intervenante en musique de l'époque Estelle et Marie peuvent peut-être mieux en parler car c'est l'année où je suis tombée malade et en arrêt

Comment as-tu choisis les partenaires ?

Qui a été à l'initiative des PEAC ? (sollicitations des partenaires, projets d'école, lien avec progression...) Projet d'école, propositions spontanées

As-tu rencontré certains partenaires, avant les projets, pour préciser tes souhaits concernant la forme, les objectifs visés, des aménagements éventuels... ? Si oui, avec lesquels ?

Avant, je participais à école et cinéma et j'ai eu au préalable une formation avec l'inspection pour préparer le visionnage avec les élèves avec des idées d'exploitation en classe à l'issue de la séance

Avec les artistes pour le projet marionnettes, pour mettre en place le contenu, le planning, le matériel à demander aux élèves, fixer les objectifs

Avec les intervenants en musique, chaque année nous devons trouver ensemble un thème à travailler ensemble

4- Apprentissages et pédagogie :

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ? S'enrichir, trouver un second souffle et être accompagnée dans des projets pas toujours simples au niveau pratique (organisation) à réaliser seule et que je n'aurais sans doute pas osé entreprendre sans accompagnement. En musique, les intervenants (dumist) ont des compétences que je n'aurai jamais (instruments, ...)

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ? Ouverture culturelle, enrichissement personnel, travail avec des personnes extérieures à l'école (connaissance de métiers, de méthodes (quand il est donné la possibilité aux élèves de poser des questions aux artistes)

En musique, écoute plus efficace, voix justes et ajustées

Quels sont les apports des projets, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ? Aurait-il pu être développés sans la réalisation de PEAC. ?

Non pas toujours car je suis loin d'avoir les compétences car les projets culturels recouvrent de nombreux domaines avec pour certains des compétences précises

Quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ?

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ?

5- Outils et évaluations

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ?

Non

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Éducation Nationale ?

Non

6- Organisation et mise en place de PEAC

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC ?

Le temps (projets chronophages)

7- Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire :

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches

Participation enseignant 4

Depuis combien de temps es-tu Professeur des Ecoles (PE) ? 30 ans

Depuis combien de temps es-tu PE à l'école élémentaire de Damparis ?

Depuis la rentrée 2002

Pratiques-tu des activités artistiques ou en lien avec la Culture de manière personnelle (actuellement ou dans le passé) ?

Si oui, lesquelles ?

J'apprends à jouer du piano (solfège et instrument) depuis 4 ans.

Fréquentes-tu régulièrement des structures culturelles (musée, scènes nationales, médiathèque...) ? As-tu de l'intérêt pour certaines ?

(Avant COVID !)

Si oui : lesquelles ?

Médiathèque : emprunt de livres pour moi et pour la classe

Abonnement Scène du Jura : 3 à 4 spectacles dans une année

Visites de musée occasionnelles en fonction de nos lieux de sorties et vacances

As-tu réalisé une (ou des) formation(s), une (ou des) sensibilisation(s) aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ?

Je me souviens de 2 animations arts visuels (2 x 3h) au cours de ma carrière et 1 formation musicale (3h)

❖ Partenaires et PEAC :

As-tu réalisé des PEAC en lien avec des partenaires au cours de ces 4 dernières années ?

Projet musique

Visite d'expositions proposées par le musée de Dole et atelier

Si oui :

Avec quels partenaires ?

Ecole de musique de Tavaux Abergement Damparis

Musée de Dole

Pour quels projets et quels niveaux de classe ?

Projet : chant choral. Toutes les classes

Musée Dole : chaque classe intéressée

Comment as-tu choisis les partenaires ?

Qui a été à l'initiative des PEAC ? (sollicitations des partenaires, projets d'école, lien avec progression...)

Choix de projet d'école.

As-tu rencontré certains partenaires, avant les projets, pour préciser tes souhaits concernant la forme, les objectifs visés, des aménagements éventuels... ? Si oui, avec lesquels ?

Chaque année, j'ai été en contact régulièrement avec le professeur d'arts qui prenait la classe en charge pour fixer les objectifs, et faire évoluer la progression.

❖ Apprentissages et pédagogie :

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ?

Connaissances et maîtrises techniques

Découverte, d'un milieu professionnel

Intérêt et motivation des enfants qui aiment les professionnels et sont toujours ravis de rencontrer des personnes nouvelles.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ?

Découverte – Ouverture culturelle – Adaptation du comportement au milieu découvert – Souvenirs et mémorisation de connaissances et d'expériences.

Quels sont les apports des projets, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ? Aurait-il pu être développés sans la réalisation de PEAC. ?

Motivation pour apprendre et mémoriser des textes (chants pour spectacles).

Apprendre à répéter et répéter pour aboutir à qqch de motivant.

Apprendre à faire ensemble. Coopération. Se prendre en charge : autonomie.

Organisation spatiale et repérages sur scène.

Découverte des émotions.

Quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ? Pas suffisamment concernée ou investie pour savoir répondre.

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ? Pas suffisamment concernée ou investie pour savoir répondre.

❖ **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ? non

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Education Nationale? non

❖ **Organisation et mise en place de PEAC**

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC ?

Dossier administratif ? Budget ? Recherche d'intervenant ?

❖ **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire :**

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches

Participation enseignant 5

« Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : enjeux et perspectives d'une pédagogie par le partenariat »

Depuis combien de temps es-tu Professeur des Ecoles (PE) ?

29 ans

Depuis combien de temps es-tu PE à l'école élémentaire de Damparis ?

20 ans

Pratiques-tu des activités artistiques ou en lien avec la Culture de manière personnelle (actuellement ou dans le passé) ?

Si oui, lesquelles ?

Visite de Musées, céramique

Fréquentes-tu régulièrement des structure culturelles (musée, scènes nationales, médiathèque...) ? As-tu de l'intérêt pour certaines ? **oui**

(Avant COVID !)

Si oui : lesquelles ?

Musées d'art, peinture, sculpture, céramique, BD.

As-tu réalisé une (ou des) formation, une (ou des) sensibilisation aux domaines artistiques et culturels dans le cadre professionnel ? Si oui, lesquelles ? **Non**

• **Partenaires et PEAC :**

As-tu réalisé des PEAC en lien avec des partenaires au cours de ces 4 dernières années ?

Oui

Si oui :

Avec quels partenaires ?

En éducation musicale avec l'école de musique de Tavaux et une intervenante

En éducation artistique avec une maman illustratrice professionnelle individuelle

Pour quels projets et quels niveaux de classe ?

Projet d'école en musique et citoyenneté en CP/CE1

Projet d'école en art et nature avec des groupes d'élèves mélangés de CP à CM2

Comment as-tu choisis les partenaires ? Propositions de l'école de musique de Tavaux et Parents d'élèves.

Qui a été à l'initiative des PEAC ? (sollicitations des partenaires, projets d'école, lien avec progression...)

Partenaires et projets d'école, recherches de connaissances.

As-tu rencontré certains partenaires, avant les projets, pour préciser tes souhaits concernant la forme, les objectifs visés, des aménagements éventuels... ? Si oui, avec lesquels ?

Oui, il y a échanges entre les partenaires et création d'un projet avec chaque point à discuter.

• **Apprentissages et pédagogie :**

Selon toi :

Quels sont, pour un PE, les avantages de réaliser des PEAC en lien avec des professionnels ?

Se perfectionner par l'intermédiaire de personnes aux compétences plus spécifiques

Echanger pour se diversifier.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ?

Stimuler leur curiosité, leur ouverture culturelle.

Plus de disponibilité avec des regards différents.

Quels sont les apports des projets, que tu as observés, dans les apprentissages et compétences des élèves ?
Auraient-ils pu être développés sans la réalisation de PEAC. ?

Ouverture sur des pratiques, des personnes, sur la différence et la diversité.

Le fait d'introduire une nouvelle personne redynamise la curiosité des élèves.

Quels seraient les points à améliorer concernant le PEAC ?

Le dispositif des PEAC est-il source de contraintes ? Si oui, lesquelles ?

Oui et non...

Des réunions et des papiers supplémentaires, un travail supplémentaire.

Mais des échanges et un travail d'équipe qui sont riches, mais peuvent parfois être source de nouvelles contraintes.

Bref, un investissement accru.

- **Outils et évaluations**

Connais-tu l'application numérique FOLIOS ? L'as-tu déjà utilisée ?

Oui, mais je ne l'ai pas utilisé.

As-tu déjà consulté le guide pour la mise en œuvre du PEAC proposé par le ministère de l'Education Nationale? **Non**

- **Organisation et mise en place de PEAC**

Quels peuvent être les freins concernant la mise en place de PEAC ?

Financiers, investissement personnel et collectif supplémentaire.

- **Remarques ou suggestions concernant un aspect des PEAC, important pour toi, non abordé dans ce questionnaire :**

La lourdeur des dossiers à remplir et les autorisations.

Merci pour ton retour et participation à ce travail de recherches.

PROJET LUDOTHEQUE

Ce projet permet de travailler des compétences dans les domaines suivants :

- Maîtrise de la langue,
- Mathématiques,
- Vivre ensemble ;

Ce projet s'articule essentiellement autour d'activités mathématiques qui utilisent des jeux de société comme support. Il s'agit de permettre aux élèves de travailler différemment certaines compétences mathématiques en utilisant les ressources matérielles et humaines locales. En effet, ces activités seront encadrées par l'enseignant de chaque classe en collaboration avec deux personnes de la ludothèque de Damparis.

D'autres actions pédagogiques peuvent se développer autour de ce projet :

- mise en place de tutorat : les élèves de cycle 3 expliquent les règles de jeux aux élèves de cycle 2 (exemple au ping-pong...)
- travail sur la citoyenneté : respect de la règle, respect de la personne.

Objectifs visés

Cycle 2

- lire des textes injonctifs afin d'acquérir un vocabulaire spécifique et d'appréhender des structures particulières,
- construire de nouvelles notions en raisonnant et en agissant sur des quantités, des grandeurs ou des positions,
- savoir comparer des nombres,
- apprendre à mémoriser des résultats,
- utiliser des résultats mémorisés,
- s'approprier l'espace,
- respecter des règles de vie, des règles de jeux,
- prendre conscience de la responsabilité de chacun,
- découvrir l'articulation entre la liberté et le respect de contraintes.

Cycle 3

- s'approprier une règle de jeu pour l'appliquer,
- respecter l'autre, son point de vue, sa façon de penser,
- savoir prendre en compte le point de vue d'une autre personne pour faire évoluer son raisonnement,
- lire un type de texte spécifique et en découvrir la structure linguistique : vocabulaire particulier et précis, conjugaison bien définie,
- améliorer sa vision de l'espace,
- comparer, ranger, intercaler et encadrer des nombres,
- utiliser le calcul mental : calcul réfléchi exact ou approché, des ordres de grandeur, ...
- mettre en place des stratégies pour gagner.

Modalités d'interventions des ludothécaires

8 séances par classe.

Les séances sont d'une durée d'une heure.

Deux personnes de la ludothèque interviennent avec l'enseignant de la classe :

- Mme Bernardi Raphaëlle
- Mme De Sa Christina

Ces deux personnes apporteront leurs compétences de ludothécaire dans :

- le choix des jeux en fonction des compétences définies par les enseignants,
- la coanimation des séances de jeux,
- la régulation de projet.

Déroulement des séances

Les séances auront lieu dans la salle polyvalente de l'école. Ce lieu permettra de ne pas changer la configuration de la salle de classe mais aussi d'être rapidement en situation de jeu (les personnes de la ludothèque se chargeront de préparer les jeux avant la venue des élèves).

Le travail se fera en groupe de 2 à 5 élèves sous la forme de petits ateliers.

Les élèves auront un contrat qui sera :

- de terminer une partie commencée (interdiction de « zapper »),
- de respecter les règles du jeu,
- de respecter ses partenaires de jeu,
- de participer à tous les jeux (chaque jeu a un objectif spécifique) : utilisation d'une feuille de route sous la forme d'un tableau à double entrées.

Les adultes, lors des premières séances, tournent dans les différents ateliers afin de vérifier si les règles sont bien comprises et appliquées. Cette phase est nécessaire car elle permet d'observer les comportements (et de modifier les groupes si nécessaire). Peu à peu, les adultes vont participer aux jeux en tant que joueurs.

Possibilité de créer un bâton de jeu qui permet de jouer chacun son tour et de donner un rythme à la partie.

Il s'agit d'une présentation générale au niveau de l'école qui donnera lieu à l'élaboration de projets classes organisés en progression.

Compétences mobilisées lors de ce projet

Cycle 2

Maîtrise du langage oral

Communiquer

Etre capable :

- d'écouter autrui, de demander des explications,
- d'exposer son point de vue et ses réactions dans un débat,

Maîtrise du langage de l'évocation :

Etre capable :

- rapporter une information, une observation en se faisant clairement comprendre,
- expliciter sa démarche,

Lecture et écriture

Compréhension

Etre capable de :

- comprendre les informations d'un texte injonctif approprié à l'âge,
- lire à haute voix un court passage,

Reconnaissance des mots

Etre capable de :

- déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas,

Vivre ensemble

Etre capable de :

- commencer à se sentir responsable,
- prendre part à un débat, une discussion à propos d'une règle,

Avoir compris et retenu :

- que les règles acceptées permettent la liberté de chacun,

Mathématiques

Etre capable de :

- s'engager dans une procédure personnelle de résolution et la mener à son terme,
- rendre compte oralement de la démarche utilisée,
- admettre qu'il existe d'autres procédures que celle qu'on a soi-même élaborée et essayer de les comprendre,

Mathématiques : exploitation de données numériques

Etre capable de :

- utiliser les nombres pour exprimer la position d'un objet dans une liste ou pour comparer des positions,
- déterminer, par addition ou soustraction, le résultat d'une augmentation, d'une diminution ou de la réunion de deux quantités,
- déterminer, par addition ou soustraction, la position atteinte sur une ligne graduée à la suite d'un déplacement en avant ou en arrière,

Mathématiques : connaissance des nombres entiers naturels

Etre capable de :

- dénombrer en utilisant le comptage un à un ou des groupements et des échanges,
- produire des suites orales et écrites de nombres de 1 en 1, 10 en 10, ... en particulier citer le nombre qui suit ou qui précède un nombre donné,
- associer les désignations chiffrées et orales des nombres,
- comparer, ranger, encadrer des nombres,

Mathématiques : calcul

Etre capable de :

- connaître ou reconstruire très rapidement les résultats des tables d'addition et les utiliser pour calculer une somme, une différence, un complément,
- trouver rapidement le complément d'un nombre à la dizaine immédiatement supérieure,
- résoudre mentalement des problèmes à données numériques simples

Cycle 3

Compétences spécifiques liées à la maîtrise du langage et de la langue française

Langue

Etre capable de :

- saisir rapidement l'enjeu de l'échange et retenir les informations successives,
- reformuler la règle,
- questionner l'adulte ou les autres élèves à bon escient,
- commencer à prendre en compte le point de vue des autres,
- lire à haute voix,
- s'interroger sur le sens des énoncés,

Citoyenneté

Etre capable de :

- distribuer la parole et faire respecter l'organisation d'un débat,

Mathématiques

Etre capable de :

- utiliser correctement le lexique spécifique des mathématiques dans des situations didactiques mise en jeu,
- formuler oralement un raisonnement rigoureux,
- participer à un débat et échanger des arguments à propos de la validité d'une solution,
- manipuler,

Citoyenneté

Etre capable de :

- participer à un débat pour examiner des problèmes en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution,

Littérature : dire, lire, écrire

Etre capable de :

- reformuler dans ses propres mots une lecture entendue,

Mathématiques :

Etre capable de :

- utiliser ses connaissances pour traiter des problèmes,
- chercher et produire une solution originale dans un problème de recherche,
- contrôler et discuter la pertinence ou la vraisemblance d'une solution,
- argumenter à propos de la validité d'une solution,
- comparer des nombres, les ranger en ordre croissant ou décroissant,
- connaître les tables d'addition (de 1 à 9) et de multiplication (de 2 à 9) et les utiliser pour calculer une somme, une différence ou un complément,
- organiser et effectuer mentalement ou avec l'aide de l'écrit, sur des nombres entiers, un calcul additif, soustractif, ... en s'appuyant sur des résultats mémorisés et en utilisant de façon implicite les propriétés des nombres et des opérations,
- évaluer un ordre de grandeur d'un résultat en utilisant un calcul approché,
- distribuer la parole et faire respecter l'organisation d'un débat,
- participer à un débat,
- participer à l'observation collective d'un texte pour mieux comprendre la manière dont la langue française y fonctionne, justifier son point de vue.

Les enseignants des cycles 2 et 3

Annexe 12 : questionnaire élèves et dépeuillement– projet temps de jeux Ludothèque

Cette année, tu as participé à des temps de jeux de société proposés par la ludothèque :

1-As-tu aimé cette activité ? oui un peu pas du tout
 Pourquoi ? Peux-tu préciser :

2 - As-tu aimé jouer avec tes camarades ? oui un peu pas du tout
 Avec les maîtresses ? oui un peu pas du tout
 Avec les responsables de la ludothèque ? oui un peu pas du tout

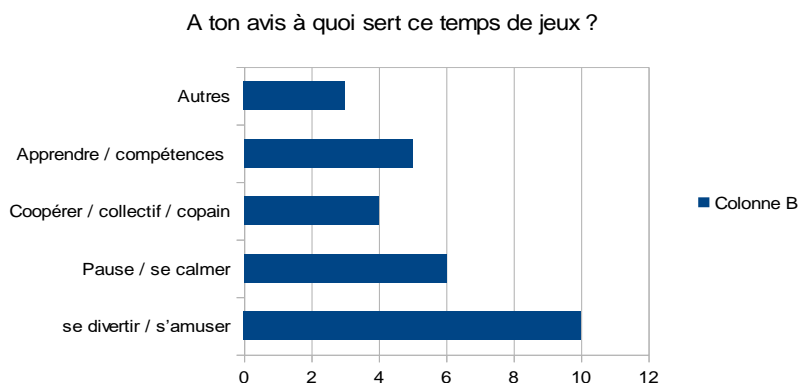
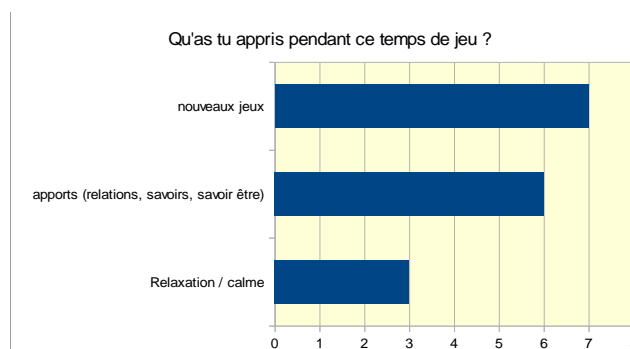
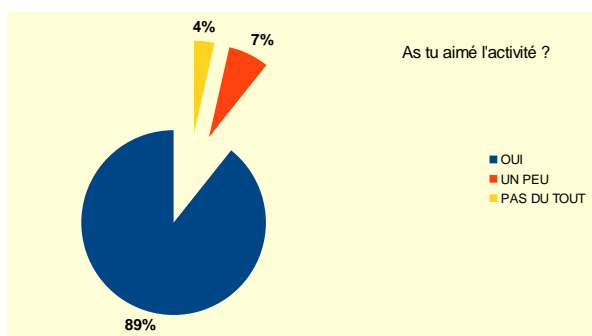
3- As-tu découvert des jeux de société que tu ne connaissais pas ? oui non

4 - As-tu des jeux de société à ta maison ? oui non

5 - Joues-tu à des jeux de société à ta maison ? oui souvent oui parfois jamais

6 - Penses-tu avoir appris des choses pendant ce temps de jeu ? oui non
 Si oui - Qu’as-tu appris pendant ces temps de jeux ?

7 - A ton avis pourquoi des temps de jeux de société sont proposés pendant l’école ?



Dépouillement questionnaires

	TOTAL	%
1 As-tu aimé cette activité ?	28	100,00 %
OUI	25	89,29 %
UN PEU	2	7,14 %
PAS DU TOUT	1	3,57 %
Pourquoi ? Peux tu préciser	18	100,00 %
amusant	1	5,56 %
aime jeux	4	22,22 %
jouer avec copain	5	27,78 %
mieux se connaître	1	5,56 %
cool	1	5,56 %
du choix	2	11,11 %
discuter+jouer	1	5,56 %
aucun jeux intéressants	1	5,56 %
nouveaux jeux	2	11,11 %
2 As-tu aimé jouer avec tes camarades ?	28	100,00 %
OUI	27	96,43 %
UN PEU	1	3,57 %
PAS DU TOUT	0	0,00 %
Avec les maîtresses ?	24	100,00 %
OUI	20	83,33 %
UN PEU	4	16,67 %
PAS DU TOUT	0	0,00 %
Avec les responsables de la ludothèque ?	24	100,00 %
OUI	20	83,33 %
UN PEU	4	16,67 %
PAS DU TOUT	0	0,00 %
3 As-tu découvert des jeux de société que tu ne connaissais pas ?	28	100,00 %
OUI	28	100,00 %
NON	0	0,00 %
4 As-tu des jeux de société à ta maison ?	26	100,00 %
OUI	25	96,15 %
NON	1	3,85 %
5 Joues-tu à des jeux de société à ta maison ?	28	100,00 %
PARFOIS	17	60,71 %
SOUVENT	9	32,14 %
JAMAIS	2	7,14 %

6 Penses-tu avoir appris des choses pendant ce temps de jeu ?	28	100,00 %
OUI	18	64,29 %
NON	10	35,71 %
Si oui - Qu'as-tu appris pendant ces temps de jeux ?	15	100,00 %
relaxation	2	13,33 %
nouveaux jeux	7	46,67 %
stratégie+coopération	1	6,67 %
des connaissances	2	13,33 %
patience+coopération	1	6,67 %
écouter les copains	1	6,67 %
calme+connaissances	1	6,67 %
7 A ton avis pourquoi des temps de jeux de société sont proposés pendant l'école ?	26	100,00 %
Se divertir+ se calmer	1	3,85 %
NSP	6	23,08 %
pause + s'amuser	2	7,69 %
jouer en équipe+renforcer les liens	2	7,69 %
se divertir	3	11,54 %
se détendre	3	11,54 %
s'occuper	1	3,85 %
apprendre+s'amuser	2	7,69 %
s'amuser	1	3,85 %
certaines ne le font pas chez eux	1	3,85 %
jouer avec copain	1	3,85 %
écouter+autonomie	1	3,85 %
coopérer+apprendre à perdre	1	3,85 %
nouveaux jeux+ non utilisation d'écran	1	3,85 %